LE TEMPS QU'IL FERA
PLUIE PROBABLE
PAR COURTOISIE DE LA
CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
DU FLEUVE, TEL. 437 RUE MILOT, TEL. 3353

Le Nouvelliste

25e ANNEE. — No. 143 TROIS-RIVIERES, VENDREDI 20 AVRIL 1945 3 SOUS LE NUMERO

Les clients qui commandent avant le 1er juin seront servis avant les autres. (Ordonnance no 17 Contrôleur du combustible).
CHARBONNERIE ST-LAURENT, LTEE
QUALITE QUANTITE SERVICE
CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
LAWRENCE COALING CO. LTD.
TROIS-RIVIERES

A UN MILLE DES BANLIEUES D'HAMBOURG

Situation très grave aux usines d'Arvida

Chicoutimi, 20. (P.C.) — Les autorités du syndicat national des travailleurs de l'aluminium de l'usine d'Arvida de l'Aluminum Company of Canada, ont hier averti le ministère du travail du Canada et de la province de Québec que la situation devenait très sérieuse, à la suite de manifestations dans trois chambres de cuves. Les négociations en vue de la signature d'un contrat collectif furent rompues, au cours de la semaine dernière, et seule l'arrivée d'un conciliateur du Bureau du travail a réussi à convaincre les ouvriers de retourner au travail. Le conciliateur prendra en délibéré le différend qui tourne principalement sur l'octroi de privilèges demandés par le syndicat reconnu comme l'agent négociateur des ouvriers.

Voleur pris sur le fait

La police municipale a mis le grappin sur un individu hier après-midi, quelques minutes après qu'il eut enfoncé une porte d'un des logements d'une maison à appartements à 1272 de la rue Ste-Julie.

On croit du même coup avoir mis la main sur l'auteur de plusieurs vols commis dans des maison de Sherbrooke. En effet on a retrouvé sur le prévenu des certificats d'épargne de guerre, qui auraient été volés dans des maisons privées à Sherbrooke.

L'individu a été arrêté sur la fin de l'après-midi hier, par le sergent Antonio Roy, qui avait été dépêché sur les lieux par le directeur Alide Bellemare, averti de la tentative de vol par téléphone.

Il s'agit d'un soldat venant probablement de Montréal. La police municipale le détient présentement pour fins d'enquête.

Les détectives municipaux de Sherbrooke doivent arriver dans notre ville en rapport avec cette affaire.

Notre nouveau sénateur l'hon. C. E. Ferland

En réponse à un message que nous avions envoyé hier, Ottawa a informé la Canadian Press que M. C. E. Ferland, c.r., de Joliette, P.Q. avait été nommé sénateur pour représenter la division Shawinigan, laquelle notre ville appartient.

L'honorable sénateur C.-E. Ferland remplace donc feu le sénateur Charles Bourgeois. M. Ferland était député du district électoral Joliette Assomption-Montcalm, dans le dernier parlement.

Voici quelques notes biographiques sur notre nouveau sénateur Né le 2 mars 1892, à Sainte-Elizabeth, comté de Joliette. Fils de Mathias Ferland et de Alp. Joly. Fit ses études au séminaire de Joliette et à l'université de Montréal. Marié le 4 janvier 1923 à Marie-Rose Brunelle, fille de J.-A. Brunelle, de Biddefor, Maine E.-U. Il est père d'une fille Paulette et d'un fils Paul Membre du Club de Reforme de Montréal. C'est un avocat. Admis au barreau en juillet 1917.

Il fut élu aux Communes pour la première fois à une élection complémentaire du 17 décembre 1928; réélu aux élections générales de 1930 1935 et 1940. Il demeure à 536, blvd Manseau, Joliette.

L'honorable sénateur Vincent Dupuis, de Longueuil, représentera la division de Rigaud.

Il reste encore une vacance au Sénat pour la province de Québec, la division Stadacona.

Avis sévère de M. J. Castonguay aux énumérateurs

Ottawa, 20 (P.C.) — Le directeur général des élection, M. Jules Castonguay, a donné un avertissement aujourd'hui à tous les énumérateurs urbains et ruraux pour les mettre en garde, à l'occasion de l'élection fédérale du 11 juin, contre toute omission volontaire de noms d'électeurs qualifiés et contre "tout remplissage volontaire des listes électorales avec des noms d'électeurs fictifs ou de personnes non-qualifiées."

L'avertissement de M. Castonguay s'adresse aux énumérateurs qui commenceront à dresser la liste des voteurs dans tout le pays, à compter de lundi prochain.

M. Castonguay a ajouté qu'il avait fait parvenir à tous les officiers-rapporteurs des instructions spéciales pour prévenir le bourrage illégal des listes électorales, en vérifiant avec attention chacune des listes remises par les énumérateurs.

Dans sa déclaration, le directeur général des élections a cité comme exemple l'élection complémentaire de district électoral de Cartier, où se produisaient plusieurs cas flagrants de "bourrage de listes électorales avec des noms fictifs." Il a déclaré que dans cette circonstances il y eut plusieurs poursuites d'intentées et que des peines sévères furent imposées.

"Quatre énumérateurs trouvés coupables d'avoir falsifier les listes ont été condamnés à $500. d'amende chacun et quatre autres à $100."

Les défenses principales de Berlin sont enfoncées

Vains efforts des tiers partis pour se faire reconnaître comme partis officiels à la Législature

Québec, 20 (Du correspondant parlementaire du Nouvelliste).

L'étude de la loi électorale à l'assemblée législative a été marquée, hier soir, par les efforts des tiers partis pour se faire reconnaître comme partis officiels et être mis sur le même pied que les ministériels et l'opposition officielle en période électorale.

Tous les amendements présentés dans ce but par M. André Laurendeau, Chef du Bloc Populaire, avec l'appui de M. René Chaloult, député de Québec-Comté et de M. David Côté, député de Rouyn-Noranda, ont été rejetés, ministériels et libéraux votant presque toujours ensemble.

Les libéraux ont vainement tenté d'obtenir que la loi fut amendée de façon à assurer la nomination de deux au lieu d'un seul énumérateur dans les districts ruraux.

Lorsque la séance prit fin, on étudiait un amendement de M. A. Laurendeau demandant que les heures de fermeture des polls soient retardées de six heures et demie à huit heures le soir, pour éviter que des électeurs se trouvent dans l'impossibilité d'aller voter. M. Duplessis soulignait que cette suggestion quoique bonne en soi présentait un danger car c'est dans les dernières heures de la journée que se passent d'habitude la majorité des "télégraphes".

L'étude de la loi électorale a donné lieu à d'intéressants débats. Au début de la séance, l'honorable Duplessis avait exposé les principales réformges de la nouvelle loi électorale destinées à assurer une plus libre et plus complète expression du sentiment populaire dans la province. Il exposait que l'on avait visé à réduire les délais le plus possible afin d'éviter la commission d'abus inévitables.

La clause 4, dit que "la période de la préparation d'une liste commence le trentième jour avant la date fixée pour le scrutin et se termine en même temps que la revision".

En amendement, M. Laurendeau propose que les mots "le trentième jour" soient remplacés par les mots "le cinquantième jour".

Le chef du Bloc Populaire exprime l'avis que la période prévue par la loi est trop brève. Plusieurs opérations se trouvent bousculées et d'autres sont rendues presque impossibles, surtout dans les grandes villes. Il estime que son amendement aurait pour effet de prévenir le coups de surprise d'un groupement ou de l'autre. La présente loi comporte une amélioration sur les précédentes, mais l'amélioration pourrait être plus prononcée. M. Laurendeau fait aussi remarquer que les élections coûtent cher et que les troisièmes partis n'ont pas les mêmes avantages que les deux grands partis.

M. Duplessis réponds que, depuis qu'il siège en chambre, on a fait l'expérience de sept ou huit lois électorales .La présente loi est le fruit de l'étude de toutes les lois précédentes. Le premier ministre fait l'éloge de Me François Drouin qui s'est occupé tout spécialement de la loi électorale et qui a étudié au préalable les lois électorales qui existent dans les pays d'Europe, sans oublier, évidemment la loi fédérale. Il ajoute que lui-même, ainsi que Me Jean Blais, Edouard Asselin, Emery Beaulieu, et Léopold Désilets, ont aussi prêté leur concours à la préparation de la loi.

Le premier ministre déclare que les élections doivent se faire avec diligence et que les délais trop longs sont contraires aux principes démocratiques. Il passe en revue tous les avantages accordés par la loi à l'opposition officielle et exprime sa confiance dans l'intégrité de l'électorat .D'une façon générale, dit-il, le peuple de Québec ne se vend pas. Je ne crois pas que l'argent puisse changer un cinquième du vote. L'oppinion de la province est une opinion stable. Je suis resté dans l'opposition pendant un certain nombre d'années et je n'ai jamais prétendu que c'était parce que le peuple se vendait. Pourquoi poser à la vertu. Pourquoi laisser croire que les élections peuvent se faire avec rien. Je hais l'hypocrisie. Tous les partis ont un fonds électoral et c'est nécessaire. Même si des abus ont pu se glisser, pourquoi laisser croire que notre peuple n'est pas honnête. Nous prenons toutes les précautions posibles. Que voulez-vous de plus? Une loi parfaite? C'est impossible. Mais celle que nous présentons est la plus parfaite possible. Un délai plus long est de nature à augmenter les dépenses d'élections. Je crois que l'amendement est contraire aux droits démocratiques.

M. CHALOULT

Le premier ministre nous dit que les électeurs ne se vendent pas. Je suis prêt à le croire. D'une façon générale, je suis prêt à admettre que l'argent que certains électeurs acceptent n'influence pas leur vote, mais je crois que, dans notre province, on offre plus d'argent qu'ailleurs.

Il faut nécessairement de l'argent pour faire des élections. Je crois qu'un montant de deux mille dollars par comté pourrait être considéré comme un minimum. Cela voudrait dire environ quatre cent mille dollars de dépenses honnêtes. Ce ne sont pas les candidats qui paient. D'où vient l'argent? Sauf quelques dons généreux de gens sincères attachés à un parti, l'argent provient généralement de gens qui ont des intérêts à sauvegarder. Je parle au point de vue réaliste. L'argent vient des trusts, des compagnies puissantes. Je ne mets pas en doute l'honnêteté de ceux qui acceptent l'argent. Mais, en pratique, on sait fort bien que, si un trust verse vingt cinq ou cinquante mille dollars à la caisse électorale, c'est pour empêcher qu'on passe des lois qui lui seront défavorables. Il n'est pas dans l'intérêt public que cet état de choses persiste. Le parti qui a reçu de l'argent est nécessairement gêné. C'est ce qui fait que, depuis de années, nous n'avons pas de lois contre la dictature économique. Les premiers ministres ignorent souvent ce qui se passe dans la coulisse. Mais il y a les éminences grises qui restent toujours à l'affût.

Il me semble que le gouvernement devrait payer un minimum des frais d'élections. Ce serait un moyen de sauvegarder l'indépendance de la législature.

M. Duplessis. — C'est ce que nous faisons en grande partie avec la présente loi.

M. Chaloult. — Ce qu'on paie n'est qu'une bien minime partie.

Le député du comté de Québec énumère toutes les dépenses honnêtes qu'un député est obligé de faire et déclare qu'on arrive facilement un minimum de deux mille dollars.

M. Sauvé. — Si la suggestion de mon honorable ami était acceptée, de quelle façon voudrait-il qu'on procède ?

M. Chaloult. — J'ai exprimé un principe. Dans son application, il faudrait nécessairement prévoir des garanties suffisantes. L'argent pourrait bien ne pas passer par les mains du candidat. A tout événement, il y aurait moyen de trouver une solution.

Revenant ensuite à l'augmentation des délais, M. Duplessis fait remarquer qu'elle augmentera nécessairement une augmentation des dépenses: comités, automobiles, téléphones, assemblées, etc.

S'il faut faire des dépenses légitimes, on ne les réduira certainement pas en prolongeant les délais. Soyons logiques.

M. Chaloult émet l'opinion que nous marchons vers le morcellement des partis et M. Duplessis lui rappelle l'exemple de la France. Imitons la mère-patrie dans ses qualités, mais non dans ses défauts, dit il. Les troisièmes partis, ça ne vaut rien et ça ne vaudra rien pour des années à venir.

Le député du comté de Québec exprime l'avis que, pendant des années, nous n'avons eu, en réalité qu'un seul parti, à Ottawa comme à Québec, sous des étiquettes différentes.

M. Duplessis fait alors une concession aux indépendants en disant que c'est peut-être une bonne chose d'en avoir quelques-uns, puisqu'il faut des ombres au tableau.

Mais il réaffirme que, pour des années à venir, les troisièmes partis ne prendront pas. Ils sont utiles comme une cinquième roue, dit-il.

M. Chaloult répète qu'il est mauvais que nous ayons toujours deux partis qui ne diffèrent que par leur étiquette. Je crois qu'il est bon, dit-il, que nous avions des troisièmes partis. Pour ma part, je me réjouis de voir dans cette chambre des gens qui représentent des doctrines différentes et n'ont pas tous les mêmes idées.

M. Chaloult prétend que la nouvelle loi électorale devrait accorder aux troisièmes partis, les mêmes avantages qu'elle accorde à l'opposition officielle. Autrement, dit-il, cela me paraît une injustice. C'est ainsi qu'un candidat indépendant devrait être capable d'avoir une liste comme les autres.

M. Duplessis. — Je suis en faveur de donner une liste électorale gratuite à tous ceux qui sont mis en nomination. Mais je n'en persiste pas moins à croire qu'il existe une différence entre le gouvernement et l'opposition officielle et les troisièmes partis. Cela équivaudrait à la minorité de la minorité. Voyageant un jour dans une ville américaine, j'ai remarqué qu'il s'y trouvait cinq églises capables de recevoir chacune toute la population. J'ai demandé des explications au guide et il m'a dit que ces églises avaient été construites par des gens qui voulaient être ministres et n'avaient aucune chance de l'être.

M. Chaloult. — Supposons que le Bloc populaire soit au pouvoir . . .

M. Duplessis. — Il faut faire des suppositions qui ont du bon sens.....

M Chaloult. — Supposons aussi que le parti libéral soit l'opposition officielle et l'Union Nationale, le troisième parti . . . Je vois déjà les récriminations de mon honorable ami, réclamant des droits au nom de la démocratie et de son parti.

M. Duplessis répond qu'il serait "sport" et ne "braillerait" pas.

M. Chaloult. — Il invoquerait les droits de la démocratie et il aurait raison. Si la loi permet à un homme d'être candidat, elle doit lui accorder les mêmes privilèges privilèges qu'aux ministériels ou aux libéraux.

M. Duplessis répond que, même à Ottawa, les troisièmes partis ne peuvent compter sur un traitement absolument égale à celui des grands partis. Il cite le cas de M. Blacmore qui n'est pas allé à San Francisco.

M. Chaloult conclut en disant que les troisièmes partis ont une tâche plus difficile que les autres et qu'ils ne doivent pas être mis sur un pied d'infériorité.

M. Laurendeau. — La présente loi est en quelque sorte une machine de guerre contre les troisième partis.

M. Duplesis. — Il ne faut pas être neurasthénique.

M. Laurendeau. — Je ferai voir, au cours de la discussion d'articles subséquents où se trouve la neurasthénie. Pour le présent, je veux faire remarquer que ce n'est pas moi qui ai parlé de corruption. C'est le premier ministre qui en a parlé. Il s'agit de savoir si nous aurons les moyens de voir à ce que tous les électeurs soient sur les listes. Dans les comtés où il y a 50,000 voteurs, c'est une tâche considérable. Un parti qui est riche peut faire cela et je ne prétends pas que c'est de la corruption. Mais un parti qui remplit surtout sur la collaboration bénévole et qui n'a pas d'argent à sa disposition a besoin de délais suffisamment longs, pour faire tout le travail nécessaire. Encore une fois, je n'ai pas parlé de corruption, de peuple qui se vend ou qui s'achète, mais de difficulté pour ceux qui n'ont pas de caisses bien garnies de faire la révision.

On prend le vote et la clause est adoptée.

Seuls, les membres du Bloc et M. Chaloult se prononcent en faveur de l'amendement.

Sur l'article 7 de la loi qui crée un président général des élections, avec un salaire de $7,000. M. Léon mesure constitue une amélioration. Casgrain se lève et dit que cette Il regrette cependant que la nomination de cette officier soit laissée au lieutenant-gouverneur-en conseil au lieu d'être confiée à la Chambre comme cela se passe à Ottawa.

(Spite à la page 10)

L'Armée rouge court aux lignes des Américains

Londres, 20. (Reuters) — L'agence allemande Transocéan a rapporté qu'un porte-parole militaire allemand aurait avoué que les troupes russes ont enfoncé les principales défenses de Berlin.

(Par Eddy Gilmore)

Moscou, 20, (P.A.)— Les dépêches de ce matin relatent que les troupes de l'Armée rouge culbutent le système de défenses de Berlin dans une formidable poussée à travers la ligne Oder-Neisse-Spree dressée de longue main par l'ennemi. Cette rapide avance des colonnes russes les rapprochent constamment des forces alliées de l'ouest.

Les dépêches du front indiquent que l'Armée rouge a porté ses troupes d'infanterie, ses tanks et son artillerie bien au-delà de l'Oder. Ces puissantes forces marchent directement sur la capitale allemande à travers les plaines du Brandebourg, devant une résistance acharnée qui les oblige à disputer chaque pouce de terrain.

Les Russes n'ont pas encore révélé, toutefois, à quelle distance de Berlin se trouvent leurs têtes de colonne.

Tout le communiqué officiel d'hier soir annonçant l'écroulement des fortifications fluviales de l'ennemi à l'est de Berlin, les dépêches du front s'abstiennent de qualifier les opérations dans ce secteur d'offensive totale. Tout indique cependant que le combat augmente en intensité.

La poussée des armées russes centrales semble menacer les villes de Bernau, de Werneuchen, de Strausberg, de Muencheberg et de Neunhagen,

qui se trouvent toutes dans le périmètre de défenses de Berlin.

L'Oder constituait la principale ligne allemande dans ce secteur. Les Russes l'ont enjambé à plusieurs endroits.

Une émission allemande a déclaré que les troupes russes combattaient "aux portes de Berlin", quelques heures après que Moscou eut confirmé la nouvelle que des têtes de pont soviétiques avaient été établies à l'ouest de l'Oder et de la Neisse.

D'après les rapports ennemis les tanks russes filaient vers Strausberg, à dix mille de Berlin. Ils auraient enfoncé déjà les défenses de cette ville de la rivière Spree, au sud-est.

"La bataille décisive de cette guerre se livre dans un enfer de flammes, et de bruit", a dit une émission allemande en décrivant le combat.

Les Allemands ont déclanché des contre-attaques principalement au sud de Francfort.

Conrad Beaudet à l'hôpital

Conrad Beaudet, 22 ans, fils de Thomas Beaudet, de Saint-Pierre-les-Becquets, a été admis hier après-midi à l'hôpital Saint-Joseph, à la suite d'un accident survenu chez son employeur M. Antonio Lebeuf de Saint-Pierre-les-Becquets, propriétaire d'un moulin à scie.

Il semble que M. Beaudet ait une main horriblement mutilée et dès son arrivée à l'hôpital vers cinq heures, le Dr Rodrigue Dugré, a réussi grâce à des soins attentifs à éviter l'amputation.

Pont jeté sur le canal Kusten par les nôtres

Avec la première armée canadienne, 20, (P.C.)— Un pont jeté sur le canal âprement convoité de Kusten a aujourd'hui donné du poids à l'avance de la 4ième division blindée dans son offensive en direction des approches des ports alelmands d'Emden et de Wilhelmshaven, sur la Mer du Nord.

Les ingénieurs royaux canadiens ont hier érigé sous le feu de l'ennemi ce pont de 50 pieds au-dessus du cours d'eau de 50 pieds de largeur où les Canadiens ont emporté une tête de pont mardi à sept milles au sud-ouest d'Oldenburg, et un autre pont a été jeté au-dessus de la rivière dans la région d'Oldenbourg.

Les Canadiens ont enregistré des gains limités au cours de violents combat durant la journée d'hier. L'âpre défense ennemi semblait quelque peu s'affaiblir et la tête de pont qui, aux derniers rapports était de 1 mille et demi a été élargie.

Cette bataille, dans laquelle des bataillons de marins allemands ont prêté main-forte à l'infanterie ennemie a tenu la vedette sur le front étendu des troupes canadiennes depuis que les forces anglaises et canadiennes du général Crerar sont temporairement arrêtés en Hollande par l'invasion déclanchée par les Allemands.

A l'ouest de la tête de pont canadienne de Kusten, la première division blindée polonaise a traversé le canal à son extrémité ouest et a poussé de l'avant jusqu'à près d'un mille de la route conduisant à Emden, port situé à environ 30 milles vers le nord-ouest.

En face de la rivière Ems, cependant, les Canadiens ont dû faire face à un détachement de 1,500 hommes qui ont mission de défendre les approches d'Emden.

L'armée d'occupation devra être considérable

(Par Wes Gallagher)

Magdebourg, Allemagne, 20 (P.A.) —L'armée d'occupation en Allemagne devra probablement être beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait cru d'abord, à cause des problèmes dont on a eu un avant-goût jusqu'à présent. Même avec le nombre gigantesque de soldats alliés actuellement en Allemagne, la tâche d'administrer le territoire déjà conquis s'avère beaucoup plus difficile qu'on ne le croyait.

L'Allemagne représente maintenant une plaie envenimée au coeur de l'Europe, constituant une source de misère comme l'histoire moderne n'en a jamais connue. Douze années de nazisme et de brutalité ont produit un fruit cancéreux, qui ne peut engendrer que des tracas et des difficultés pour des années à venir.

Personne ne le sait mieux qu'Hitler, et il a toute une organisation prête à déclancher le trouble, —ses loups-garous, de fondation récente.

(Une déclaration faite hier par le général Bradley, commandant du 12ième groupe d'armées, nous laisse croire qu'il faudra une armée d'occupation encore plus grande. "Dans mon opinion, dit-il, quand il (l'ennemi) n'abandonna pas la partie l'automne dernier, après que nous lui avons prouvé qu'il était battu, il me parut évident que nous n'en aurions pas fini avec cette guerre, avant que nous n'ayions occupé toute l'Allemagne.")

Les Alliés manquent d'équipes d'hommes pour établir des gouvernements militaires. La loi civile n'a pas eu de signification dans la plupart des villes, après le départ des Nazis, car ils détenaient tous les postes-clés. Les Allemands restés en arrière ont souvent essayé de régler le problème d'appliquer la loi et de rétablir l'ordre, comme le firent leur prédécesseurs — par la force —, mais ils n'ont pas beaucoup réussi, quand les troupes alliées n'étaient plus là pour les surveiller et les aider.

Mais les troupes ne peuvent pas être affectées dans le moment à cette tâche, on en a besoin ailleurs. Citons un exemple. Une division de combat a conquis 150 localités dans une seule journée. Si cette division avait laissé seulement quatre hommes dans chaque place pour maintenir l'ordre, tout un bataillon de combattants aurait été paralysé. D'un aure côté, rares sont les soldats alliés de la ligne de feu qui parlent allemand, russe ou polonais — ce qui est virtuellement indispensable, si ils doivent prendre en mains l'administration et régler tous les problèmes de façon intelligente.

S'apercevant qu'il était impossible de tout faire, les troupes de combat ont fait de leur mieux et sont parties. Ce n'est que plusieurs jours plus tard que les équipes du gouvernement militaire arrivèrent sur les lieux.

De nouveaux juges et sénateurs

Ottawa, 19. (P.C.) — Le premier ministre Mackenzie King, avant de partir pour la conférence de San Francisco, a annoncé la nomination de trois autres sénateurs et de quatre autres juges.

Les nouveaux sénateurs sont:

Le capitaine Brewer Robinson, de Summerside, I.P.E., actuellement assistant-gérant des services de guerre de la Légion canadienne à Londres, en Angleterre.

L'honorable F. W. Pirie, ministre des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick.

George Percival Burchill, de South Nelson, N.-B., président d'une compagnie de marchands de bois à Nelson, N.-B.

Les nouveaux juges sont:

M. C. Gerald O'Connor, c.r., d'Edmonton, qui devient juge puisne de la Cour d'échiquier du Canada.

Harold H. Parlee, ancien juge de la Cour suprême du Canada, qui s'en va à la division des Appels de la Cour suprême d'Alberta.

Clinton J. Ford, ancien juge de district en Alberta, qui s'en va à la division des procès de la Cour suprême du Canada.

L. E. Fairbairn, c.r., de Lethbridge, Alberta, qui devient juge de la Cour de district, dans le district sud de l'Alberta.

Hepburn dénonce le racisme du colonel Drew

Toronto, 20 (P.C.) — Mitchell Hepburn, leader libéral ontarien, a annoncé hier soir, dans un discours, que les libéraux de l'Ontario publieraient sous peu un manifeste électoral attestant que leur parti est un parti de réforme. Ce manifeste portera en particulier sur la réhabilitation des soldats et sur la jeunesse du pays.

Ce manifeste sera publié aujourd'hui ou demain.

M. Hepburn a déclaré que les libéraux avaient décidé de prendre position après "l'attaque injuste contre le peuple canadien-français" faite par le premier ministre Ddew dans son discours radiodiffusé du 9 août dernier.

"Je suis un impérialiste, mais pas un impérialiste stupide . . . a ajouté Hepburn. Je ne crois pas que nous appartenions à une race supérieure. Mais le premier ministre Drew croit que lui et sa race sont supérieurs aux autres races et il prêche exactement les théories raciales qui ont conduit l'Allemagne à la ruine."

La route de Berlin

(Par la Presse Canadienne)

Du front de l'est: 18 milles (à partir de Muencheberg, d'après un compte rendu allemand).

Du front de l'ouest: 43 milles (à partir de Tangermünde).

Du front d'Italie: 522 milles (des environs de Porto Maggiore.)

Offensive américaine à Okinawa

Guam, 20 (P.A.)—Une puissante offensive américaine, soutenue par un bombardement naval et terrestre progresse aujourd'hui dans le réseau de défenses japonaises du sud d'Okinawa.

Trois divisions américaines — possiblement 45.000 hommes — donnent contre les positions que l'ennemi défend avec vigueur sur un front de quatre milles devant Naha, capitale de l'île.

Interrompant un "deadlock" de treize jours, les 7e, 27e et 96e divisions ont déclanché leur poussée totale à bonne heure hier. A l'heure du midi, elles avaient progressé de cinq à huit cents verges sur les deux flancs. L'avance fut plus lente au centre du front.

La Xe armées des Etats-Unis a déclanché là la plus grande offensive américaine qu'on ait encore vue dans un seul secteur de la guerre du Pacifique.

Truman est interrogé sur la canalisation du Saint-Laurent

Washington, 20 (P.A.)— On demande aujourd'hui au président Truman de donner son opinion touchant le projet de canalisation du Saint-Laurent. La question lui a été posée dans une lettre par le républicain Clarence-E. Kilburn (démocrate de N.-Y.) lequel a écrit: "Une prompte déclaration de votre part concernant ce projet serait d'une valeur inestimable pour des millions de personnes."

Pilsen et Prague sont menacés par les Yankis

(Par James-M. Long)

Paris, 20 (P.A.) Les tanks de la IIe armée britannique se sont portés aujourd'hui à moins d'un mille des banlieues d'Hambourg, alors que trois divisions américaines disposaient de l'ultime résistance de Nazis fanatiques pris au piège dans le quartier emmuré de la ville sanctuaire de Nuremberg.

Des éléments de la IIIe armée des Etats-Unis, qui ont pénétré en Tchécoslovaquie, sont à moins de trois milles d'Asch et de cinquante-cinq milles des lignes russes. Ils menacent gravement l'importante région-arsenal de Pilsen et de Prague, dont ils ne sont plus éloignés que de 65 et 87 milles.

"La décision est très proche", a avoué le ministre de la Propagande Goebbels. Il a ajouté que l'Allemagne était sur la lame de rasoir" du désastre.

Près d'Hambourg

La IIe armée britannique s'est rapprochée d'Hambourg. Sa septième division blindée est à moins d'un mille d'Hambourg, une grande banlieue d'Hambourg sur la rive ouest de l'Elbe.

Les blindés se sont déployés le long de l'Elbe au sud-est d'Hambourg sur une distance de quinze milles. Les Allemands ont fait sauter le pont qui enjambait le fleuve à Lauenburg. Les Boches qui défendent Brême et d'autres villes à l'ouest se trouvent donc isolés.

L'ennemi a fait sauter le pont juste au moment où des troupes britanniques allaient s'y engager hier après-midi.

Jusqu'à la dernière minute, ils ont fait passer le fleuve par leurs camions. Les aviateurs britanniques ont fait une chasse excellente, en détruisant 186 camions et en en avariant 241.

Assaut majeur en vue

Une dépêche du front dit que Hambourg "ne tombera probablement pas sans un assaut majeur, vu qu'il est situé sur la rive est de l'Elbe".

D'autres forces britanniques, progressant en direction nord-ouest dans un effort pour investir Brême ont sectionné la grande route Brême-Hambourg.

Au front canadien

La première armée canadienne s'est portée à moins de trois mille verges d'Amersfoort, en trouant la ligne Grebbe. Le front canadien en Hollande part maintenant du Zuyderzée pour aboutir au Néder-Rhin à quelque deux milles d'Amersfoort L'ennemi continue à inonder la ligne Grebbe et une autre ligne plus à l'ouest.

Avance américaine

La IIIe armée des Etats-Unis, progressant de quatorze milles sur un front de trente-cinq milles, a renforcé son flanc gauche vingt milles au sud-est de Bayreuth et conquis Grafenwohr. Elle fonce ainsi sur la frontière de la Tchécoslovaquie à un nouvel endroit. La XIe division blindée, ayant pris 500 prisonniers à Grafenwohr, a progressé de six milles à l'est jusque dans le voisinage de Kenmath.

On n'a pas eu d'autres nouvelles des patrouilles qui ont franchi la frontière tchèque voici deux jours.

Poilus et Yankis

Des avances de douze à quinze milles réalisées hier ont porté les forces françaises et américaines à trente-deux milles du Danube.

Dans la partie centrale du front allié en Allemagne, la ville de Halle est tombée hier peu après la reddition de la garnison de Leipzig.

Les inondations menacent les Pays-Bas d'une catastrophe

Par Ross Munro, correspondant de guerre.)

Avec la première armée canadienne, 20 (P.C. - par câble.) — L'Armée canadienne fait face à l'une des opérations les plus difficiles de la guerre, celle qui consistera à libérer le reste de la Hollande.

Le territoire des Pay-Bas encore aux mains de l'ennemi est menacé de catastrophe, si les Allemands continuent à l'inonder pour mieux défendre la "forteresse Hollande".

Ces derniers jours, les Boches ont inondé des centaines de milles carrés de fermes hollandaises. Quatre-vingts milles carrés au nord d'Amsterdam et immédiatement au sud de la chaussée du Zuyderzée sont recouverts de douze pieds d'eau.

Trois pieds d'eau recouvrent le terrain sur une étendue de trente milles carrés entre Utrecht et Arsterdam. Entre Amersfoort et le Zuyderzée, l'ennemi a inondé des milles et des milles de territoire, dont la conquête nécessitera des opérations amphibies.

Au sud d'Utrecht, le long du Neder-Rhin, l'inondation débute dans une autre région. Ce n'est là que le commencement. Car les Allemands peuvent, en ouvrant les digues, inonder pratiquement tout le territoire qu'ils possèdent encore dans ce pays. Ils peuvent rendre Amsterdam et Rotterdam inhabitable dans la proportion de 25 pour cent.

Ces inondations sont désastreuses pour la Hollande. Celle-ci devra mettre plusieurs années à recouvrer les territoires inondés par le Zuyderzée et le Neder-Rhin et de cinq à dix ans pour recouvrer les territoires inondés par l'eau salée de la mer du Nord.

Une inondation de grande envergure provoquerait inévitablement des épidémies dans les villes ou les services d'aqueduc ont été coupés.

Les Canadiens doivent résoudre un sérieux dilemme. S'ils attaquent l'ennemi peut causer des tort considérables aux Hollandais en noyant leur pays. S'ils n'attaquent pas, les Hollandais de ces territoires seront à la merci des Boches.

La Hollande se trouve donc dans une situation pitoyable.

Les Hollandais avaient l'intention d'inonder leur pays en 1940, quand il fut envahi, mais les Allemands sont arrivés trop rapidement.

Duplessis accepte l'amendement au bill de la radio

Québec, 20 (Du correspondant parlementaire du Nouvelliste) — Avant l'ajournement, hier soir, le premier ministre a fait remarquer que le conseil législatif avait apporté un amendement à la loi créant un système provincial de radiodiffusion, pour nommer trois personnes au lieu d'une seule à l'office de la radio de Québec.

Je n'ai pas d'objection à cet amendement, dit M. Duplessis. Mais c'est mal rédigé. Je me demande qui a rédigé cela. Je propose qu'on adopte l'amendement en première lecture et je ferai demain un autre amendement pour apporter les corrections nécessaires. C'est ainsi qu'une phrase n'est pas française et qu'on a oublié de parler du quorum.

Le premier ministre ajoute qu'une sanction de lois aura lieu aujourd'hui et qu'il faudra que la loi de la Radio ait passé par toutes les formalités nécessaires, pour être aussi sanctionnée.

Les Canadiens libèrent même des Allemands

(Par Douglas Amaron, correspondant de guerre)

Avec les Canadiens en Allemagne 20 (P.C. par câble).— Derrière les murs de pierre du camp de concentration de Westerwegen, on a trouvé une explication de la résistance continue des Allemands dans une guerre qu'ils ont déjà perdue, une explication horrible qui illustre la brutalité, la famine et la mort.

Nous retrouvons ici les ombres de cent soldats allemands qui ont refusé de combattre. Ils sont morts au rythme d'un par jour depuis que la première armée canadienne a pris le camp la semaine dernière. Pour un autre groupe de vingt de ces Boches, la libération est prabablement venue trop tard.

Westerwegen, droit au sud du canal Kusten, dans le nord-ouest de l'Allemagne, était l'un des nombreux camps de concentration où les Nazis emprisonnaient les soldats ayant commis des offenses militaire et civiles.

Louiseville à l'arrivée du juge E. Ferron

Louiseville, 20. (D.N.C.) — Une forte délégation de citoyens de Louiseville et des divers centres du comté se porta à l'arrivée de l'honorable juge de la Cour Supérieure, Me Emile Ferron, élevé à ce poste hier, par le premier ministre King.

La population de Louiseville se fera un devoir d'aller saluer et de présenter ses hommages au nouveau juge, qui est le premier citoyen de Louiseville à être élevé à ce poste dans toute l'histoire locale.

Me Emile Ferron était député de Maskinongé-Berthier avant d'être élevé au poste de juge. C'est aussi, croit-on le deuxième citoyen dans toute l'histoire du comté de Maskinongé à obtenir ce titre. Le premier aurait été le juge Aimé Marchand, né à Maskinongé.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée
865, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privé — No 3509

BUREAU A SHAWINIGAN FALLS
51, Avenue De La Station Téléphone: 2800

EMILE JEAN, Directeur-gérant

SERVICES DE NOUVELLES:
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
Correspondants dans tous les centres du district.

Membres de la Canadian Daily Newspapers Association et de l'Audit Bureau of Circulation

REPRESENTANTS:
CANADA:
J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto.
ETATS-UNIS:
Gilman Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit, et San Francisco.
ANGLETERRE:
Clougher Corporation, Limited, Londres.

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $6.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis: $7.00 par année; autres pays: $8.00.

Trois-Rivières vendredi 20 avril 1945

L'Américaine latine et nos exportations

Le Canada est à la recherche de débouchés nouveaux pour ses produits d'après-guerre. Les armées alliées ont absorbé non seulement notre production de munition et d'accessoires de guerre, mais aussi une forte partie de notre production alimentaire. Ce genre de clientèle disparaîtra avec la fin de la guerre. De plus, les pays d'Europe tenteront de se suffire autant que possible, et les perspectives de ces débouchés se feront donc moindres. Mais notre pays, fortement industrialisé, devra continuer à produire des biens de consommation civile et leur procurer des débouchés. Faillir à cette tâche se traduira inévitablement par du chômage. Aussi n'est-il pas étonnant que nos gouvernants se tournent vers les pays de l'Amérique latine et recherchent dans quelle mésure nous pouvons commercer avec eux.

Que pouvons-nous attendre de l'Amérique centrale? En d'autres termes, que pouvons-nous lui vendre et que pouvons-nous acheter des pays qui la composent?

Dans une récente étude, que publie le Bulletin des Renseignements Commerciaux, M. H. W. Brighton étudie cette question d'importance incontestable pour notre avenir commercial.

L'article divise les pays de l'Amérique latine en trois groupes géographiques: les sept républiques de l'Amérique centrale comprennent le Mexique, le Guatémala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, et Panama (non comprise la Zone du Canal, qui fait partie du territoire des Etats-Unis), avec une population de vingt-huit millions trois cents personnes; les trois républiques de la Mer des Caraïbes comprenant Cuba, Haïti et la République Dominicaine, et la dépendance de Porto-Rico aux Etats-Unis, dont la population totale est de dix millions six cent sept pour le groupe; et les dix républiques de l'Amérique du Sud comprenant le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine, le Chili, la Bolivie, le Paraguay, le Pérou l'Equateur, la Colombie et le Venezuela avec une population totale de quatre-vingt-onze millions trois cents âmes.

Tous ces pays fait remarquer l'article, ont joui durant la guerre d'une prospérité sans précédent, et en même temps qu'une énorme augmentation de leur puissance d'achat, il y a eu une diminution des chances de dépenser, comme résultat de la rareté des marchandises que l'industrie et la population pouvaient acheter. "A cause de leur incapacité de dépenser les montants considérables d'argent qu'ils reçoivent tous les jours pour leurs exportations," mentionne l'article, "**nombre de pays de l'Amérique latine gardent de grosses quantités de fonds bloqués, tant en sterling qu'en dollars des Etats-Unis, et on calcule que leur total dépasse de beaucoup aujourd'hui trois billions de dollars.** Bien que, admet-on, tout ceci ne pourra servir à l'achat de marchandises, une certaine quantité sera employée pour le paiement des dettes, et ensuite différents gouvernements seront mieux en état de faire affaires sur le marché international.

Le volume restreint des exportations canadiennes à l'Amérique latine, dans le passé, a été dû au fait que le commerce des pays de ce territoire était orienté vers l'Europe. Au cours des dix dernières années, le contrôle du change et d'autres restrictions des importations imposées par un certain nombre de pays de l'Amérique latine ont entravé leurs achats au Canada. "Les difficultés dues à la langue, mentionne l'article, ont aussi exercé une certaine influence, mais **ce dernier obstacle sera vite surmonté, à cause de l'étude de plus en plus répandue de l'espagnol et du portugais dans les universités et collèges du Dominion.**"

M. Brighton déclare que l'Amérique latine offre d'excellentes chances de développer le commerce. Cependant, dit-il, "de grosses affaires ne pourront probablement se pratiquer que dans deux groupes principaux: (1) les machines industrielles et les pièces de rechange, et (2) le matériel de transport et ses accessoires." Mais il y a de nombreux autres articles que le Canada est en mesure de fournir et pour lesquels il existe une demande.

En terminant, M. Brighton dit que les Latino-américains parlent tous des langues dérivées du latin: le portugais au Brésil, le français à Haïti, et l'espagnol dans tous les autres pays. "Cependant," dit-il, "la langue ne constitue aucun obstacle aux affaires avec ces pays, vu qu'il y a des personnes de langue anglaise dans chacun de ceux-ci. Quiconque s'intéresse à l'établissement de relations commerciales avec les pays de l'Amérique latine et désire des renseignements de bonne source ne devrait pas hésiter à venir visiter ces pays uniquement parce qu'il ne parle pas l'espagnol, le portugais ou le français. Pouvoir parler la langue du pays aide, naturellement, à obtenir des renseignements utiles et à connaître les gens, **mais ce n'est pas du tout une condition indispensable.**"

Au rancart toutes les règles de la guerre

Depuis les premiers revers importants de l'Allemagne la question se pose: "Les Allemands auront-ils recours à l'usage des gaz asphyxiants ou autres moyens de combat interdits par les lois internationales de la guerre?"

Jusqu'ici les Allemands ont démontré combien ils pouvaient se montrer barbares à l'endroit des peuples conquis et même des prisonniers de guerre, mais tout de même ils continuaient à s'abstenir du moins officiellement des méthodes de guerre prohibées de façon catégorique par les lois internationales. Peut-être ont-ils été tenus en respect par les menaces de représailles formulées par Winston Churchill pour le cas où les Allemands recourraient aux gaz. D'ailleurs celles-ci furent faites il y a deux ans près et à ce moment la puissance des armées allemandes n'avait guère été ébréchée. Aujourd'hui, toute autre la situation: une partie des pays occupés par l'invasion allemande ont été libérés et les troupes alliées campent en vue de Berlin. L'Allemagne est un pays vaincu . . . même si elle n'est pas encore totalement écrasée. Ses chefs ne peuvent plus conserver le moindre espoir: s'ils ne se donnent la mort ils subiront la rigueur de la justice des Alliés. Les Russes ont déjà démontré que de leur côté cette rigueur ne sera pas entravée par des chinoiseries de procédure: le gibet recevra sans retard les proies auxquelles il a un droit indéniable.

Quand Hitler écrivit Mein Kampf (Mon combat) livre où il consigna à la fois ses ambitions de domination mondiale et son mépris absolu de toutes les lois de la justice, il ne posa aucune borne aux méthodes de guerre barbare par lesquelles il arriverait au début. Si la masse du peuple allemand peut escompter une impunité relative, il n'en saurait être de même de ses chefs. Ceux-ci savent qu'il n'est pour eux aucun espoir: d'une façon ou d'autre autre, la mort les guette. Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner s'ils décident de se faire un tombeau des ruines de leur patrie et de mourir au milieu de la plus horrible turie de tous les temps.

"Les règles de guerre des siècles passés sont démodées", écrit Goebbels dans son journal "Das Reich". "Dans la bataille contre ce terrible ennemi, ajoute-t-il, tous les moyens sont bons et doivent être mis en oeuvre."

Cri du désespoir d'hommes qui se savent irrémédiablement perdus mais entendent entraîner l'humanité dans leur chute. N'en faisons pas fi! La sombre prédiction peut ne se point réaliser, mais elle demeure toujours possible en dépit de ce que les Alliés pourront faire pour en prévenir l'exécution. La mystique nazie a créé une génération de fanatiques que rien ne fera reculer: les Alliés la devront détruire. C'est une tâche devant laquelle ils semblent bien décidés à ne pas reculer.

Réorganisation sociale

Tel est le titre d'un essai de Mgr J.-F. de Hemptinne, évêque français d'Afrique.

On a tellement publié d'ouvrages de sociologie qu'on accorde parfois qu'un regard indifférent à toute nouveauté dans ce domaine. Il ne faudrait pas en agir de même avec le présent ouvrage. Il est de qualité supérieure, tellement que le Cardinal secrétaire d'état et le Délégué apostolique du Congo Belge l'on honoré de lettres de félicitations. Le Cardinal Maglione s'exprime ainsi: "Je n'ai pas manqué de placer cet opuscule sous les yeux de Sa Sainteté qui a vivement agréé cet hommage. Elle vous félicite d'avoir voulu ainsi rassembler dans une synthèse les enseignements de l'Eglise et en particulier des derniers papes sur les graves problèmes que pose la société moderne." Mgr Dellepiane, délégué apostolique au Congo Belge est plus explicite encore: "C'est une analyse profonde, clairvoyante et courageuse de l'état actuel des nations et de la société humaine, en même temps qu'une synthèse lumineuse de la doctrine de l'Eglise catholique, surtout des derniers grands papes, qui seule peut porter un remède à la très grave situation des peuples et aux maux qui affligent la société humaine."

Un document à posséder avec **Quadragesimo Anno** et **Rerum Novarum.**

En lisant les journaux

L'aide donnée par la France

Le Figaro, Paris. — Sous le titre "L'amiral d'Argenlieu évoque l'aide apportée aux Etats-Unis par nos possessions du Pacifique et d'Extrême-Orient", "Le Figaro" du 9 avril rend compte d'une conférence faite à Paris, au cours de laquelle notre Délégué à San Francisco s'est élevé contre les opinions émises par certains journalistes américains au sujet de nos droits sur l'Indo-Chine.

"Nul n'ignore à Washington et ailleurs que ni la Nouvelle-Calédonie, ni les Hébrides, ni les Wallis, ni l'Océanie Française, ni Clipperton n'ont été gagnés avec le sang américain. Bien au contraire, ces bases ont servi la cause commune en restant libres avec la France Libre, puis en s'ouvrant largement l'heure venue aux braves soldats américains comme à de vieux et sûrs amis dans un climat de cordiale allégresse."

Après avoir rappelé de quel magnifique élan les colons des Nouvelles Hébrides, de l'Océanie Française et de la Nouvelle Calédonie se rallièrent dès juillet, août et septembre 1940, à l'appel du général de Gaulle, après avoir souligné l'importance de ces bases, l'amiral dit comment trois mois après Pearl Harbor, le 14 mars 1941, les forces du général Patch commencèrent à débarquer à Nouméa, puis aux Nouvelles Hébrides.

La politique du général de Gaulle avait prévenu toute tentative japonaise d'immixtion même larvée dans nos archipels. Elle assurait à l'Amérique, en plusieurs noeuds vitaux, des ports, des aérodromes, des territoires français non seulement libres mais amis.

Quelques jours après la victoire de la Mer de Corail, le 18 mai, nous recevions la visite, à Nouméa, de l'amiral Chormley, premier commandant-en-chef du Pacifique sud. Il fut question des Wallis, seuls îlots demeurés sous l'obédience de Vichy, et dont le ralliement, envisagé dès le mois de décembre, avait été différé. Mon visiteur m'apprenait que le commandement suprême attachait maintenant aux Wallis une sérieuse importance. Si la France libre, concluait-il, rallie les Wallis aucun problème de souveraineté ne saurait se poser; dans le cas contraire, si nous, Américains, devons les occuper seuls, le problème reste ouvert.

La réponse était facile. Nanti de l'assurance que les Wallis ralliées échapperaient à toutes représailles japonaises, je répliquais que nous étions prêts et décidés à faire l'opération. Le 27 mai l'aviso "Le Chevreuil" assure au milieu de l'enthousiasme de la population le ralliement de l'île. Le lendemain, le débarquement des troupes américaines commence.

Mes entretiens avec le commandant-en-chef du Pacifique-sud venaient confirmer pratiquement toute une action diplomatique entre le Comité National Français de Londres et le Département d'Etat à Washington.

Des accords étaient intervenus en effet réglant sur les points essentiels les conditions dans lesquelles les forces américaines étaient autorisées à utiliser nos bases.

Le Comité National Français de Londres et ses représentants dans les colonies du Pacifique étaient reconnus par le gouvernement des Etats-Unis comme les seuls détenteurs de la souveraineté française.

Il avait même été précisé que toutes les constructions immobilières réalisées sur nos territoires en vue de la défense militaire devenaient ipso facto les propriétés françaises.

La politique américaine s'inspirait des sentiments d'amitié séculaire de nos deux peuples et impliquait l'expresse volonté de voir la France rétablie dans son intégrité et dans sa grandeur.

La question qui fut posée pour les Wallis ne se pose pas en ce qui concerne l'Indo-Chine. La résistance française dans cette colonie, la formation en cours de nos brigades d'Extrême-Orient et la présence du "Richelieu" dans le Pacifique l'ont prévenue.

Nos îles du Pacifique ont cessé d'être des positions avancées, mais leur avenir militaire s'inscrit évidemment dans un ordre de sécurité collective.

C'est l'honneur de la France, car c'est le caractère de son génie d'être disposée à jeter ces pièces maîtresses sur l'échiquier de la sécurité internationale."

Entre Canadiens de bonne volonté

Notre industrie du sucre de betterave

par Eugène L'HEUREUX

Nous lisons dans le dernier communiqué du Service de l'Information du Ministère provincial de l'Agriculture:

"Dans une lettre adressée ces jours derniers aux producteurs, l'honorable Laurent Barré, annonçait que le gouvernement provincial avait pris les mesures nécessaires pour que chaque tonne nette de betteraves fournie à la raffinerie de St-Hilaire à l'automne de 1944, soit payée un prix de $12.00 la tonne, plus un subside de 50 sous versé par les sociétés d'agriculture. Le Ministre de l'Agriculture termine son message en rappelant que l'entreprise de St-Hilaire ne peut réussir qu'en autant que les cultivateurs produiront des betteraves à sucre. "Nous sommes dit-il, disposés à faire tout notre possible pour vous aider mais c'est à vous de décider et dire par votre culture et votre production si vous desirez que soient continuées les opérations de la raffinerie de sucre."

En effet, comme le dit l'hon. Laurent Barré, c'est aux cultivateurs qu'il appartient d'assurer en cette province la prospérité de l'industrie du sucre de betterave et de développer ainsi chez nous une grande industrie qui transformera des produits de chez nous, distribuera de l'argent à nos cultivateurs et à nos ouvriers alimentera les marchés de notre province et de l'extérieur.

Bref, cette industrie est merveilleusement adaptée aux conditions économiques de notre Province. Il n'est pas nécessaire d'être libéral pour féliciter l'hon. Adélard Godbout d'avoir fondé cette belle industrie et il ne sera pas nécessaire d'appartenir à l'Union Nationale pour féliciter demain, une fois l'oeuvre consolidée l'hon. Laurent Barré d'avoir mené à bonne fin cette oeuvre commencée par son prédécesseur.

x x x

S'ils n'avaient pas l'esprit troublé par les préjugés politiques, les ultra-partisans de toute couleur comprendraient combien stupide et nuisible est cette manie, plus généralisée chez nous qu'ailleurs, de dénigrer sans distinction et sans répit toute oeuvre nationale provinciale ou municipale accomplie par des hommes qui sont des adversaires sur la plan électoral.

Cèries une certaine critique est nécessaire en régime démocratique. Mais il est évident que les délibérations politiques sont généralement trop longues trop énervantes et trop négatives, en cette province, parce que nos politiciens ont une conception lamentablement étroite de leur rôle de critiques parlementaires: ils visent non à perfectionner les oeuvres gouvernementales mais à détruire l'adversaire au point de vue électoral. Et souvent, très souvent, ils entravent ainsi pour de bon la marche du progrès.

Il est possible — je n'en sais rien — que la betteraverie de St-Hilaire, surtout dans les conditions économiques de guerre, ait coûté un peu plus que le prix normal. Mais il n'en reste pas moins vrai que cette industrie est l'un des trop rares projets industriels réalisés chez nous grâce à l'initiative gouvernementale, en vue d'organiser rationnellement l'agriculture et l'industrie en fonction l'une de l'autre. Cette seule considération suffit aux yeux des hommes raisonnables, pour tempérer un peu la critique justifiable sur les points de deuxième ou dixième ordre.

Avant cinq ans l'unanimité se fera quant à l'utilité de l'industrie de St-Hilaire comme elle s'est faite dans le passé, sur un bon nombre de réalisations précédées de débats aussi bruyants que stériles.

Ceux qui se contentent de sourire devant cette propension constante à la critique destructive et qui ne font rien pour rendre la politique positive jusque dans ses critiques manquent une belle occasion de servir leur Province et leurs compatriotes. Cette vicieuse tournure d'esprit des politiciens coûte infiniment plus cher qu'on ne le croit aux Canadiens français.

Dans le cas de la betteravie par exemple, il est évident que nos cultivateurs seront moins enclins à cultiver le betterave s'ils entendent souvent les politiciens se chicaner au risque de ruiner la confiance générale en cette industrie. Or, si l'usine manque de matière première, la production du sucre sera beaucoup moins économique et même les agriculteurs cultivant la betterave avec intelligence et entrain seront victimes de cette faillite d'un secteur important de notre agriculture provinciale.

Puis, l'industrie de St-Hilaire étant abandonnée, il se produire l'une des deux alternatives suivantes: ou bien nos cultivateurs resteront toujours embarrassés d'une production agricole insuffisamment diversifiée pour satisfaire les consommateurs; ou bien des étrangers viendront établir en cette province une industrie du sucre de betterave selon des méthodes plus capitalistes et moins humanitaires. Et nous entendrons celui-ci et celui-là crier: "Maudits Juifs! Maudits Anglais! Maudits Américains!" Mais ce ne sont pas ces protestations qui nous mettront du pain dans le ventre, pas plus que de l'idéal dans l'esprit et du dynamisme dans le coeur.

Pauvres nous autres! Pauvre peuple dirigé par certaines élites beaucoup trop légères!

x x x

Les premières expériences de la culture betteravière alors même que nos cultivateurs n'ont pas encore l'entraînement nécessaire, démontrent clairement que le sol de notre province est propice à la culture de la betterave à sucre. En effet malgré une température défavorable, l'an dernier, 200 producteurs ont obtenu un rendement d'au moins neuf tonnes à l'acre, ce qui veut dire plus de $112. Quelques acres ont même produit 21 tonnes chacun, soit $262.50.

L'hon. M. Barré veut faire un succès de l'industrie de St-Hilaire. Il invite avec insistance les cultivateurs à produire de la betterave. En plusieurs circonstances M. Barré s'est montré beaucoup moins intéressé que d'autres aux stériles chicanes de partis. Nous espérons qu'il pourra rallier toutes les bonnes volontés nécessaires au succès complet de cette oeuvre agrico-industrielle de St-Hilaire. Nos meilleurs voeux.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, Avenue de Salaberry, Québec.)

NOTAIRE
J. A. VILLENEUVE
Règlement de successions
Argent à prêter, Assurance-feu, etc.
138, Radisson Trois-Rivières
Tél. Bureau 1859
Résidence 946, rue Wolfe Tél. 3382

LE SOLDAT BREGER OUTRE-MER

(Par Dave Breger)

"Il passe tout son temps à gratter les patates que nous avons prises à l'ennemi."

Nos conscrits sur un pied d'égalité avec les "actifs"

(Par Maurice Desjardins, correspondant de guerre des journaux de langue française) Tous droits réservés par la Presse Canadienne)

Quelque part en Angleterre, le 18 avril (P.C.-câble)— J'ai refait aujourd'hui un pèlerinage familier à travers les verdoyants paysages du sud de l'Angleterre pour connaître la réponse à une question que l'on m'a posée cent fois durant mon récent séjour au Canada:

"Dans les camps de renforts en Angleterre, existe-t-il de l'animosité entre les conscrits et les volontaires de l'armée canadienne?"

Je suis allé voir nul autre que le lieutenant-colonel Paul Triquet, V.C., de Cabano, Qué., commandant d'un centre d'entraînement, et, après les effusions d'usage, ce fut là la première question que je lui posai.

Sans aucune hésitation, le col. Triquet — qui, soit dit en passant, brûle du désir de retourner au front — m'a répondu:

"Il n'y a absolument pas de friction entre les conscrits et les volontaires. Ici se trouvent des centaines de conscrits parmi les mille hommes que je commande et ils s'entendent fameusement bien avec les volontaires.

"Pas une seule fois n'a-t-on porté à mon attention un incident désagréable."

Le colonel Triquet ajouta: "Dès leur arrivée nous disons aux conscrits que nous les considérons tous comme des Canadiens et que tous volontaires comme conscrits, sont outre-mer unis fraternellement pour la défense de la même cause".

Apprenant que je serais au front dans quelques jours, le Colonel Triquet me demanda de dire aux commandants des Unités canadiennes-françaises que des renforts canadiens-français bien entraînés sont prêts à entrer en lice.

Par la fenêtre de son bureau, il me montra le défilé de ses compatriotes revenant le sourire aux lèvres d'une longue marche forcée de treize milles.

L colonel Triquet a pris un léger embonpoint mais il est en excellente condition physique, exception faite pour sa main droite encore un peu sensible neuf mois après avoir serré des milliers de mains durant sa tournée au Canada l'an dernier,

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS (Droits réservés)

Philibert Noyrot

(1592-1629)

Ce Jésuite mort é 36 ans s'est rendu célèbre surtout par ses entreprises maritimes dans lesquelles il perdit finalement la vie. Il naquit en octobre 1592, au diocèse d'Autun. Il entra au noviciat des Jésuites, à Paris, le 16 octobre 1617. Envoyé l'année suivante à Bourges, il y suivit durant deux ans les cours de théologie et reçut la prêtrise en 1621. La même année, on lui confia la charge de procureur du collège de Bourges qu'il occupa jusqu'à sa mort.

En compagnie du Père Anne de Noue, du Frère Gauffette et de vingt hommes de métier, il descendit à Québec le 14 juillet 1626. L'hostilité des frères Caen, imbus de la religion calviniste, portèrent le Père Noyrot à retourner en France, à l'automne de la même année, afin d'obtenir des autorités la libération de la colonie des commerçants qui cherchaient à l'étouffer. Il fit part de ses griefs au cardinal de Richelieu et, le 27 avril suivant, le puissant ministre créa la "Compagnie des Cent Associés".

Guillaume de Caen, irrité par les démarches fructueuses du Père Noyrot, refusa dans le port de Honfleur, d'embarquer les ballots de marchandises destinés aux Jésuites de Québec. Au printemps de 1626, le Père Noyrot fréta un vaisseau qu'il chargea des provisions nécessaires aux missions canadiennes. Il traversa l'Atlantique en suivant de loin la flotte de Claude de Roquemont. Enfin, il se cacha dans une anse de l'Ile d'Anticosti et, au lieu de poursuivre sa route vers Québec il retourna, pour une raison inconnue, vers l'Europe..

En 1629, son navire prit de nouveau la mer et, cette fois, fit partie de la flotte du capitaine Daniel. Les Pères Lalemant et de Vieuxpont, de même que le Frère Malot l'accompagnaient. Le vaisseau des Jésuites fut jeté sur les récifs de Canseau, entre la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton. Le Père Noyrot disparut dans la mer ainsi que le Frère Malot. Les deux autres religieux échourent sur une île déserte, où ils furent recueillis par des pêcheurs basques. Le naufrage eut lieu le 24 août 1629.

HAUT dans le ciel, une colonne dense, en spirale, marque le passage d'un Spitfire. C'est un pilote canadien qui fonce sur l'ennemi. Il file comme l'éclair au-dessus du tonnerre des bombardiers.

Il est seul au combat. Mais notre coeur le suit, comme il suit tous nos combattants: soldats, artilleurs, marins.

Nos coeurs les suivent. Ça ne suffit pas. Il y faut aussi notre argent pour les nourrir, les équiper, les soigner au besoin, et leur prouver ainsi d'une façon tangible qu'ils ne sont *pas* seuls au combat.

A chaque emprunt de la Victoire, les Canadiens ont démontré qu'ils avaient le coeur bien placé. Le 7e Emprunt a groupé plus de trois millions d'acheteurs. Par ce 8e Emprunt, le Canada vous offre encore l'avantage de l'aider sans contrainte tout en faisant le plus sûr des placements. Vous prêtez à 3%, intérêt payable tous les six mois jusqu'à échéance. Les Obligations de la Victoire sont gagées sur le bon crédit et sur les vastes ressources du Canada. Au cas de besoin, vous négociez facilement vos Obligations.

Vous pouvez échafauder tous vos projets d'après-guerre sur elles.

Un membre de l'industrie du papier
TROIS-RIVIÈRES

le meilleur placement les Obligations de la Victoire 8

KING DE LA GENDARMERIE ROYALE

CHAUSSURES EXCLUSIVES
Réal Pelletier
1472, rue Notre-Dame Trois-Rivières Téléphone: 315

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 20 AVRIL 1945

CELA PAIE DE MAGASINER CHEZ
ZELLER'S
Détaillants aux Canadiens économes

L'objectif des solliciteurs de l'emprunt est de 3,050 ventes

Les solliciteurs trifluviens du VIIIe emprunt de la Victoire ont inauguré officiellement hier leur campagne dans notre ville au cours d'un déjeuner qui leur a été offert à la salle Jacques-Cartier du Château de Blois et que présidait son honneur le maire Arthur Rousseau.

Le mot d'ordre qu'ils ont reçu consiste à dépasser toutes les réussites des emprunts précédents. Ce mot d'ordre leur a été donné par son honneur le maire Arthur Rousseau, par MM. Raoul Provencher et C.-O. Baptist, président-conjoints du comité local, par MM. Roger Bélanger et J.-D. McTagvart, vice-présidents conjoints du comité provincial, et par M. Arthur Spénard, organisateur-conjoint au quartier-général local de l'emprunt.

L'objectif des solliciteurs du VIIIe emprunt aux Trois-Rivières, objectif donné par M. C.-O. Baptist, est de 3,050 ventes atteignant un total de $1,415,200.

Le résultat des ventes générales de l'épargne sur le salaire était, au VIe emprunt, de 1931 ventes pour $744,100., et celui du VIIe emprunt, de 2,544 ventes pour $1,190,700.

Les solliciteurs locaux ont bien confiance de remporter l'un des deux trophées, sinon les deux ensemble, qui sont offerts par le comité provincial pour récompenser l'unité dont le succès aura été le plus marquant. L'un de ces trophées, dont a parlé M. Bélanger, sera décerné à l'unité qui aura accusé la plus forte augmentation de ventes individuelles au VIIIe emprunt par rapport à l'emprunt précédent; l'autre sera accordé à l'unité qui, proportionnellement, aura effectué le plus de ventes.

M. Bélanger croit que l'unité trifluvienne sera au premier rang dans dans la province lorsque les premiers résultats seront annoncés lundi, date d'inauguration du VIIIe emprunt.

Me Raoul Provencher, président-conjoint du comité local, agissait comme maitre de cérémonies au déjeuner d'hier midi. Au nom du quartier-général trifluvien, il a souhaité la bienvenue aux représentants du quartier-général provincial, MM. Bélanger et McTaggart.

Son honneur le maire Arthur Rousseau a félicité les solliciteurs de leur succès aux emprunts précédents. Il a dit: "On m'a invité à ce déjeuner en me donnant l'ordre de vous encourager dans votre tâche. Mais je sais très bien que vous avez assez d'émulation pour abattre tous vos records précédents. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de vous donner une leçon; c'est moi qui viens en chercher une ici."

Le maire Rousseau a insisté sur le fait que tous nos sacrifices dans la vie civile — le sacrifice des solliciteurs par exemple, qui consacrent leurs loisirs au succès de l'emprunt — ne sont rien à côté de ceux que font nos militaires sur les champs de bataille d'Europe.

M. Baptist et les autres orateurs ont abondé dans le même sens en disant que la réussite du VIIIe emprunt serait plus facile que les autres, parce que l'esprit du public est vendu aux emprunts et que la sollicitation faite aux emprunts précédents servira au succès du VIIIe emprunt.

M. Bélanger a profité de la circonstance pour féliciter le brigadier Jean Allard, ancien commandant du Royal 22e Régiment, de sa récente promotion. Il a prié ses beaux-frères, le maire Rousseau et M. Provencher, de lui transmettre ces félicitations.

Au déjeuner des solliciteurs de l'emprunt

Les solliciteurs trifluviens du VIIIe emprunt ont été conviés à un déjeuner servi hier midi à la salle Jacques-Cartier du Château de Blois, pour marquer officiellement le point de départ de leur campagne et pour recevoir le mot d'ordre. La photo, que nous publions ci-dessus, a été prise à la table d'honneur. De gauche à droite: MM. Gaston THIBODEAU, divisionnaire; Raymond MARCHAND, organisateur conjoint; Roger BELANGER, vice-président provincial; Son Honneur le maire Arthur ROUSSEAU; Me Raoul PROVENCHER et M. C. O. BAPTIST, présidents conjoints du comité local; MM. J. D. McTAGGART, vice-président provincial, et Arthur SPENARD, organisateur conjoint du comité local.

La Cité achètera la maison de la famille du premier ministre

La cité des Trois-Rivières doit incessamment acheter la maison familiale de l'honorable Maurice L. Duplessis, premier ministre de la province afin de relier la rue St-Charles à la rue DesGroseillers et de faire disparaitre l'un des coins les plus dangereux pour la circulation automobile.

Le projet a déjà été acceptée en principe par les memrbes du conseil et la succession de feu l'hon. juge L.N. Duplessis. La résolution autorisant le maire à signer le contrat d'achat serait adoptée probablement lundi soir ou à la prochaine réunion régulière du conseil.

Nous comprenons que le premier ministre et ses soeurs achèteraient une maison dans le centre de la ville.

La ville projette depuis longtemps de redresser la rue DesGroseillers et de la faire aboutir directement à la rue St-Charles. La maison Duplessis sera démolie ainsi que les bureaux y attenant, en sorte que l'intersection des rues DesGroseillers, Laviolette et St-Charles occupera l'emplacement des bâtisses actuelles. La ville se propose aussi de défendre le stationnement sur la rue Laviolette en face du Château de Blois. Par contre, la rue DesGroseillers deviendra assez large pour que l'on détermine une zone de stationnement à proximité du Château de Blois.

Avec la démolition de la résidence Duplessis que tôt ou tard là ville aurait dû exproprier, disparaitra une vieille maison trifluvienne et des bureaux qui furent occupés par deux juges et un premier ministre, de même que par plusieurs avocats.

Cette maison fut bâtie au siècle dernier par Me Louis D. Paquin, père de M. l'abbé Pothier-Paquin et de Mlle Bertha Paquin, de notre ville.

C'est en 1886 qu'elle fut achetée par Me L.-N. Duplessis, père du premier ministre actuel qui fut député du comté, puis juge de la Cour Supérieure. Toujours habitée depuis par des membres de la famille Duplessis, elle fut jusqu'à maintenant la résidence officielle du premier ministre et sa soeur, Mme Henri Balcer y demeure encore.

Les bureaux attenant à la maison furent érigés voici plus de quarante ans et furent d'abord occupés par Me L.N. Duplessis auquel se joignit quelques années plus tard Me Narcisse Martel pour former l'étude légale Martel et Duplessis. Le premier ministre, admis au barreau en 1913, s'y installa pour pratiquer sa profession. Son beau-frère, M. le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, alla l'y rejoindre en 1915 pour former l'étude Duplessis et Langlois. Pendant une couple d'année on vit ensuite l'étude Duplessis, Langlois et Durand. L'étude Duplessis, Langlois et Lamothe, telle qu'on l'a connue durant de nombreuse années a débuté en septembre 1923 avec l'entrée dans cette société de Me Léon Lamothe, c. r., actuellement chef du contentieux à l'Hôtel-de-Ville. Cette étude a vécu jusqu'en 1936 alors que Me Maurice L. Duplessis devint premier ministre de la province. Les bureaux furent occupés jusqu'en 1943 par Mes Langlois et Lamothe, ce dernier acceptant ensuite le poste de chef du Contentieux de l'Hôtel-de-Ville. Me Edouard Langlois pratiqua seul jusqu'à l'admission au barreau, en 1944, de son fils, Me Maurice Langlois, substitut jr du procureur général, qui occupe les bureaux, depuis le nomination de son père au poste de la Cour des Sessions de la Paix.

Anniversaire

L'honorable Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec et député des Trois-Rivières, célèbre aujourd'hui le cinquante-cinquième anniversaire de sa naissance. Nous nous joignons à ses parents trifluviens et à ses innombrables amis pour lui offrir nos félicitations et nos meilleurs voeux de longue vie. Il est né le 20 avril 1890.

La Chambre célèbre M. Duplessis

Québec—20— (Du correspondant parlementaire du Nouvelliste) L'Assemblée Législative, anticipant d'une journée, a rendu, hier après-midi, un bel hommage à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, qui célèbre aujourd'hui son 55ième anniversaire de naissance.

C'est avec une belle et touchante unanimité que tous les groupes se sont unis pour offrir leurs meilleurs voeux au premier ministre dans cette circonstance et lui souhaiter une longue et fructeuse carrière.

Et M. Duplessis a remercié ses collègues de la Chambre avec émotion disant que des scènes comme celles dont il était actuellement l'objet constituaient un merveilleux réconfort pour les hommes publics dont la carrière n'est pas toujours formée d'heures agréables.

C'est au début de la séance que la Chambre s'unit ainsi pour témoigner son amitié et son estime au chef du gouvernement, après qu'un page eut déposé sur son pupitre deux gerbes de roses, une donnée par les ministériels et l'autre par les membres de la galerie de la presse.

Lhon. Onésime Gagnon se leva le premier pour exprimer les souhaits des députés de l'Union Nationale. Parlèrent ensuite, l'hon. Adélard Godbout ,chef de l'opposition, M. André Laurendeau, chef du Bloc Populaire, Me René Chaloult, député de Québec-Comté; M. D.J. O'Connor, député libéral d'Huntingdon au nom des Irlandais; M. Maurice Hartt, député libéral de Saint-Louis, au nom de la minorité juive, et M. G.-C.Marler, député libéral de Westmount, au nom des anglo-protestants.

Hier soir, l'hon. Maurice Duplessis, était fêté par les députés de son parti, les conseillers législatifs de son groupement à un dîner intime au Café du Parlement. Le dîner fut présidé par Me Hormidas Langlais, député des îles de Madeleine et whip du parti. Les hommages de l'Union Nationale furent présentés au premier ministre par Sir Thomas Chapais et M. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes. L'hon. M. Duplessis, très ému de cette nouvelle marque d'estime, a remercié ses collègues et leur a donné des directives. Ce fut un jeune, Me Germain Caron, député de Maskinongé, qui remercia le premier ministre.

Voici un bref résumé des discours prononcés dans l'après-midi, à l'Assemblée Législative .

Lhon. M. Gagnon

Le trésorier provincial se déclare heureux d'avoir chaque année le privilège d'offrir à son chef, au nom de tous, des voeux de bonheur et de prospérité à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il lui souhaite de rester au pouvoir pendant 25 ans au moins, de conserver sa robuste santé, de garder son esprit incomparable, de continuer à donner à la province une administration progressive et de ne connaitre jamais que le parfum des roses.

Lhon. M. Godbout

Le chef de l'opposition libérale dit tout d'abord avec humour qu'en fêtant leur chef un jour à l'avance, les ministériels ne doivent assurément pas trahir un désir de le voir vieillir rapidement. Pour notre part, dit-il, nous voulons le garder tel quel. Si nous pouvons avoir des divergences politiques, nous conservons à son égard une amitié sincère. Je lui souhaite une longue carrière.

M. Godbout souligne que le premier ministre a toujours eu un culte pour ses parents. Ils ont donné à la province, dit-il, un homme de caractère et de talent. Je suis sûr que du haut du ciel ils sont orgueilleux de lui. Ils ont certainement raison de l'être.

(Suite à la page 7)

Sainte-Angèle veut faire baisser le prix du billet à la traverse

La Corporation de la municipalité de Sainte-Angèle de Laval a logé une demande à la Régie des Services Publics de la province de Québec, pour demander l'abaissement des taux chargés par le service de la traverse municipale. Cette municipalité demande que le taux soit réduit à $0.05 du billet pour les travailleurs et les étudiants demeurant à Sainte-Angèle de Laval.

Cette requête fait suite à une résolution adoptée par cette même corporation le 2 février dernier.

La requérante allègue entre autres raisons que le service donné par notre traverse n'est pas satisfaisant pour le prix exigé ($0.15 cents du billet). Elle déclare aussi que les étudiants et les travailleurs ne peuvent pas venir demeurer dans notre ville, à cause de la rareté des logements et des loyers exhorbitants.

Le conseil de ville a pris connaissance de cette requête et a chargé le chef du contentieux Me Léon Lamothe c.r. de défendre les intérêts de la ville de la Régie.

Le bill de Radio-Québec sort amendé du Conseil législatif

Québec, 20 (Du correspondant parlementaire du Nouvelliste) —Le Conseil Législatif a finalement adopté en troisième lecture le bill de la Radio-Québec, mais avec un amendement de l'honorable Gordon Hyde, dont l'objet est de former un organisme administratif de trois personnes sous le nom de l'Office de la Radio et dont le président exercera à la fois les fonctions de gérant. Les membres de cet office seront nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

L'amendement de l'honorable G. Hyde a été adopté par un vote de 9 à 7. Se prononcèrent pour l'amendement les honorables MM. G. Hyde, F. L. Connors, Wilfrd Bovey, Elisée Thériault, P. R. Du Tremblay, Jacob Nicol, Charles Delagrave, Hector Laferté et Georges A. Simard.

Votèrent contre les honorables MM, Victor Marchand, Gustave Lemieux, Jean-Louis Baribeau, Sir Thomas Chapais, Pierre Bertrand, Médéric Martin et L. O. Grothé.

Le Conseil devait ensuite voter deux autres amendements découlant du premier. Le premier adopté par un vote de 10 contre 6 disant que l'Office ne sera pas dissout par le décès d'aucun de ses membres, mais que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra lui nommer un remplaçant et pourra même lui nommer un suppléant au cas d'absence de maladie ou d'incapacité d'agir.

L'autre amendement adopté par un vote de 9 à 7 dit que les traitements des membres de l'Office, du gérant et de son suppléant seront fixés par le lieutenant gouverneur en conseil. Ile ne devront pas cependant dépasser la somme de neuf mille dollars par année quant au gérant et sept milles cinq cents dollars ($7,500.) quant au suppléant.

Un quatrième amendement, de l'honorable Gordon Hyde, demandant de supprimer le préambule du bill entraina deux autres votes. Le premier renversa une décision du président du comité plénier, l'honorable Médéric Martin, déclarant hors d'ordre l'amendement Hyde. Le vote fut de 9 à 7. Plus tard sur un deuxième amendement de M. G. Hyde fut rejeté par 10 à 4.

L'amendement de l'hon. Gordon Hyde se lit comme suit: L'article est remplacé par les suivants:

1.—Un organisme administratif formé de trois personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil est institué par la présente loi sous le nom de l'Office de la Radio de Québec.

Cet office constitue une corporation et possède les droits et les pouvoirs appartenant aux corporations en général.

1a—Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme un gérant choisi parmi les membres de l'Office et qui en sera le président.

1b—Le lieutenant-gouverneur en conseil peut aussi nommer un gérant suppléant choisi parmi les membres de l'Office et qui en sera vice-président.

Soulignons que l'hon. Jacob Nicol avait présenté la veille un sous-amendement à peu près analogue, qui avait été adopté par un vote de 9 à 7. Mais comme ce sous-amendement était greffé à un amendement qui fut par la suite déclaré hors d'ordre il se trouvait automatiquement annulé.

Les deux autres amendements soumis à la séance d'hier par l'hon. Gordon Hyde ne formaient en réalité que des corrollaires au premier.

C'est après qu'ils eurent été adoptés que l'hon. Gordon Hyde présenta sa demande de faire supprimer du bill le préambule.

Sir Thomas Chapais: "Avec cet amendement c'est le projet de loi lui-même qui s'écroule. Le préambule étant disparu, le bill de Radio-Québec n'aurait plus sa raison d'exister.

"C'est l'idée même du projet de loi que l'on veut ainsi supprimer. Ce dernier, si on adoptait l'amendement de M. Hyde, ferait nauffrage complètement.

"L'amendement vient absolument à l'encontre de la 2e lecture du bill que nous avons voté la semaine dernière. Je soutiens que l'amendement de M. Hyde n'est pas dans l'ordre. Par la 2e lecture du bill nous avons, ici-même, décidé que le bill de Radio-Canada était dans l'ordre du moins quant à sa tenue générale."

M. Martin: (Président du Comité Plénier): "Je déclare l'amendement de M. Hyde hors-d'ordre."

M. Hyde: "M. le président, j'en appelle à la Chambre de votre décision."

Et la décision de l'hon. M. Médéric Martin est renversée par le vote de 9 à 7.

On recommença alors la discussion sur l'amendement Hyde.

Sir Thomas Chapais: "J'insiste de nouveau sur la gravité du vote que vous êtes appelés à donner sur l'amendement de M. Hyde à l'effet de faire sauter le préambule du bill. Je demande donc à la Chambre de ne pas voter pour la suppression du préambule. Je crois que j'ai le droit de faire une telle demande."

M. Nicol: — :"De façon générale un bill du gouvernement devrait être présenté sans préambule. Avec un préambule on nous fait, souventes fois, dire des choses qui ne sont pas exactes. Mais si on voulait faire sauter le préambule du bill on aurait dû le faire lor de la 2ème lecture du bill. Je suis d'opinion que l'on ne peut le faire maintenant sur la 3ème lecture du projet de loi."

On prend alors le vote sur l'amendement de M. Hyde et cet amendement est défait par le vote de 10 à 4, confirmant en quelque sorte la décision du président du comité plénier, l'hon. M. Médéric Martin.

(Suite à la page 7)

Le rôle d'évaluation de 1945 a été homologué par le conseil

Le conseil de ville a homologué le rôle d'évaluation de 1945, après avoir pris connaissance du rapport du bureau d'audition des plaintes, et il a déclaré ce rôle d'évaluation en vigueur pour toute l'année, jusqu'à la confection d'un autre rôle.

La résolution a été proposée par M. l'échevin Frédéric Poliquin et secondée par M. l'échevin Napoléon Alarie.

Dans ce rôle d'évaluation les grandes industries apparaissent pour la valeur déterminée par les évaluateurs municipaux et les évaluateurs-experts engagés par la ville, tout spécialement dans le but de fixer l'évaluation de 5 compagnies: la Canadian International Paper ($12,720,500); la Saint-Lawrence Paper Mills, ($8,005,800.); la Consolidated Paper Corporation: ($6,055,300); la Wabasso Cotton: ($4,790,700); et la Canada Iron Foundries: ($1,546,500.).

En homologuant le rôle d'évaluation le conseil de ville a posé un geste très important, qui marquera sûrement un tournant dans le différend qui existe actuellement entre la Canadian International Paper et la Saint-Lawrence Paper Mills.

Comme l'a dit jeudi soir dernier au dîner de la Chambre de Commerce, l'homologation du rôle ne ferme pas la porte aux négociations, mais elle aura sûrement pour effet de hâter davantage ces négociations, car en effet les compagnies devront en arriver à un arrangement avec la ville ou devant l'impossibilité d'une entente, attaquer le rôle devant la Cour, dans les délais prescrits par la loi.

La ville, pour sa part, ne pouvait pas retarder indéfiniment l'homologation du rôle, car la préparation du rôle de perception et des comptes de taxes presse de plus en plus. En outre la ville opère sans budget depuis le début de l'année.

L'hon. Girouard prend 2 causes en délibéré

L'honorable juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure a pris en délibéré deux causes d'actions en dommages au cours de la deuxième semaine du terme peu chargé du mois d'avril.

Dans la première de ces causes il s'agit d'une action intentée par M. Joseph Demontigny, menuisier-charpentier de notre ville à la compagnie Gouin Lumber Co. Ltd et Florent Côté, conjointement. Cette action est consécutive à un accident survenu le 30 octobre 1942 alors que M. Demontigny fut blessé quand sa bicyclette vint en collision avec un camion appartenant à la défenderesse et conduit par le chauffeur de celle-ci, M. Florent Côté. Demontigny réclame des dommages pour une somme de $3,750.00.

L'étude légale Poisson Heaton & Caron représente le demandeur, tandis que le Cie Gouin Lumber est représentée par Me François Lajoie, c.r.

La seconde action a été intentée par M. Roméo Toupin, propriétaire de taxis du Cap-de-la-Madeleine, à M. Georges Soulard, de Saint-Ubald, district du Québec. L'accident qui a motivé cette action se produisit au Cap-de-la-Madeleine, sur la rue Fusey, le 30 novembre 1944, alors que l'auto du demandeur entra en collision avec le camion du défendeur. M. Toupin réclame une somme de $304.30 de M. Soulard, qui nie toute responsabilité et dans une demande reconventionnelle prie la Cour de statuer qu'il a droit à $258.55 de dommages.

Me Jules Provencher occupe pour le demandeur et Me Wilfrid Gariépy pour le défendeur et demandeur reconventionnel.

Aux tertiaires du Cap

Dimanche, le 22 avril, aura lieu la visite canonique des tertiaires des paroisses Sainte-Madeleine et Sainte-Famille, au Cap de la Madeleine.

MM. Dumoulin, Bergeron et Francoeur continuent le débat sur le budget

Québec, 20 (Du correspondant parlementaire du Nouvelliste) —Le débat sur le budget ne prendra pas fin avant la semaine prochaine, l'Assemblée Législative l'a suspendu, hier après-midi, après trois autres discours par MM. Jacques Dumoulin, député de Montmorency, Ovila Bergeron, député de Stanstead et J.-A. Francoeur, député de Montréal-Mercier. C'est M. Cyrille Dumaine, député de Bagot, qui demanda l'ajournement du débat sur la fin de la séance et c'est alors que M. Duplessis déclara que le débat ne reprendrait pas avant la fin de la semaine, la Chambre devant commencer, hier soir, l'étude de la nouvelle loi électorale.

Voici le résumé des trois discours prononcés, hier après-midi.

M. JACQUES DUMOULIN

A la reprise du débat sur le discours du budget la parole est au député de Montmorency. Le trésorier provincial, dit-il, s'est appliqué à montrer que la gestion financière du parti libéral avait été malheureuse de 1939 à 1944, quand celle de l'Union libérale avait donné à la province un régime financier équitable de 1936 à 1939. M. Dumoulin estime que ce fut le contraire qui se produisit et le prouve en disant que la dette de la province qui était de $160,643,000. en 1936 était de $378,400,000. en 1939, soit une augmentation de 217 millions de dollars en trois ans. Si l'on s'entient aux chiffres cités par le trésorier il estime que la situation n'est pas meilleure. D'après le discours du budget les libéraux ont augmenté la dette de 39 millions en 5 ans, tandis que l'Union Nationale l'avait augmenté de 165 millions en 3 ans.

Il répond ensuite aux accusations portées par le ministre du Commerce qui reprochait au gouvernement libéral de n'avoir rien fait en cinq ans et il cite au hasard les oeuvres du parti libéral: augmentation considérables des budgets de l'agriculture, de la colonisation et de l'instruction publique, addition d'une somme de 15 millions au fonds du crédit agricole; création d'un ministère de la santé et ouverture de nombreuses unités sanitaires; création d'un ministère des pêcheries et assistance multiple aux pêcheurs de la Gaspésie; création de l'office du drainage, vive impulsion à la culture du lin, augmentation des pensions aux vieillards.

A ceux qui prétendent que l'Union Nationale a emprunté beaucoup de 1936 à 1939 pour régler le problème du chômage, il dit que le chômage commença à être en regression à partir de 1937 et que les libéraux de 1930 à 1936 dépensèrent au delà de 100 millions pour le combattre.

A une allusion du député de Montmorency, le premier ministre déclare qu'il ne s'est absenté qu'une seule fois de 1936 à 1939, ce fut pour se rendre en Angleterre, à ses frais pour se reposer. Il se fit représenter par de ses collègues à l'exposition de Paris et au couronnement du roi.

M. Dumoulin termine en reprochant au trésorier de présenter un budget fictif et incomplet. On demande de voter 101 millions, mais l'on oublie de parler d'un montant de 50 millions qu'on s'est fait voter par les Chambres depuis le début de la session.

M. OVILA BERGERON

Le député de Standead dit que depuis le début du débat sur le budget, nous avons vu les vieux partis s'accuser sans cesse mutuellement d'avoir augmenté la dette de la province. Le peuple est pas mal sceptique quand il observe cet-

(Suite à la page 7)

L'activité politique

L'activité politque se manifeste de plus en plus ouvertement dans notre ville et dans la région. Déjà M. Robert Ryan a annoncé sa candidature officielle pour le parti libéral dans notre comté. Un autre candidat du parti C. C. F., cette fois, est connu officiellement. C'est M. Lionel Fortin, un ouvrier.

Les rumeurs vont aussi leur train. On dit couramment que Me Léon Méthot c.r. sera candidat du parti progressiste-conservateur, mais M. Méthot n'a pas fait encore de déclaration à ce sujet.

De source fiable nous avons appris que l'honorable Wilfrid Gariépy, un vétéran des luttes politiques aux Trois-Rivières et ancien député libéral du comté, posera de nouveau sa candidature. Me Wilfrid Gariépy n'a pas encore annoncé sous quel étendard il combattrait, mais l'opinion générale jusqu'à présent, c'est qu'il se présentera au moins comme candidat indépendant.

Entre temps plusieurs caucus se tiennent dans notre ville et dans tous les comtés de la région. On sait que Me Paul-Arthur Trahan, de Nicolet, est candidat officiel du parti libéral dans le comté de Nicolet-Yamaska. Il a été le choix d'une convention libérale tenue il y a quelques mois.

M. Lucien Dubois, député actuel de Nicolet-Yasmaska, sera aussi candidat.

Ces jours derniers M. J. A. Crête, député de Saint-Maurice-Laflèche annonçait qu'il ferait de nouveau la lutte. Il a ajouté qu'il approuvait la "politique autonomiste de l'hon. J. P. A. Cardin.".

Candidat officiel

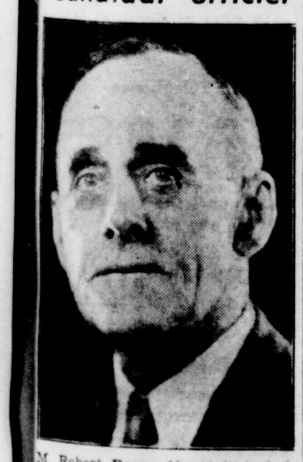

M. Robert Ryan, député libéral du comté des Trois-Rivières, sera de nouveau candidat libéral officiel du parti ministériel aux élections du onze juin prochain. M. Robert Ryan a été mentionné dans une première liste partielle des candidats officiels du parti libéral dans la région de Montréal et les environs.

Il nous a confirmé cette nouvelle hier après-midi, mais il a ajouté, qu'il n'avait aucune déclaration à faire pour l'instant.

Le Dr A. Jutras à la Société Médicale

Le docteur Albert Jutras, radiologiste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, prononcera une causerie dimanche, le 6 mai prochain, devant les membres de la Société Médicale des Trois-Rivières ainsi que leurs épouses. Le Dr Jutras a intitulé sa causerie: "Votre main", et parlera à un dîner qui aura lieu au Château de Blois, à 7.30 heures p.m.

Dans Marius

PIERRE DAGENAIS, animateur de l'EQUIPE, groupement de jeunes artistes canadiens-français, interprétera le rôle de Marius dans la pièce du même nom qui sera jouee sur la scène du CAPITOL, mercredi prochain, le 25 avril. La jolie Janine SUTTO, Reine de la Radio pour 1945, jouera le rôle de Fanny. MARIUS a obtenu des succès extraordinaires à Montréal et à Québec. La troupe compte une quarantaine de personnes. Les décors, d'après la critique, sont un chef-d'oeuvre du genre. Et n'oublions pas, au milieu de ces décors, la bonne figure d'Ovila dans le rôle de César! Les billets s'enlèvent rapidement. Procurez-vous le vôtre sans tarder.

La Société Médicale se réunira le 26

Jeudi prochain, le 26 avril, les membres de la Société Médicale des Trois-Rivières se réuniront aux bureaux de l'Unité Sanitaire, à 9 hres p.m.

Ils y entendront le Dr A. Chartier, conférencier invité qui traitera des "Accidents du Travail" et des "Affections Médicales d'origine rtaumatique."

Mise au point du premier ministre

Québec, 20 (D.N.C.)—Le premier ministre a fait une mise au point, au début de la séance d'hier après-midi, à l'Assemblée Législative, au sujet de l'interprétation donnée à ses paroles, par certains journaux, au cours du débat sur le bill rétablissant les Régies des transports et de l'électricité. Il s'agit des causes d'expropriation en général et de l'expropriation de la Montréal Power en particulier.

J'ai dit, précisa M. Duplessis, que les causes d'expropriation qui relevaient jusqu'à-là de la Régie des services publics, seraient à l'avenir de la juridiction de la Cour Supérieure. Quant à l'expropriation de la Montreal Power, j'ai dit qu'un bill serait présenté au cours de la présente session.

M. Godbout.—J'ai fait la même erreur. J'avais compris que l'affaire de la Montreal Power serait soumise à la Cour Supérieure.

Pendant que parlait le chef de l'opposition, un page apporta une gerbe de fleurs sur le pupitre du premier ministre, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Les applaudissements éclatèrent dans toute la Chambre et le débat sur la question de l'expropriation se trouva clos.

Mgr Comtois, patron du VIIIe emprunt

Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, sera patron de la campagne du VIIIe emprunt de la Victoire dans notre ville. Il a accepté à ce sujet la requête que lui ont présentée hier après-midi, MM. Raoul Provencher, président conjoint, Gaston Thibodeau, J. Marchand et Arthur Spénard, organisateurs de la campagne, qui lui ont rendu visite à l'évêché.

Mgr Comtois s'est vivement intéressé aux détails de l'organisation et il a promis son appui le plus complet.

Téléphone 1353
GASTON BARIBEAU
Comptable agréé
1371, rue Hart, T-Rivières

J. B. René de Cotret, C.G.A.
Henri Ferron, C. A.
Roland Nobert, C. A.
Tél.: 1077
René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie
Comptables-Vérificateurs
Edifice Ameau
118 Radisson
Trois-Rivières, Qué.

OUVERTURE SAMEDI SOIR
Restaurant BELVÉDÈRE
POINTE DU LAC
Spécialités:
Repas légers et complets

SEMAINE NATIONALE
de la
JEUNESSE INDEPENDANTE CATHOLIQUE
Heure Sainte
pour jeunes gens et jeunes filles
Ce soir
de 8 à 9 heures
A la Chapelle des Soeurs Marie-Réparatrice

LE GALA ARTISTIQUE DE LA SAISON !
"MARIUS"
L'incomparable chef-d'oeuvre de Marcel Pagnol
Au Théâtre Capitol
Mercredi 25 Avril
Distribution:—
- Pierre Dagenais
- Janine Sutto (Mademoiselle Radio 1945)
- Ovila Légaré
- Roland Chenail
- Camille Ducharme
- Robert Gadouas
- Noël Gauvin
- Jean Lajeunesse
- Jean Renay
- Rose Day Duzil

On y viendra de tou les de tous les région

Plan et billets déposés au Restaurant St-Maurice (chez Bolduc)
Chez C. W. Lindsay, Restaurant Kerhulu rue Notre-Dame
Aux deux Pharmacies Lanouette:
rue Notre-Dame — Fusey Cap-de-la-Madeleine
Il reste encore de bons billets — Réservez les vôtres sans retard

Méfaits d'un coup de vent

Shawinigan, 19—Le coup de vent d'hier après-midi a fait des dommages. Cette photo le prouve. Le vent a arraché le toit et le garde-fou de la galerie à l'arrière du 3e étage d'une propriété de M. Alex. Lavergne, rue Tamarac, lui a fait faire le tour de la maison et traverser la rue, pour s'arrêter partiellement sur l'arbre que l'on voit à l'extrême-gauche de cette photo, et sur les fils téléphoniques, mais non sans enfoncer le panneau vitré de la galerie, au 2e étage de la propriété de M. Omer Brousseau.

Le soldat Gérald Boisselle meurt au combat en Allemagne

Shawinigan, 20—Un autre militaire de Ssawinigan manque à l'appel. Le soldat Gérald Boisselle, 25 ans, a été tué au combat.

Ce soldat était célibataire, et fils de M. Georges Boisselle, 105, 1ère rue. Il a été tué en Allemagne, le 10 avril.

Ce militaire s'enrôla en 1942. Il fit une partie de son entraînement à St-Jérôme et Halifax, passa bombardier, servit avec l'Atlantic Command, traversa en 1944, se battit en Italie, en Hollande et en Allemagne. Au moment de sa mort, il était artilleur, dans le Régiment de Maisonneuve.

La famille a appris ces jours derniers la tragique nouvelle. Un frère du défunt, Donat Boisselle, a aussi servi dans cette guerre, mais a été licencié honorablement. Il laisse un autre frère Roger, trois soeurs, Yvette, Violette et Gisèle.

Nos sympathies avec la famille Boisselle dans l'épreuve qui l'atteint.

Soirée des Fermières de La Tuque

La Tuque, 20 (D. N. C.) — Les Fermières de La Tuque ont récemment présenté une soirée de cartes, à la salle paroissiale. L'assistance fut nombreuse, et de très beaux prix furent distribués.

On rafla quatre paniers de provisons qui furent gagnés par Mmes Maurice Duchesneau et Augustin Tremblay, du Rapide Blanc, Mlle Marguerite Filion, et le lieutenant R. Leroux. Un magnifique tapis fut gagné par Mlle Yvonne Filion, et deux prix de présence par Mlle Clémence Fortier et Mme Armand Greffard, des sacs de légumes par Mme Jos. Pelletier et Mlle A. Roy, M. Ed. Champagne gagna le prix de consolation.

Le tennis chez les Chevaliers de Colomb

Shawinigan, 20. — Voici de bonnes nouvelles pour les amateurs de tennis. Le club de tennis des Chevaliers de Colomb commencera ses activités au début de la semaine prochaine. On nous apprend, de bonne source, que la production des balles de tennis sera doublée, et, en plus, la direction aura, pour chaque abonné, un certain nombre de balles. Toutes personnes désirant avoir plus de renseignements voudront communiquer avec M. Napoléon Boisvert, tél. 2458.

Requête à la Commission des Acidents du Travail

Shawinigan, 20. — Le conseil de ville a passé mercredi soir une résolution, proposée par M. l'échevin Grenier, secondée par M. l'échevin Ménard, pour demander à la Commission dse Acidents du Travail l'autorisation de faire bénéficier les constables-pompiers de Shawinigan de l'assurance-patronale de la cité de Shawinigan.

Êtes-vous
PÂLE, FAIBLE
parce que vous souffrez
d'ANÉMIE SIMPLE ?

● Les femmes qui souffrent d'anémie dite "simple", si leur sang est pauvre en fer, sont pâles, faibles, épuisées. Elles devraient essayer les tablettes de Composé Lydia E. Pinkham avec addition de fer. Les tablettes Pinkham's sont un des meilleurs toniques ferrés qu'on puisse employer chez soi pour aider à se refaire du sang rouge.

TABLETS de Composé Lydia E. Pinkham
(avec addition de fer)

Avis de non responsabilité

A partir de cette date nous ne nous tiendrons plus responsables d'aucune dette contractée en notre nom par qui que ce soit à moins d'un écrit de notre main.

M. et Mme Arthur Gignac
681 10ième rue
Grand'Mère — Tél.: 375

Offre d'emploi
POUR
1 vendeuse
ET
1 vendeur

Les personnes sans expérience peuvent obtenir ces emplois si elles sont de bonnes familles. Nous les initierons au commerce et à la vente. Nous en ferons de bons vendeurs et même des chefs de départements. Nous payons de bons salaires qui augmentent graduellement avec la compétence.

Ces positions sont des positions permanentes.

VOIR
KASTNER Ltée
60, 5e Rue Tél. 3671
SHAWINIGAN
OU
Service Sélectif National

VOUTE
Air Conditionnée
Très moderne
POUR ENTREPOSER
VOS PRECIEUSES
FOURRURES

La meilleure protection pour vos fourrures c'est l'entreposage au froid. Nos voûtes à contrôle scientifique du froid vous assurent cette protection complète.

GEO GUERE
47, 4e Rue Tél. 2146

Paul Robert brille aux Golden Gloves

Shawinigan, 20. — Un jeune boxeur que nous avons vu à l'oeuvre, l'an dernier, et qui fit très belle figure, se distingue actuellement à Montréal, dans le tournoi des Golden Gloves, à la aPlestre Nationale. Il s'agit de l'athlète Paul Robert, un solide gaillard d'environ 170 livres. Mercredi soir, il a mis un adversaire hors de combat en deux rondes, après l'avoir expédié trois fois au plancher. Il devait passer en finale hier soir, et on lui concédait de bonnes chances de l'emporter. C'est un autre protégé de l'instructeur local, Wilfrid de Carufel.

La semaine jiciste a été clôturée hier

Shawinigan, 20. — La semaine nationale de la propagande familiale entreprise par la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine a pris fin hier soir par une heure sainte que prêcha le R. P. Marcil, à la chapelle du monastère des Dames Ursulines.

Toutes et tous les intéressés sont priés de noter que la soirée-forum que nous annoncions pour samedi soir a dû, pour raisons majeures, être contremandée, et que les activités ont pris fin hier soir.

L'organisation est des plus satisfaites du résultat de chacune des manifestations qui ont eu lieu et de l'intérêt qui les a entourées. Elle remercie tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès.

Petites notes du conseil de ville

Shawinigan, 20. — Me Alex. Bastien a avisé les autorités municipales, par une lettre dont le conseil a pris connaissance mercredi soir, que M. Legault, qui fut récemment victime d'un accident, au cours d'une sortie de la brigade incendie, réclame $664. à la cité de Shawinigan pour les dommages dus à cet accident.

Le conseil a aussi pris connaissance d'une demande de huit contribuables pour faire faire un trottoir sur les rues St-Louis et Gaspé Cette demande a été référée pour plus ample étude.

Une demande pour amender un règlement de construction sur une partie de la rue St-Jacques, de façon à permettre la construction d'escaliers extérieurs et de maison de plus d'un étage, fut faite récemment à la cité. Le conseil a été informé par son aviseur légal que la chose pouvait se faire.

Le conseil a décidé d'éclairer la ruelle de la 6e rue. M. Jacques a aussi représenté que la rue Saint-Marc devait être mieux éclairée. Enfin, M. Dalphond a déclaré que l'éclairage était insuffisant en arrière du Marché de la 5e rue, et que l'on devait améliorer cette situation.

Le conseil a voté une résolution (proposée par l'échevin Gagnon, secondée par l'échevin Lavergne) pour autoriser la compagnie Carier et Frère à faire un arrêt d'autobus, près de l'usine no 2 de l'Aluminum, sur le trajet Shawinigan-Grand'-Mère, ceci en réponse à une demande de M. J.-A. Foucher. M. l'échevin Mercier a aussi demandé un arrêt à la rue St-Onge.

Importante réunion syndicale ce soir

Shawinigan, 20. — Ce soir, à huit heures, aura lieu une importante assemblée du Syndicat des Employés de l'Aluminum de Shawinigan Falls.

Cette réunion se tiendra au numéro 48 de la 5e rue, l'ancien local de la bijouterie E.-H. Lamothe.

Un rapport des négociations en cours entre le Syndicat National de l'Aluminum et l'Aluminum Co. of Canada Ltd, sera présenté, de même qu'un rapport de la réunion tenue jeudi après-midi (hier), entre les deux parties intéressées.

Une nouvelle qui a fort réjoui nos institutrices

Shawinigan, 20. — Les Institutrices Catholiques de Shawinigan se réjouissent de l'heureux résultat des quelque 45 séances du comité d'arbitrage formé pour entendre leur différend avec la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, comité qui a siégé durant huit mois et qui a pu ainsi accumuler une documentation considérable, surtout en ce qui regarde l'enseignement et ses problèmes chez nous.

Comme leur problème est aussi celui du corps enseignant de Shawinigan, la population sera intéressée de savoir que l'échelle des traitements demandée par l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal a été accordée intégralement, soit de mille à deux mille dollars pour les femmes, et de douze cents à deux mille neuf cents dollars pour les hommes enseignant au cours élémentaire, avec effectif rétroactif au 1er juillet 1944. Un supplément de cent dollars est accordé aux professeurs de 7e et 8e années, classes de certificats.

Le plus intéressant est de noter les motifs de la décision du comité d'arbitrage. Voici ces principales raisons:

La raison majeure qui a amené ce comité à décréter l'augmentation est celle que leur a fourni le salaire des instituteurs protestants, qui est encore plus élevé que celui qui est mentionné dans le projet de convention collective, et la tâche et le milieu, en somme, sont les mêmes, les qualifications équivalentes, les responsabilités et les besoins identiques.

Le rapport affirme ensuite que l'éducation est le premier élément de l'avancement social, qu'on ne peut choisir les professeurs avec trop de soin et que l'excellence du traitement facilitera naturellement le choix des meilleurs sujets. Le professeur se distingue de tout autre employé de par la nature même de ses fonctions.

On a objecté les longues vacances, souligne le rapport, elles sont inhérentes à l'exercice de la fonction et la suivent nécessairement. L'erreur la pire, et source de bien des préjugés, est de croire que le professeur ne l'est qu'en classe.

La Commission des Ecoles Catholiques, par la voix de son procureur, avait objecté aussi à l'enquête son état financier, ne lui permettant pas de hausser les salaires. L'incapacité de solde n'est pas opposable à une responsabilité, ont répondu les arbitres.

Et voilà comment, même s'il faut regretter qu'ils aient été forcés à lutter si dur pour défendre leurs droits depuis si longtemps violés et pourtant tellement et si clairement légitimes, les professeurs de Montréal espèrent maintenant pouvoir vivre d'une profession qu'ils ont choisie, qu'ils aiment et veulent de plus en plus profitable à la famille, à l'Eglise et à la Société.

L'aviateur Chs Castonguay a complété le tour du monde

Grand'Mère, 20. (D.N.C.) — Le sergent aviateur Charles Castonguay, fils de Dame Vve Néré Castonguay, demeurant au numéro 462 de la septième avenue à Grand'Mère est de retour au pays depuis lundi dernier. L'aviateur Castonguay nous revient après avoir fait le tour du monde.

Charles Castonguay

Dans une entrevue avec notre correspondant Charles Castonguay qui est un athlète de réputation... (ceux qui ne me connaissent pas en personne, me connnaissent comme lutteur, nous a-t-il déclaré) a été le premier de Grand'Mère à s'enrôler dans l'aviation dès le début du conflit. Il s'enrôla en janvier 1940 et son numéro matricule est 56016. Il fit son entraînement à St-Thomas, Ont., et le 8 janvier 1942, il traversait outre-mer. Il a fait du service en Angleterre, en Ecosse, et il a visité l'est de l'Afrique, le sud de l'Afrique, les Indes et à l'Ile de Ceylan, il y est demeuré deux ans et huit mois. Il a également visité l'Arabie, la Palestine, le canal du Suez, l'Egypte, l'Espagne.

Durant son séjour au Ceylan, il a appris la langue du pays. Il travaillait pour le ministère de l'Air. Vu sa connaissance de la langue des Ceylanais, il a dirigé plusieurs constructions importantes. Il était en charge de la discipline de l'escadrille dont il faisait partie.

L'aviateur Castonguay possède plusieurs photographies des plus intéressantes. Il en possède une entr'autres ou un singe embrasse un chien. Il a réussi à apprivoiser un singe et ce dernier était bon ami du chien. Il s'est appliqué durant ses temps libres à étudier les moeurs et coutumes du pays. Il y a au-delà d'une centaine de castes dans ce pays. Il a assisté aux danses du diable, à des funérailles et aux principales manifestations des natifs. Tous ceux qui auront l'occasion de rencontrer Charles seront émerveillés des récits, des anecdotes qu'il raconte. Pour illustrer ses récits il a quantité de photographies à sa disposition.

Après nous avoir parlé longuement des beautés et des avantages des principaux pays qu'il a visités, l'aviateur conclut cependant que le Canada est le plus beau et le plus intéressant pays du monde. C'est mon avis personnel et tous mes confrères qui ont fait route avec moi partagent mon opinion.

Durant son séjour aux Indes, il a eu l'occasion de pratiquer son sport favori, la lutte. Il a lutté avec des natifs. La lutte est très scientifique et dénuée de rudesse. Ce sont des athlètes et le climat leur aidant, j'ai dû abandonner la partie plusieurs fois.

Que comptez-vous faire maintenant ? J'ai un mois de congé à ma disposition et ensuite j'ai l'intention de suivre un cours pour devenir professeur de culture physique. Je veux profiter de mon congé pour rencontrer tous mes copains et revivre un peu la vie de chez-nous.

Avant de nous laisser, l'aviateur a fait l'éloge des Soeurs de la Charité, missionnaires au Ceylan. A tous les dimanches, les aviateurs canadiens-français étaient reçus à dîner à leur couvent.

Au prochain dîner-causerie du Jeune Commerce de Grand'Mère où il sera invité d'honneur, Charles Castonguay parlera plus longuement de ce beau pays.

M. H. S. Reid à la Chambre des Jeunes

Shawinigan, 19—M. H. S. Reid, vice-président de Shawinigan Chemicals et surintendant de l'usine locale, a été mardi soir, l'hôte d'honneur de la Chambre des Jeunes à un souper-causerie auquel étaient aussi invités les membres de la Chmbre sénior et les chefs d'industries. M. Reid a donné une conférence de près d'une heure sur la production des usines locales, ce qu'elles font pour l'effort de guerre, sur les perspectives de l'après-guerre, sur l'organisation du bien-être à l'usine. Il a signalé aussi que les exportations font presque exclusivement fonctionner nos usines et que la bonne entente entre les nations était indispensable à la stabilité du commerce et des affaires. Le souper a été présidé par M. Albert Landry, directeur de la Chambre des Jeunes. M. Alphonse Trudel, vice-président de la Chambre et président du comité industriel de la même Chambre a présenté M. Reid. Un autre employé du Shawinigan Chemicals, M. André Ouellette, l'a remercié.

Sur cette photo, en haut, on voit M. Robert Hébert, ex-président de la Chambre des Jeunes, M. C. N. Crutchfield, principal de l'Ecole Technique, récemment revenu d'une tournée dans l'ouest, et qui a rapporté à la Chambre des Jeunes le message de la Chambre des Jeunes de Vancouver, devant laquelle il avait prononcé une causerie, M. Alphonse Trudel, M. H. S. Reid; en bas également de gauche à droite, M. Albert Landry, M. C. T. Cornelius, gérant des usines locales d'Aluminum Co. of Canada, M. Arthur McNicoll président de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. D. R. Cooper, gérant des usines locales de Canadian Industries Ltd, et M. André Ouellette.

La Tuque aura une saison de 3 concerts

La Tuque, 20 (D.N.C.) — La Community Concert Association vient d'organiser sa première saison de concerts à La Tuque, y formant une société locale qui a groupé près de 650 abonnés.

Le choix des artistes a été fait dès que la campagne d'abonnement a été terminée. La première saison comprendra trois concerts avec des artistes de réputation internationale, à savoir la famille Trapp, le pianiste Zadel Skolovsky, qui est né au Canada, et le joueur d'"harmonica" John Sebastian. Ce dernier artiste a particulièrement fait fureur à Sorel, au cours de la dernière saison et il est en grande demande. La réputation de la famille Trapp est faite depuis plusieurs années, tandis que Skolovsky est un pianiste de formation solide et dont le mérite et la valeur ont été proclamés par les critiques et les musiciens les plus éminents de ce continent.

Le dévoilement du tableau d'honneur

Shawinigan, 20. — Le conseil de ville a passé mercredi soir une résolution, proposée par M. l'échevin Gagnon, secondée par M. l'échevin Dalphond, pour inviter les autorités du district militaire no 4 à organiser de grandes cérémonies, lors du dévoilement qui aura lieu bientôt d'un tableau d'honneur aux combattants de Shawinigan dans cette guerre.

La cité de Shawinigan se propose d'organiser de belles cérémonies, mais le concours des autorités du district militaire no 4 permettra de faire encore plus grandiose.

Initiation chez les Chevaliers de Colomb dimanche

Shawinigan, 20. — Les Chevaliers de Colomb tiendront une grande initiation dimanche prochain, le 22 avril. Cette initiation aura lieu pour la premire fois dans la paroisse St-Bernard, soit au collège St-Maurice.

Le ralliement des candidats aura lieu à cette école, dimanche matin à 7 heures demie. Les cérémonies du premier degré se tiendront à 8 heures 45.

La messe aura lieu à l'église St-Bernard, à 10 heures 15.

Les cérémonies du 2e degré seront dirigées par le Père Isidore Fréchette, C.S.V., et les cérémonies du 3e degré seront sous la présiden du député de district, M. le commandeur Auguste Massicotte, et conférées par le député d'état, M. le commandeur Ludger Faguy.

Le nombre des candidats est très considérable et atteindra certainement la centaine.

La Semaine de fierté étudiante à La Tuque

Shawinigan, 20. (D.N.C.) — Les étudiants et les étudiantes de La Tuque achèvent une belle semaine d'activités, celle de la Fierté étudiante.

Chaque classe des couvents, des écoles, des académies, sont décorées de couleurs blanches, rouges, jeunes.

La semaine a débuté par une grande parade qui a eu lieu, le soir du 17, et à laquelle près de deux mille écoliers et écolières ont pris part, paradant accompagnés de la fanfare des jeunes, des cadets, etc. Des séances ont lieu dans toutes les institutions scolaires, pour glorifier le métier étudiant.

Récents décès à La Tuque

La Tuque, 20. (D.N.C.) — Nous apprenons avec un profond regret le décès de Mme Auguste Lagacé, née Gertrude Comeau, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie, soufferte avec résignation. Elle était une femme de bien et des plus charitables. Sa mort cause une profonde douleur chez tous ceux qui la connaissaient.

Outre son époux, Mme Lagacé laisse dans le deuil trois filles: Mlles Diane et Christine Lagacé, Mme Ulric Rivard, née Yvonne; un fils: Charles-Henri Lagacé; et plusieurs petits-enfants; 5 soeurs: Mmes Arthur St-Cyr et Wellie Lebrun, de Shawinigan, George Webster, de Québec, Joseph Hachez, du Nouveau-Brunswick, et Mlle Angéline Comeau, de Québec.

La population de La Tuque a aussi appris avec peine le décès récent de M. Charles Luscombe, à Shawinigan, car il était demeuré plusieurs années à La Tuque.

Aux familles en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

LUCIEN LAMBERT
B. Com. L.S.C.
Comptable Vérificateur licencié
75, des Hêtres Tél. 2688
SHAWINIGAN

Remèdes -- Médicaments
DOULEURS RHUMATISMALES
LA CAPSULE UNA soulage promptement et efficacement les douleurs rhumatismales. Essayez-la. En vente chez son fabricant, le DOCTEUR ADJ DESCHENES, SHAWINIGAN FALLS, à $2.50 la boîte de 50 capsules.

Lavallée, Bédard
Lyonnais
Messier, Gascon
Comptables-agréés
10 Est rue Saint-Jacques
Montréal - Tél. 1680

Conflagration évitée

Shawinigan, 19—Cette photo a été prise mardi soir, vers six heures, alors qu'un commencement d'incendie, poussée par un vent d'une grande violence, a endommagé deux édifices, dont l'un pour plusieurs milliers de dollars, et menacé une couple d'autres. Seul le formidable travail accompli par les pompiers a sauvé cette section de la 2e rue, sise près du boulevard Saint-Maurice, car le vent poussait le feu vers un pâté de maisons assez compact.

Bellemare signe pour Shawinigan

Shawinigan, 20. — Léonce Bellemare, l'excellent joueur d'arrêt-court qui évolua pour Shawinigan l'an dernier, sera encore à son poste, cette année. Ce jeune joueur fit une très bonne impression, l'an dernier, sous la direction du vétéran joueur et pilote Raoul Tremblay, et il devrait cette année, avec l'expérience acquise, faire encore meilleure figure.

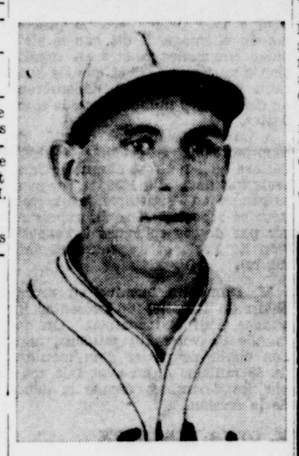

Léonce Bellemare

Bellemare vient de se distinguer dans le hockey pour les Cataractes de Shawinigan. L'an dernier, il jouait junior. Il commença la saison 1944-45 comme intermédiaire, et la termina avec les Cataractes, de calibre sénior, sous la direction de Jacques Toupin.

Bellemare est également un excellent lanceur, qui saura prêter main forte à Nelson Diamond, si le besoin s'en fait sentir.

Le pilote Raoul Tremblay promet des surprises exceptionnelles pour sa première partie, qui aura lieu le 6 mai, à Shawinigan, nous déclare le gérant de l'équipe, Roland Pronovost.

Funrailles de M. Jean-Baptiste Paris

Drummondville, (D.N.C.) — Ce jours derniers eurent lieu en l'égli se St-Frédéric, les funérailles M. Jean-Baptiste Paris, décédé l'âge de 41 ans.

Le défunt laisse dans le deu son épouse née Maria Soulard trois enfants en bas âge: Dor Léonide et Jean-Yves; ses parent M. et Mme Ernest Paris; beaux-parents: M. et Mme Albe Soulard, de Ste-Cécile; ses beau frères: Hervé, de St-Joseph, U et Arthur de Ste-Cécile de Lévra Emile, de Montréal; ses belles soeurs: Mme Donat Turcotte (C ra), de Gentilly, Mme Alphéda P son (Yvonne), de St-Jean-D chaillons (Alma), Mme Alcide L Annette), Mme Côme Demers (M nique), Mme Emile Paris (Bri te), Mme Edmond Pepin (Ber dette), tous de Ste-Cécile.

La direction des funérailles a été confiée à M. Ernest Sewa. Nos sympathies à la famille.

PAQUET-ÉCONOMIE
PAL DE NOUVEAU EN VENTE!
EXTRA! Section pour lames usagées

15 POUR 25¢

PROTÉGEZ
vos précieuses

CONTRE
les mites, le feu et le vol
Notre Voûte sera ces jours-ci munie du système à froid D & D air conditioning le plus moderne et le plus perfectionné qui soit.
Téléphonez
2388
Nous irons chercher vos fourrures
Gauthier
Confections pour dames et enfants
Fourrure
147, St-Marc Shawinigan

Mardi 24 avril
Ouverture de la saison de BOXE
ARENA DE SHAWINIGAN
Par l'Association de Boxe et de Lutte, Enrg.

finale 6 rondes
BATTLING MORO, Ile du Prince-Edouard — vs — LOU MORAND, Shawinigan

semi-finale 6 rondes
KID BLONDIE, Québec — vs — SLIM DE SERRES, Grand'Mère

autres combats 5 rondes
POCKY ROYER, Shawinigan — vs — CHAT BOURGON, Grand'Mère
LEO DUCHESNE, Shawinigan — vs — AL FILLINGS, Grand'Mère
RENE DE SERRES, Grand'Mère — vs — BELIVEAU 4 rondes, Trois-Rivières
MICHAUD, Trois-Rivières — vs — GAUTHIER 4 rondes, Grand'Mère

Ringside $1. -- Réservé 75c -- Générale 50c -- Enfants 15c

Josephte Dufresne

A la belle liste des jeunes artistes canadiens-français, nous sommes fiers d'ajouter aujourd'hui un autre nom, celui de Josephte Dufresne, brillante et jeune pianiste des Trois-Rivières. Brillante, elle l'est vraiment, il faut la voir et l'entendre pour comprendre toute la portée qu'a ce mot quand il lui est adressé.

Josephte Dufresne s'est fait à ce point remarquer, que son talent supérieur pour la musique est depuis longtemps chose indubitable.

Josephte montra très jeune, des dispositions bien marquées pour la musique. Comme pour tout vrai musicien, le sens musical est chose innée chez elle. Elle en fit preuve dès son plus bas âge. Que de fois on la surprit, très jeune encore à battre la mesure pendant qu'une de ses soeurs jouait au piano quelque pièce de Bach, son auteur préféré. Au retour de la grand'messe, le dimanche, Josephte courait au piano et, s'étant difficilement hissée sur le banc, jouait les airs qu'elle avait entendus à l'église (Kyrie, Agnus Dei, etc.), se fiant à sa seule oreille, ce qui n'est pas peu dire.

Tous les jours on pouvait voir Josephte au piano, exécutant par oreille, à ses propres manières, car elle n'avait pas de professeur, les mélodies qu'elle entendait ça et là. Elle fit ainsi jusqu'à l'âge de huit ans, alors que ses parents lui donnèrent un professeur.

Elle entrait à neuf ans comme élève de piano chez les Dames Ursulines où elle étudie depuis. Elle se signala bientôt. Ses professeurs, connaissant son talent supérieur, la guidèrent si bien qu'elles en firent la brillante pianiste que plusieurs connaissent déjà. Elle étudie actuellement le piano avec Mère Marie-Immaculée et l'harmonie avec Mère Marie-Fidèle. La compétence reconnue de ces religieuses ne nous laisse pas douter qu'elles ne cesseront de l'orienter vers un constant perfectionnement de son art.

Ayant eu le plaisir de l'entendre j'ai pu admirer la régularité de son jeu, la sûreté de sa technique, l'exactitude de l'interprétation, indices sûrement prometteurs d'un avenir des plus beaux.

C'est le 23 avril prochain, que les Trifluviens auront le plaisir de l'entendre pour la première fois en récital cette brillante et jeune pianiste, JOSEPHTE DUFRESNE, qui j'en suis sûr, réservera des surprises à ses auditeurs. Que tous se fassent un devoir d'aller applaudir cette nouvelle étoile qui point à l'horizon.

Gérald GAGNIER

Nécrologe

A l'hôpital Sainte-Anne de La Baie, est décédé, à l'âge de neuf ans, Jean-Paul, fils de M. et madame Zéphirin Doucet. Outre ses parents, il laisse, pour pleurer sa perte, un frère, Gérard, cinq soeurs Soeur Marie-Zéphirin (Marie-Berthe), Rolande, Jeannine, Louisette et Yolande.

Au Cap-de-la-Madeleine, le 18 avril 1945, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Adélard Arsenault, époux de feu Joséphine Lapierre. Il laisse pour pleurer sa perte, ses frères: Cléophas et Calixte; une soeur: Mme Joseph Lapierre.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Mortuaires Rousseau et Frère Ltée, 460, rue Des Forges, Trois-Rivières.

Hérouxville, 20 (D.N.C.) — A Hérouxville, est décédée, le 19 avril, madame Ernest Gagnon, née Marie-Louise Veillette, laquelle était âgée de soixante ans, quatre mois. Elle laisse outre son époux, trois fils Jean-Marie, Gaston et Normand; six filles: Mme Alfred Châteauneuf (Marie-Jeanne), Mme Paul Désaulniers (Marthe), Mme Claude Crête (Gisèle), Miles Yvette, Gilberte et Jeannine; deux brues Mmes J. M. et Gaston Gagnon.

Le rôle que le Canada jouera à San Francisco

En route vers San Francisco, 20 (D.N.C.) — C'est avec des idées très claires et très précises sur le rang et le rôle du Canada dans le monde, que ses délégués se rendent à San Francisco. Le Canada ne doit pas être considéré par ses représentants comme une puissance intermédiaire ni comme la première des puissances moyennes, ni comme la première des "petites puissances", ni comme la dernière des "grandes puissances". Ce que l'on pourrait appeler son statut international est essentiellement mobile et en constante évolution.

Pour ces raisons, le Canada ne fera bloc avec aucun pays à la conférence internationale de San Francisco. Ses intérêts économiques et politiques le lient à trois puissances qu'il voisine et voisinera de plus en plus avec l'abolition des distances par l'aviation. Les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et le Royaume-Uni.

La politique étrangère du Canada se fonde sur cette réalité que le pays est fortement industrialisé et le devient chaque jour davantage. Seul des pays qui ont joué dans la guerre un rôle de premier plan et de première importance, il est en plein essor. Son progrès dépend surtout et d'abord de la facilité des échanges commerciaux, laquelle est conditionnée par la paix extérieure et domestique.

Le Canada s'intéresse donc tout particulièrement aux organismes économiques et "sociaux' de la future société des nations.

Il a un intérêt direct et pressant à la reconstruction des pays dévastés par la guerre, parce que ce sont des clients éventuels.

Le Canada adhère en politique étrangère à la théorie de l'"interdépendance fonctionnelle" dont la formule a pour auteur M. Mackenzie King. Suivant cette théorie, le Canada ne réclame de droits qu'en autant qu'il peut assumer les devoirs et les responsabilités qui en découlent. Il veut être représenté dans tous les organismes où il a des intérêts essentiels en jeu, et au sein desquels il peut être considéré comme un des "Big Three" ou des "Big Five". Ainsi, par exemple, au conseil d'un office international du blé, il serait l'une des toutes premières puissances.

Cette théorie, de l'"interdépendance fonctionnelle" a déjà eu son illustration à Chicago, à la conférence internationale de l'aviation.

Aux fins précises de cette conférence, le Canada était l'un des "Big Three" à cause de sa situation géographique, de ses vastes espaces et du plan d'entrainement aérien du Commonwealth. A Chicago, ses délégués ont essayés de consilier les points de vue opposés au Royaume Uni et des Etats-Unis, suivant la coutume traditionnelle du Canada.

Il convient de signaler que M. L. B. Pearson, ambassadeur du Canada aux Etats-Unis et président de l'UNRRA, est très souvent le porte-parole autorisé, encore qu'officieux du ministre des Affaires extérieures. Ce qu'a dit M. King de l'Interdépendance fonctionnelle" à la Chambre des Communes, M. Pearson l'a exposé et expliqué plusieurs fois aux Etats-Unis.

A la veille de la conférence de San Francisco, il n'est pas non plus sans intérêt de rappeler que les vues de M. Mackenzie King et du gouvernement, en matière de politique internationale, coincident assez avec celles de M. M. J. Coldwell.

Les opinions personnelles de M. Gordon Graydon, chef parlementaire de l'opposition, s'en rapprochent aussi, mais different sensiblement de celles qu'ont exprimées aux Communes et ailleurs d'autres chefs du parti conservateur.

A San Francisco, M. King et son gouvernement assument la responsabilité de la délégation canadienne, et c'est le premier ministre que désignera les représentants du Canada aux divers comités et commissions, et à l'assemblée générale une fois que l'on se sera entendu sur la procédure.

Mme Arthur Noël devient représentante du Centre Catholique

Shawinigan, 20. — Mme Arthur Noël, 131, des Hêtres, est maintenant la représentante du Centre Catholique. Elle succède à Mme Engelbert Ferron. Les chefs de divisions devront donc apporter les contributions de leurs équipes à Mme Noël, représentante, dans la paroisse du Christ-Roi.

Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

Le Huitième

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

$1,350,000,000

Daté du 1er mai 1945 et portant intérêt à compter de ce jour, réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

À 18 ans et 5 mois

OBLIGATIONS 3% ÉCHÉANT LE 1er OCTOBRE 1963

Rachetables à partir de 1959
Intérêt payable les 1er avril et 1er octobre
Coupures des titres:
$50, $100, $500, $1,000, $5,000, $10,000, $25,000, $100,000

PRIX D'ÉMISSION: 100%

À 4 ans et 6 mois

OBLIGATIONS 1¾% ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1949

Non rachetables avant l'échéance
Intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres:
$1,000, $5,000, $10,000, $25,000, $100,000

PRIX D'ÉMISSION: 100%

Le produit de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre. Les registres de l'emprunt, ouverts le 23 avril 1945, se clôtureront le ou vers le 12 mai 1945.

Vous pouvez acheter ces obligations par l'intermédiaire de tout vendeur de l'Emprunt de la Victoire, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisée, ou des Auxiliaires des Finances de Guerre à l'endroit ou vous travaillez, de qui vous pouvez vous procurer des prospectus et des formules de souscription.

Ministère des Finances — *Avril 1945*

Achetons des Obligations — Le Meilleur Placement

THÉ "SALADA"

Les Femmes Réclament Protection *Intégrale* Contre La "B.O."

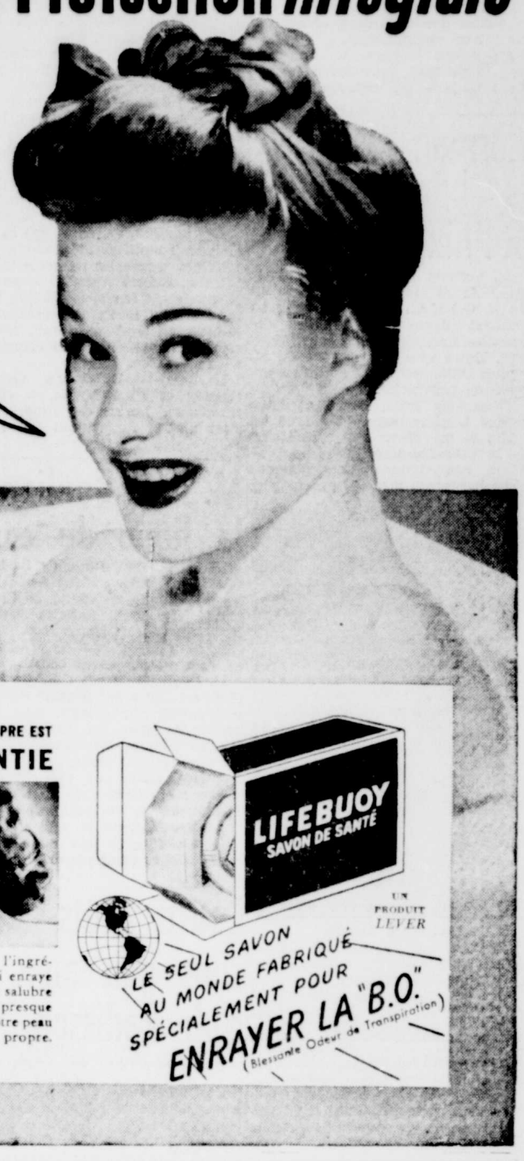

LE BAIN au Lifebuoy est rafraîchissant, vivifiant—et il procure aux femmes cette protection *intégrale* qu'elles réclament si ardemment. Vous aussi vous pouvez compter sur Lifebuoy pour être accueillie partout sans réserve. L'odeur saine et fraîche du Lifebuoy est une preuve de l'ingrédient protecteur et *exclusif* qu'il contient. Malgré que cette odeur distinctive SE DISSIPE rapidement, la protection du Lifebuoy dure et dure.

SA FRAÎCHE ODEUR DE PROPRE EST
VOTRE GARANTIE

SEUL LIFEBUOY contient l'ingrédient protecteur spécial qui enraye la "B.O." L'odeur fraîche et salubre du Lifebuoy SE DISSIPE presque instantanément, laissant à votre peau une fraîche exhalation de propre.

"Le dîner sera prêt à mon retour,

grâce à mon

POELE GENERAL ELECTRIC"

Ne vous emprisonnez pas dans votre cuisine. Avec un poêle automatique General Electric vous n'avez qu'à mettre les aliments au four, à fixer les indicateurs d'un ou deux cadrans, et vous voilà libre pour le reste de la journée. Il n'est plus nécessaire d'être là pour faire fonctionner le four, l'horloge-interrupteur G-E le fait automatiquement. Elle maintient le degré de température voulu et arrête le fonctionnement du four lorsque la cuisson est complétée, ne conservant que la chaleur requise pour que la nourriture se tienne chaude.

Il est économique de faire la cuisine avec un poêle G-E muni de célèbres éléments Hotpoint. La valeur nutritive des aliments ne se perd pas par un chauffage inégal. Quelle propreté! Plus de plats et de murs noircis! On est sûr de toujours réussir, la chaleur réglée par G-E ne laisse rien au hasard, elle évite tout gaspillage et toute perte.

On ne fabrique actuellement qu'un nombre restreint de poêles. Il se peut que vous deviez attendre quelque temps avant que votre marchand puisse vous en fournir, mais, souvenez-vous que le poêle automatique G-E efficace, pimpant, commode, économique: il vaut bien la peine qu'on l'attende un peu!

Quelques APPAREILS DOMESTIQUES GENERAL ELECTRIC que vous voudrez avoir

Réfrigérateur	Fer	Bouilloire	Lessiveuse	*Lave-vaisselle	Grille-sandwich
Radio	Grille-pain	Malaxeur	Aspirateur	†Broyeur à déchets	Lampe-Soleil
Poêle	Horloge	Gaufrier	Repasseuse	Cafetière	Thermoplasme

*Le "Lave-vaisselle" lave, rince et assèche automatiquement la vaisselle.
†Le "Broyeur à déchets" moud les restes de table, même les os, et les jette à l'égout de façon hygiénique.

Bien qu'il soit actuellement impossible de se procurer plusieurs de ces appareils, les restrictions imposées sur certains d'entre eux deviennent moins rigoureuses et l'on attend quelques arrivages. Voyez votre marchand d'appareils domestiques General Electric.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

SIÈGE SOCIAL - TORONTO

CGE-749F

Foule record à l'ouverture de la lutte à Shawinigan hier

Shawinigan, 20. — Une assistance record a vu, hier soir, l'ouverture de la lutte à Shawinigan. Le programme était d'ailleurs fort intéressant, et chaque combat passionna énormément les spectateurs.

Il faisait froid autour mais chaud dans l'arène, et tous les combats furent rudes à souhait, pour ceux qui aiment la rudesse.

Le promoteur Toupin a présenté hier soir un groupe de vedettes que le public aimera revoir. Yvon Robert, Cagney, Lortie, Garibaldi en particulier seront toujours revus avec plaisir.

Un accident a arrêté la finale, alors que Garibaldi et Robert luttaient à chances égales. Un coup de bélier blessa Garibaldi, qui eut le genou démis. Robert conservait ainsi son championnat.

De même Cagney a conservé son chapionnat poids-lourd junior, en annulant un superbe combat avec l'ancien titulaire Paul Lortie.

Voici un résumé de chacun de ces intéressants combats, qui ont constitué une magnifique ouverture pour la saison de lutte.

Un malheureux accident a gâté la finale, quand un coup de bélier appliqué par Robert atteint Garibaldi au genou et disloqua le membre. Ces deux hommes luttaient à chance égale, depuis 25 minutes, quand survint cet accident. Ce fut une magnifique exhibition de science, de force et d'habileté, et chacun eut l'avantage à son tour. Le champion avait un rival digne de lui. Ces deux lutteurs utilisèrent des colliers de force, des bras barrés, des ciseaux de tête. Pas un coup illégal n'enraya leur travail, ils lâchèrent prises dès qu'ils touchèrent aux câbles.

En somme ce fut une exhibition entre gentilshommes, et il est malheureux qu'un tel accident l'ait arrêté. Le public se montra des plus sympathiques aux deux hommes et les applaudit chaleureusement à chacun de leurs exploits.

En somme, ce fut une magnifique soirée de lutte, du meilleur calibre, et qui augure bien pour la saison qui commence. Espérons que le promoteur Toupin nous donnera souvent des spectacles de cette valeur.

Donc, Robert a gagné le combat en une seule chute. Garibaldi, blessé, concéda le 2e engagement, et Robert, en vral sportman, aida à soigner son rival et à le reconduire à sa chambre.

La semi-finale, entre Georges Cagney et Paul Lortie, a été étincelante. Lortie est rude, mais c'est un fin renard qui sait lutter et profiter de tout. Cagney est astucieux, habile, rapide et très fort lui aussi. Le combat fut des plus contestés et un verdict nul fut rendu. Cagney s'est fait une légion d'admirateurs. Il déploie à chaque combat de nouvelles prises, plus remarquables les unes que les autres. Il a mis Lortie en mauvaise posture avec des béliers et des savates, mais la cloche a sauvé Lortie. En une autre circonstance, Cagney allait coller Lortie, mais celui-ci lui tapa dans le dos et dupa Cagney. Lortie malmena Cagney de bien des façons, mais Cagney sut se venger avec intérêt. Une finale, entre ces deux hommes, rencontrerait certainement l'approbation de tous les amateurs.

Tucker et Langevin ont ouvert la soirée, par un combat rude. Tucker toujours hué par les foules, a changé de rôle, et la rudesse de Langevin en a fait un favori. Langevin, en effet, n'utilise que la rudesse, et surpasse tous les autres en brutalité. Durant 20 minutes, l'arbitre Murray brisa prise illégale sur prise défendue, et eut fort à faire. Langevin utilisa les câbles, les genoux, le ruban gommé, tira les cheveux, et Tucker ne se fit pas scrupule d'utiliser, en réplique, la plupart des mêmes moyens.

Au 2e combat, Legrand a été disqualifié contre Frank Judson, après 12 minutes. Judson afficha de belles prises, mais Legrand, par sa brutalité, transforma la bataille en combat de rue. Judson saignait, quand Murray, voyant Legrand incontrôlable, le disqualifia. Legrand protesta, se lamenta, bouscoula l'arbitre, qui ne réussit à le renvoyer à sa chambre qu'en le menaçant d'une amende.

Norman Dawe au banquet du St-Philippe

M. Norman Dawe, président de la Q.A.H.A. et second vice-président de la C.A.H.A. sera des nôtres au banquet donné aux Phillies dimanche soir, en l'hôtel Saint-Maurice. Dawe sera accompagné de M. Frank Dilio, secrétaire du même organisme provincial.

Dimanche midi, Dawe et Dilio seront à Shawinigan et seront les hôtes à un dîner des promoteurs de la Ville-Lumière. Dawe en profitera pour remettre des écussons aux champions midgets provinciaux

NOMAN DAWE

le C.I.C. Dans l'après-midi, ils visiteront en touristes quelques lacs au nord de Shawinigan.

Ces personnages reviendront aux Trois-Rivières dans la soirée pour participer au banquet de la ligue Industrielle.

Le banquet est mixte. On voudra bien en tenir compte. Présentement on est assrué de plus de cent convives et d'ici samedi soir, il y aura certainement un nombre de demandes assez considérables.

Automobilistes

gardez vos automobiles en ordre

avec le liquide

"KLEEN-FLO"

Rénovateur de moteur

$1.50 *pour 32 onces*

$5.60 *pour 128 onces*

Voici comment prolonger la durée de votre automobile, en tirer un meilleur rendement et plus de millage au gallon. Vous n'avez qu'à ajouter "KLEEN-FLO" dans la gazoline et pourrez alors constater les 8 avantages suivants:

1—Améliore les conditions de départ et de démarrage rapide.
2—Réduit les dépôts de carbone — enrale la fumée d'échappement.
3—Relâche les soupapes (rings) et les segments de pistons.
4—Réduit le cognage du moteur.
5—Enlève la condensation d'eau au système de combustion d'essence.
6—Garde la fluidité de l'huile à moteur.
7—Dissout la saleté, la gomme, et les vernis d'huile.
8—Maintient le réservoir de gazoline ainsi que le carter (crank-case) propres.

Pour bénéficier d'un rendement plus doux, éliminer les troubles et économiser la gazoline, EMPLOYEZ "KLEEN-FLO". Une canistre de 32 onces est suffisante pour à peu près 1000 milles de route. COMMANDEZ la vôtre aujourd'hui de votre fournisseur de gazoline.

M. P. E. Boulianne élu président de la ligue du comté de Champlain

M. P. E. Boulianne, de St-Maurice a été élu président de la ligue de balle molle du comté de Champlain, lors de la réunion tenue à St-Narcisse samedi dernier et à laquelle prirent part des délégués de huit paroisses du comté.

M. Lucien Robitaille de St-Théophile du Lac a été nommé secrétaire-trésorier du circuit. Les vice-présidents sont les présidents de chaque club et les directeurs sont es gérants des clubs.

Quatre clubs ont été admis et e sont: Ste-Geneviève, St-Narcisse, St-Maurice et St-Théophile. Quant ux autres équipes, ils sont à préparer les cadres de leur organisation espective et demanderont leur admission dans la ligue avant le 21 avril.

L'ouverture officielle a été fixée au 20 mai et la cédule sera publiée sous peu dans les journaux. On compte enregistrer huit clubs et inutile d'insister sur l'enthousiasme qui règne partout dans les centres concernés. On veut faire un grand succès de cette ligue.

Courts prêts sous peu au club Radisson

Depuis la réouverture de la circulation lourde sur les routes régionales, les camionneurs ont commencé à transporter la poussière de pierre qui couvrira les courts de tennis du Radisson. D'après M. A. Couet, préposé à l'entretien des courts du Radisson, les membres seront en mesure de s'en servir, dès la fin du mois d'avril, pour s'adonner sans restriction à la pratique de leur sport favori, le tennis.

Les demoiselles, qui ont fait leur demande et qui ont été acceptées, sont très nombreuses et, à en croire la présente inscription, l'officier-recruteur Paul Bertrand a fait un magnifique travail dans sa campagne de recrutement pour la présente saison, qui marque le début du club, ouvert au public douze mois par année. Dès l'annonce de l'inscription des jeunes filles dans les cadres du Club de Canotage Radisson, les membres du comité de direction ont été pris d'assaut, tellement la poussée fut en masse. Depuis longtemps, cette opportunité était attendue de toutes.

A la suite du succès sans précédent de samedi dernier, M. Maurice Harnois nous affirme que le Radisson est en plein ce que Trois-Rivières cherchait depuis nombre d'années et que le nombre considérable de participants à la veillée d'ouverture ne fait qu'appuyer son opinion. Il y avait cette atmosphère propre aux premiers jours du Radisson, que l'on revivait et dont il faisait bon de se sentir enveloppés. Le jeune Jean-Yves Landry se fit remarquer par le brio et le cachet tout à fait particulier donné à ses interprétations. Tous ces éléments contribuèrent à faire de la soirée d'ouverture un sujet de conversation des plus intéressants, le lendemain matin.

Les étoiles des majeures hier

Voici les étoiles des ligues majeures hier et les exploits qu'ils ont accomplis.

Hal Gregg du Brooklyn, vainqueur des Phillies 3-1, qui n'accorda que deux coups sûrs.

Walker Cooper des Cards qui hissa quatre coups sûrs contre les Cubs.

George Haussmann des Giants, Jim Tobin des Braves. Le premier avec cinq coups sûrs en deux joutes et le second qui infligea à New-York son premier revers.

Max Butcher du Pittsburgh qui conduisit son club à une victoire de 5-1 contre Cincinnati.

George Case de Washington, qui frappa un circuit à la 12e manche pour battre les As de Philadelphie 4-3.

Stirnweiss des Yankees qui réussit trois sur trois contre Boston et compta le point vainqueur.

Al Benton des Tigres de Détroit qui a blanchi les Browns 1-0 avec quatre coups sûrs.

John Dickshot des White Sox qui réussit quatre coups sûrs quand Chicago battit Cleveland 14-6.

Lucien Garneau est acquitté

Québec, 20 (P.C.) — Lucien Garneau, ancien président des Indiens de Springfield et des Castors de Québec de la ligue Canado-Américaine de hockey, a été acquitté hier, par le juge Achille Pettitgrew de la Cour des Sessions. Garneau avait été accusé d'apoir subtilisé plusieurs milliers de dollars sous de fausses représentations. Cette cause durait depuis plus de quinze mois.

De la lutte ici mardi prochain

Le promoteur Toupin nous communiquait ce matin que les soirées hebdomadaires de lutte recommenceront aux Trois-Rivières mardi soir prochain, le 24 avril. Un fort programme à l'affiche avec les sommités sportives suivantes:

En finale: Yvon Robert contre Paul Lortie. En semi-finale: Georges Cagney affrontera Les Ryan de Boston. Le combat spécial mettra aux prises le vétéran Frank Judson et le vilain Jacques Trudeau, enfin comme préliminaire Young McCoy s'attaquera au comédien Sam Chuck

Joutes corsées dans les grandes ligues hier

(Par la Presse Associée)

Les Yankees ont vaincu Boston 4-3 hier lorsque le lanceur Mike Ryba commit une bévue qui coûta la partie. Il attrappa le frappeur Lindell à la 9e manche alors que les buts étaient remplis. Dubiel récolta sa première victoire.

Détroit a blanchi les Browns 1-0 quand Benton n'accorda que quatre coups sûrs. Nelson Potter officiait pour les Browns. Washington a gagné une partie corsée de 4-3 à Philadelphie grâce au circuit de Case tandis que les White Sox n'ont pas encore subi la défaite quand ils ont vaincu Cleveland 14-6.

Au cours d'un double, les Giants et les Braves ont divisé les honneurs. Les Giants triomphèrent 4-3 dans la joute initiale mais perdirent la seconde 13-5.

Les Cards de St-Louis avec Breechen sur le plateau ont défait les Cubs 8-2. Walker Cooper y alla de quatre coups sûrs.

Brooklyn battit les Phillies 3-1 et Pittsburgh tapa Cincinnati 5-1 grâce à la magistrale tenue de Butcher.

Aujourd'hui
NATIONALE
Brooklyn à New-York.
Boston à Philadelphie.
Chicago à Pittsburgh.
AMERICAINE
St-Louis à Chicago
Philadelphie à Boston
New-York à Washington.
Cleveland à Détroit.
INTERNATIONALE
Rochester à Jersey City.
Toronto à Newark
Buffalo à Syracuse.
Montréal à Baltimore.

Tous les joueurs de l'Industrielle sont libres

Tous les joueurs de la ligue Industrielle de balle molle de l'an dernier sont maintenant déclarés libres par l'Association provinciale de balle molle. M. C. M. Bell, représentant pour le district nous a avisé de la chose hier après-midi.

Tous les clubs qui voudraient s'affilier à l'Association provinciale pourront s'adresser à M. Bell.

Joe Gronin se fracture la jambe droite

New-York, 20 (P.A.) — Joe Cronin, gérant des Red Sox de Boston de la ligue Américaine, s'est fracturé la jambe droite au cours de la joute Boston vs New-York. Cronin sera deux à trois mois en dehors du jeu. C'est en glissant au second but que Cronin se brisa la jambe.

Hollett et Carveth font gagner Détroit 2-0 contre Leafs hier

Détroit, (20, P.C.) — Les Red Wings de Détroit se sont sauvés de l'élimination hier soir en remportant une victoire de 2-0 sur les Maple Leafs de Toronto, ici hier soir pour nécessiter une sixième partie qui sera jouée samedi à Toronto.

Les Red Wings qui ont été blanchis par le gardien de buts Frank McCool dans les trois premières parties de la finale ont compté deux points dans la troisième période devant 13,385 personnes pour remporter leur deuxième victoire consécutive et prolonger les éliminatoires qui ont débuté il y a exactement un mois.

Les Maple Leafs qui détiennent une avance de 6-4 en points dans la série peuvent remporter la coupe en gagnant la prochaine partie.

Le vétéran Bill (Flash) Hollet, défense de Détroit a brisé une égatriomphant de Détroit. Joe Charqui surpris McCool pour le but compter sur un lancer de 40 pieds lité de 48 minutes sans point pour veth reçut une assistance.

Carveth aidé de Bruneteau compta sur un lancer de 10 pieds de l'aile gauche. Le joueur de défense Bill Quakenbusk a reçu une assistance sur le jeu. Tôt dans la partie les Wings avaient manqué deux chances de compter.

Des cours sur le baseball aux Trois-Rivières en fin de semaine

Tous les joueurs de baseball de la de baseball régionale, demain et dimanche C'est grâce à la générosité qu'ils pourront profiter d'une école de M. Henri Gauthier, propriétaire du magasin Gauthier Sport, de la région seront heureux d'apprendre rue Notre-Dame, que nos athlètes pourront bénéficier des précieux conseils de quelques-unes de nos anciennes étoiles semi-pro de la province. Plusieurs d'entre elles sont avantageusement connues dans la Mauricie. Les instructeurs seront au

ARTHUR PRINCE

nombre de cinq, parmi lesquels on relève les noms suivants: Oscar Major, Arthur Prince, Babe Tapin, Pamphile Yvon et Babe Laplante. Les cours dureront deux jours et se dérouleront à l'Académie De La Salle. L'ouverture se fera, demain matin, à la salle des conférences, à dix heures précises, alors que les instructeurs enseigneront la théorie complète du baseball. Dans l'après-midi, dans la cour de l'Académie, à deux heures, les joueurs mettront en pratique les conseils qu'ils auront reçus dans l'avant-midi, et les instructeurs ajouteront un fini à leur travail en corrigeant les défauts et les mauvaises manières de nos futures étoiles.

Dimanche après-midi également, les jeunes joueurs recevront les dernières notions. Tous les joueurs devront apporter leurs gants, mitaines, crampons, etc. Les balles et les bâtons leur seront fournis sur le terrain. Il serait bon également qu'ils apportent un carnet, afin de prendre ces précieux conseils en note. Ces cours sont absolument gratuits et les joueurs ont tout à y gagner. Cependant, on leur demande d'arriver en temps aux exercices, parce qu'on fermera les portes à l'heure. Les trois phases du cours sont très importantes, parce qu'on y enseignera des choses nouvelles. Les mêmes instructions ne seront pas données deux fois. On anticipe de grosses délégations de tous les coins de la région, spécialement de Grand'Mère Shawinigan et Cap-de-la-Madeleine Une pressante invitation est aussi lancée aux joueurs de la rive sud, Nicolet, Victoriaville, Drummondville, etc. Que tous les joueurs de baseball se le disent, car c'est une aubaine qui ne se répétera pas souvent. C'est le meilleur temps pour approfondir ses connaissances du jeu national américain. Le public est aussi invité à se rendre voir les joueurs recevoir leurs instructions, demain et dimanche après-midi. Pour plus amples informations, on pourra s'adresser à M. Henri Gauthier, 1608, rue Notre-Dame, coin Saint-Georges, tél. 4056-J, ou à Le-Georges Pérusse, 704, rue Sainte-Angèle, tél. 2568-W.

Montréal perd 9-5 à Baltimore Circuit de Gladu

Par la Presse Associée

Ouvrant leur 62ième saison consécutive avec trois parties dans l'après-midi et une le soir les clubs de la ligue Internationale ont joué hier devant un total d'assistance de 53,234 personnes.

Jersey City a attiré la plus grande assistance quand une foule de 34,918 personnes se sont pressés dans le stade Roosevelt pour voir les Giants de Jersey défaire les Red wings de Rochester 5-4. Un but sur balles de Wicker avec les buts remplis donna la victoire aux Giants.

Le stadium municipal de Baltimore a logé la deuxième plus grande assistance et établi un nouveau record local d'assistance de 11,520 personnes. Jouant dans la soirée, les Orioles on défait Montréal 9-5 en tirant profit des six erreurs des Royaux. Gladu et Lollar ont frappé des circuits, Montréal commit huit erreurs.

Le froid et une violente température ont été témoins de la victoire de 19-5 des Chiefs de Syracuse sur les Bisons de Buffalo.

La joute Toronto visite Newark a été suivi par une assistance de 2,500 personnes soit la plus petite asistance de la journée. Les Bears ont triomphé des Leafs 3-2.

Billy Conn gagne Walker Cooper est appelé

Reims, France, 20 —(P.A.)— Le caporal Billy Conn, prétendant au titre de Joe Louis, a knockouté hier Costello Cruz de la Californie lors d'une exhibition de boxe. Costello fut mis hors de combat à la troisième ronde. Chaque boxeur employait des gants de seize onces. Cruz tint tête à Conn dans la première et alla au plancher deux fois dans la seconde. Une droite au menton envoya Cruz au tapis à la troisième.

Réunion du club de ski ce soir

Les skeurs voudront bien se rappeler que leur assemblée annuelle aura lieu ce soir en la Salle Jacques-Cartier du Château de Blois. Ils prendront alors connaissance des divers communiqués se rapportant à l'administration de leur club au cours de la saison qui vient de se terminer. Quelques pellicules cinématographiques seront montrées par le photographe, Wilbray Dugré.

Chicago— 20 —(P.C.)— Walker Cooper, receveur régulier des Cards de St-Louis, a reçu l'ordre de se rapporter au bureau sélectif de sa division pour l'examen militaire le 30 avril.

BASEBALL

HIER
Ligue Américaine

Chicago .. .. .. 410 311 004—14 17 2
Cleveland .. .. .. 020 020 200— 6 13 3
Dietrich, Johnson et Tresh; Bagby, Klein, Center, Henry et Ruszowski.
Washington .. 001 002 000 001— 4 11 1
Philadelphie .. 010 100 010 000— 3 14 2
Pieretti et Evans; Flores, Berry et Hayes.
Détroit .. .. .. 000 000 001— 1 9 0
St-Louis .. .. .. 000 000 000— 0 4 0
Benton et Richards; Potter et Hayworth.
Boston .. .. .. 010 000 101— 3 7 2
New-York .. .. 000 002 011— 4 10 2
Dreisewerd, Ryba et Holm, Walters; Dubiel et M. Garbark.

Ligue Nationale

1ère partie:
New-York .. .. 000 000 040— 4 8 1
Boston .. .. .. 001 000 011— 3 7 0
Hansen, Brewer, Gee et Lombardi; Barrett et Masi.
IIe partie:
New-York .. .. 005 000 000— 5 7 2
Boston .. .. .. 104 102 05x—13 15 0
Pyle, Brewer, Harrell et Lombardi; Tobin et Masi.
St-Louis .. .. .. 000 530 000— 8 12 0
Chicago .. .. .. 010 001 000— 2 7 2
Brecheen et W. Cooper; Prim, Stewart, Comellas, Hennessey et Livingston.
Pittsburgh .. .. 202 000 001— 5 8 1
Cincinnati .. .. 000 000 010— 1 4 1
Philadelphie .. 000 001 000— 1 2 0
Butcher et Lopez; Beck, Fox et Just, Riddle.
Brooklyn .. .. 003 000 00x— 3 5 1
Sproull, Chetkovich et Mancuso; Gregg et Sukeforth.

Ligue Internationale

Toronto .. .. .. 002 000 000— 2 12 1
Newark .. .. .. 010 001 001— 3 6 0
Martin et George; Philler et Vangrofski.
Buffalo .. .. .. 200 010 110— 5 14 7
Syracuse .. .. .. 092 401 30x—19 17 0
Bowman, Hamons, Bliss, Callan et Radakovich; Bebber et Kerns.
Rochester .. .. 100 102 000— 4 6 0
Jersey City .. .. 100 300 001— 5 6 4
Wicker et Pratt; Rosso, Babala et

Assemblée de la ligue Commerciale au Cap

Ce soir dans la salle du Collège Dollard, le président Roland Toupin de la Commerciale du Cap, a convoqué tous ses gérants à une importante assemblée en vue de l'ouverture qui se fera le 29 de ce mois. Présentement trois clubs ont obtenu des franchises à savoir le Bobby, les Wings et le Savary. Julien Longval et Alfred Tremblay de St-Lazare demanderont une franchise à l'assemblée de ce soir. La ligue comptera donc quatre puissants clubs et les amateurs du Cap peuvent être assurés de voir du beau jeu de balle-molle qui remplacera celui de la ligue Industrielle des années dernières.

L'assemblée est convoquée pour 7 heures. Les intéressés seulement sont admis. Qu'on veuille en prendre note.

Kelley gagne le marathon de Boston

Boston—20—(P.A.) Johnny Kelley de West Acton, Mass. a gagné hier le marathon de Boston en franchissant la distance en 2.30.40. C'est la deuxième fois que Kelly gagne le traditionnel marathon. En 1936, Kelley était arrivé premier. Agé de 37 ans, Kelley a pris part a cette classique douze fois. Lloyd Bairstow, de la Marine, se classa second, Don Heineckle de Baltimore troisième et Scotty Rankine de Preston, Ont. arriva quatrième et Lloyd Evans de Montréal cinquième.

Lucien Colin de Montréal arriva 14e et Pat Boulton de Montréal aussi, se classa 16e.

POUR

LE MILLAGE D'APRÈS-GUERRE

Voyez votre

MARCHAND B. F. Goodrich MAINTENANT

Il a les nouveaux pneus de caoutchouc synthétique B. F. Goodrich qui peuvent donner ces milles additionnels dont vous aurez besoin pour votre conduite d'après-guerre—dès le début.

Les pneus B. F. Goodrich que vous pouvez acheter aujourd'hui ne sont pas de simples pneus "de fortune." Ce sont des pneus qui peuvent vous donner le millage dont vous avez besoin maintenant, un millage qui se prolongera dans la période d'après-guerre, alors que vos besoins de conduite seront plus considérables.

Les pneus de caoutchouc synthétique B. F. Goodrich pour autos de tourisme ont *prouvé* qu'ils peuvent donner tout autant de millage que n'importe quel pneu de caoutchouc naturel d'avant-guerre. Leur fabrication a bénéficié de l'expérience et des connaissances supérieures de B. F. Goodrich qui a fabriqué et vendu des pneus de caoutchouc synthétique *trois ans avant n'importe qui dans les affaires.*

Si vous achetez aujourd'hui du millage pour demain, allez chez votre marchand B. F. Goodrich et procurez-vous le millage d'après-guerre—dès le début.

Pneus, Accumulateurs, Accessoires, Chaussure de caoutchouc, Produits industriels de caoutchouc et Koroseal

DÈS LE DÉBUT

B.F.Goodrich

PREMIER EN CAOUTCHOUC

ACCUMULATEURS B. F. GOODRICH

Aussi célèbres que les pneus B. F. Goodrich en matière de rendement. Il y a un accumulateur B. F. Goodrich robuste et sûr pour chaque marque d'auto, de camion ou de tracteur.

PNEUS DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE

B.F. Goodrich

RASAGE RAPIDE

avec les Lames Minora

Coup de rasoir rapide, agréable et économique avec la Minora, la lame de qualité dans le domaine des lames à double tranchant et à bon marché.

L'AGENT SECRET X-9 .... Par Charles Flanders

TARZAN — Le village hostile — par Edgar Rice Burroughs

GEO. E. BOURBONNAIS
OPTICIEN D'ORDONNANCE
L'OPTIQUE LAVIOLETTE
1530 RUE ROYALE — OPTICIENS MANUFACTURIERS — TROIS-RIVIÈRES
TEL: 2228

M. M. Dumoulin

(Suite de la page 3)

te bataille de chiffres. Il est sûr d'une chose, toutefois: c'est que la dette augmente et qu'elle augmentera encore.

M. Bergeron en fournit une explication. La dictature économique étant fortement retranchée dans ses positions, dit-il, les gens de la classe ouvrière et de la classe agricole sont incapables de suffire aux charges écrasantes qui pèsent sur eux. Alors, ils sollicitent l'aide du gouvernement sous diverses formes. Parce qu'ils n'ont réellement pas de revenus suffisants pour faire vivre leurs familles, se faire soigner et économiser pour leurs vieux jours, le gouvernement doit organiser toutes sortes de services pour leur venir en aide. Ces services coûtent cher, les dépenses augmentent et elles continueront d'augmenter tant qu'on ne sera pas allé à la source du mal en mâtant la dictature économique.

M. Bergeron dit que s'il faut de nouvelles taxes, on devra les faire peser avant tout sur les grosses corporations. Il demande même au gouvernement d'abolir la taxe de vente avant le 31 décembre. Il réclame le prêt urbain, de façon à multiplier le nombre des petits propriétaires, et la refonte de la loi des accidents du travail après une étude approfondie des besoins de l'heure. Il termine en demandant à chaque ministre de bien faire compter chaque sou qu'il dépensent, parce que cet argent représente bien des sacrifices de la part des contribuables.

M. J.-A. FRANCOEUR

Le député de Montréal-Mercier dit que si les unionistes sont aujourd'hui au pouvoir, c'est parce qu'aux dernières élections, ils ont détourné l'attention de l'électorat sur les questions fédérales. Ils ont dû changer plusieurs fois le nom de leur parti et ils n'osent même plus se réclamer des grands conservateurs qu'il a eu dans ce pays. On n'entend plus jamais les noms de Cartier et Macdonald. Le trésorier provincial aimerait pourtant ça, vanter son ancien chef à Ottawa, mais le premier ministre l'en empêche.

M. Francoeur ajoute que l'Union Nationale essaye de porter au pouvoir à Ottawa le "régiment" des Indépendants. Tout le budget, dit-il, est fait en vue des élections fédérales. On n'y trouve rien pour l'après-guerre.

Parlant ensuite de M. René Chaloult, M. Francoeur dit qu'il devient maintenant créditiste après avoir passé par toutes les couleurs. Il change de parti, dit-il, comme on change de combinaison. Mais sa dernière combinaison est loin d'être "safe".

Le député de Mercier reproche aux ministériels de toujours attaquer le gouvernement libéral d'Ottawa. Il soutient que ça ne leur portera pas chance. Ils s'imaginent que ça va les aider à garder le pouvoir. Mais il n'y a pas deux logiques dans le monde. Quand on est pour une cause, on la défend. S'ils veulent avoir eux-mêmes de l'autorité, qu'ils commencent par respecter l'autorité fédérale.

M. Francoeur reproche au trésorier de s'être montré dans son discours meilleur partisan qu'administrateur. Il ajoute que les C. A. peuvent brouiller les chiffres à l'envi, mais que les ouvriers sont conscients d'une chose, c'est que le discours sur le budget ne contient rien pour eux.

M. Cyrille Dumaine, député libéral de Bagot, demande l'ajournement du débat, qui ne reprendra que la semaine prochaine.

MOUTARDE
Condor

Préparée savamment d'après une recette secrète qui lui donne sa saveur piquante supérieure, il n'est pas surprenant que la moutarde "Condor" soit celle qu'on essaie d'imiter.

"A cuisine canadienne — Condiment canadien"

AUTRES FAMEUX PRODUITS CONDOR: Moutarde en poudre — Poudre à pâte, Epices et Essences culinaires.

BOUDRIAS FRERES LTEE — MONTREAL

Le bill

(Suite à la page 8)

Au début de la séance, avant de passer à l'ordre du jour, l'hon. Hector Laferté, le Leader Libéral au conseil fit la mise au point qui suit:

Avant de passer à l'ordre du jour, je désire attirer l'attention de cette Chambre sur le rapport publié avec la plus entière bonne foi, je n'en doute pas, au projet de notre séance d'hier, et qui me fait dire ce qui suit:

"Aussi longtemps que nous aurons dans la province les deux partis traditionnels, il n'y a rien à craindre au point de vue de la radio".

Ce n'est pas ce que j'ai déclaré, mais ceci:

"L'administration de Radio-Québec par le gouvernement constitue un grave danger et ce danger ne cessera pas si c'est un autre gouvernement qui l'administre mais ce danger s'aggravera encore davantage si en marge des vieux partis traditionnels un gouvernement à idées nouvelles et avancées prend les rênes du pouvoir, et ce à l'égard de notre mentalité, de nos idéals et de nos traditions les plus chères".

Voilà ce que j'ai déclaré en toutes lettres et ce que je maintiens.

Dans ce même rapport, on fait dire à l'hon. leader de la droite, au sujet de mon amendement, qu'il n'était pas dans l'ordre parce qu'il comportait une dépense d'argent. Or, jamais le Leader de la droite n'a fait semblable déclaration, mais a discuté le fonds même de l'amendement. L'objection a été faite par le Président du Comité plénier, l'hon. M. Martin, avant même que cette objection ait été soulevée par d'autres de nos collègues, et j'aurais pu en appeler de sa décision, mais j'ai préféré ne pas le faire et ai aimé mieux que la décision en question soit consignée aux procès-verbaux.

L'hon. Médéric Martin donna avis d'une motion à l'effet d'attirer l'attention du gouvernement sur l'importance de réorganiser immédiatement le système d'administration de la ville de Montréal.

Le conseil s'est ensuite ajourné à ce matin 10.30 heures.

La Chambre

(Suite de la page 3)

Au nom de l'opposition, je souhaite au premier ministre longue vie, bonheur et prospérité.

M. André Laurendeau

Le chef du Bloc Populaire fait remarquer que M. Duplessis est presque enseveli sous les fleurs, mais qu'il veut tout de même lui offrir au nom de son groupe ses sincères félicitations.

M. René Chaloult

Le député du comté de Québec note qu'il ne lui est pas toujours arrivé de jeter des fleurs à M. Duplessis. On me permettra bien, dit-il, de me joindre aux autres membres de cette Chambre, pour lui offrir mes voeux les plus sincères.

MM. O'Connor, Hartt et Marler offrent à tour de rôle leurs hommages au premier ministre.

l'hon. M. Duplessis

Je n'ai pas besoin de vous dire, répond M. Duplessis, que je suis un peu pris par surprise. Mes parents le seraient encore plus que moi, car je suis venu au monde le 20 avril. Dans la vie politique comme dans la vie humaine, il arrive de traverser des périodes difficiles, de soutenir des batailles énergiques, de rencontrer des déserts, mais il fait bon de trouver, comme aujourd'hui, des oasis où il est permis de constater que dans la bonne vieille province de Québec le coeur des hommes publics bat franchement et sincèrement.

M. Duplessis déclare qu'au cours de sa carrière politique, il a livré de nombreux combats, mais qu'il n'a jamais voulu blesser personne et que s'il lui est arrivé de faire de la peine à quelqu'un, il le regrette. Je n'ai qu'une idée et qu'un désir, poursuit-il: travailler avec tous et chacun pour l'avenir et la grandeur de la province.

Le premier ministre remercie tout particulièrement le chef de l'opposition libérale. Il se déclare heureux de constater qu'en dépit de toutes leurs luttes politiques, leur amitié ne s'est jamais démentie. Je le remercie, dit-il, de l'allusion qu'il a faite à mes parents. C'est une allusion qui me va droit au coeur. Un anniversaire, ce n'est pas tant la fête de celui que l'on fête, mais de ceux qui lui ont donné le jour. Le chef de l'opposition a dit avec bienveillance que mes parents avaient les yeux sur moi. Je dois lui dire qu'en dépit de nos luttes, j'ai éprouvé une satisfaction indicible, à l'ouverture de sa première session comme premier ministre, quand j'ai constaté qu'il avait le bonheur d'inaugurer les délibérations en présence de son vieux père. J'étais presque aussi heureux que lui de voir la joie qu'il avait procuré à ce vieillard. Ses parents comme les miens sont maintenant partis pour un monde meilleur. C'étaient d'excellents citoyens. Tous ensemble, ils discutent probablement en paradis et je ne doute pas que son vieux père va contribuer à convertir son fils.

M. Duplessis remercie également M. Laurendeau. Je ne doute pas, dit-il, de sa dextérité. Sa vision peut être "bloquée" quand il lui arrive de croire que nous manquons de vison, mais je tiens à lui exprimer ma gratitude. Il donne un bel exemple de la solidarité que nous devons avoir.

Quant à M. Chaloult, le premier ministre fait remarquer que le député du comté de Québec a commencé par lui offrir des épines et que les roses qu'il lui offre aujourd'hui sont certainement sincères.

M. Duplessis exprime aussi à MM O'Connor, Hartt et Marer ses remerciements.

Un autre député, M. Henri Jolicoeur, de Bonaventure célébrait également son anniversaire de naissance. Des fleurs avaient été déposées sur son pupitre. Le premier ministre lui présente ses hommages.

Le chef du gouvernement note encore que les journalistes lui ont envoyé des fleurs et leur exprime sa gratitude.

M. Henri Jolicoeur, clôt la série des discours en rendant hommage au premier ministre et en remerciant toute la Chambre.

L'aviateur Thomson a été tué outre-mer

De liste officielle des pertes du C.A.R.C. outre-mer, nous relevons aujourd'hui le nom d'un Trifluvien, Lean, fils de M. A.-S. Thomson, 635, rue Notre-Dame, aux Trois-Rivières. Il a été tué en service actif le sous-officier breveté Stuart McLe

Premier colon de la région à partir

Plusieurs citoyens de la région ont manifesté auprès de la Société diocésaine de la colonisation leur désir de s'établir bientôt sur un lot de colonisation. Ces demandes viennent surtout des villes, où le travail commence à être moins abondant. Des enquêtes ont lieu sur toutes ces demandes, afin de tenir à jour, une liste prête à servir dès que reprendra le mouvement de la colonisation.

Un colon isolé est parti hier pour s'établir à Sainte-Marie-de-Blandford. Il s'agit de M. Augustin Lafontaine, 17, 7ième rue Cap-de-la-Madeleine, qui a quitté cette ville avec sa famille, pour aller occuper un lot dans le canton Maringston. C'est le premier départ de colons effectué cette année.

AUX HOMMES MARIÉS SEULEMENT

Il est possible, avec une seule police, de contracter de l'assurance sur votre propre vie et en même temps sur la vie de votre femme. La Police de Sécurité Familiale de la Northern Life

PAIERA

$1,000 à votre femme si vous mourez avant d'atteindre 65 ans.

$500 à vous-même si votre femme meurt avant que vous atteigniez 65 ans.

$1,000 comptant à vous à 65 ans

PAS D'EXAMEN MÉDICAL nécessaire si vous êtes en bonne santé et âgé de moins de 45 ans.

COÛT MODIQUE Prime moyenne: moins de $1.00 par semaine.

ENVOYEZ CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI

Northern Life
Assurance Company of Canada
Established 1895
Head Office — London, Ontario

A. Dumais, gérant de district,
THE NORTHERN LIFE ASSURANCE COMPANY
876 Ste-Cécile, Trois-Rivières, Qué.

Votre Police de Sécurité Familiale m'intéresse. Veuillez m'envoyer des explications détaillées.

NOM .....

ADRESSE .....

Occupation ..... Date de naissance .....

Le problème n'est pas de gagner de l'argent...

DEPUIS quelques années, la plupart des gens gagnent pas mal d'argent grâce à la grande activité économique provoquée par la guerre.

L'abondance de l'argent en circulation a déterminé une vague d'achat si puissante qu'elle menace non seulement de compromettre notre contribution à la guerre, mais même de saper notre structure économique.

L'argent ne sera pas toujours aussi abondant qu'aujourd'hui. Il importe donc d'en mettre le plus possible de côté. L'un des meilleurs moyens de conserver son argent, c'est d'acheter des Obligations de la Victoire. On ne saurait trouver un placement plus sûr ni, compte tenu de la sécurité qu'il offre, plus avantageux. Faites des réserves afin de parer à l'imprévu. Les Obligations du 8e Emprunt de la Victoire sont l'équivalent de l'argent comptant. Achetez-en le plus possible.

Achetons PLUS
D'OBLIGATIONS du 8e EMPRUNT
lorsqu'il* frappera à notre porte!

*Le vendeur d'Obligations de la Victoire est le porte-parole du combattant. Accueillons-le comme nous accueillerions l'un de nos gars. Le 8e Emprunt de la Victoire sera lancé le lundi 23 avril prochain.

488-7-FL

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

La voix des jeunes, c'est . . .

La J E C

qui présente à partir de ce soir et tous les vendredis à venir, en préparation au grand congrès de la jeunesse étudiante catholique, un programme réalisé par ses membres et diffusé par CHLN. Ce soir l'artiste invitée sera Mlle Mariete Duval, jeune diseuse trifluvienne.

La J E C

7 heures 30 p.m.

★ ★ ★ ★

Cette semaine

LA J. I. C.

vous parle . . .

écoutez

Ce soir, 7 h. 45 - 8 h. p.m.

JULES PERRON, p.f.

★ ★ ★ ★

A l'heure où commençait la veillée dans la maison de grand-père . . .

Les Echos de 1900

Le vendredi soir, 8 heures.

rappellent avec humour une époque où chaque petite ville campait gentiment son pittoresque et sa naïve prétention dans un décor à toutes fins cinématographiques . . .

★ ★ ★ ★

Les chansons, comme les artistes, ont dû passer un jour . . .

Aux feux de la rampe

8 heures 30

pour recevoir l'approbation du public et prendre enfin rang parmi les grands succès du répertoire populaire. Vous entendez donc, lors de nos émissions du vendredi soir, les mélodies et chansons qui ont affronté avec succès les feux de la rampe.

★ ★ ★ ★

Radio-Concert CHLN

un programe de haute tenue vous présentant une sélection de musique de chambre et musique de concert.

Le vendredi, à 9 h. p.m.

★ ★ ★ ★

SYNTONISEZ
1 4 5 0
KILOCYCLES

★ ★ ★ ★

L'Arc-en-ciel à CBF et à CKAC

Horizons "45 (un programme radiophonique en marge du 8e Emprunt de la Victoire) met à l'affiche une adaptation du célèbre film russe "The Rainbow". Nos meilleurs artistes locaux font partie de la distribution. Ceux qui aiment les programmes de haute tenue et fertiles en émotions, ne manqueront pas de syntoniser CBF lundi soir 23 avril, de 9h. à 9h. 30 — ou CKAC mardi soir, 24 avril, de 10 h. à 10 h. 30.

Arrêté pour voies de fait

Shawinigan, 20. — Un individu a été arrêté hier et accusé de voies de fait avec lésions corporelles. La victime serait le père de la personne arrêtée. On lui a fixé un cautionnement de quinze dollars. La comparution aura lieu cette après-midi.

Séraphin Poudrier à l'Heure de la Victoire

M. Hector Charland, interprète fameux du rôle de l'avare dans "Un homme et son péché", qui sera l'un des artistes invités à la 2e Heure de la Victoire, irradiée du théâtre ST-DENIS dimanche soir 22 avril, de 8h. à 9h. M. Charland jouera un sketch de M. Claude-Henri Grignon. Une magnifique distribution groupera en outre Mlle Anna Malenfant, contralto, M. Lionel Daunais, baryton, le Quatuor Alouette et l'Orchestre de la Victoire sous la direction de M. Hector Gratton.

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La part de la terre.** A ses fidèles auditeurs, la Part de la terre présente aujourd'hui, une causerie de son directeur, Roger Ellyson, intitulée: "L'avenir de la jeunesse rurale", et un programme de musique populaire.
1.30—Les plus belles voix du monde.
2.00—**Les demandes spéciales.**
2.45—Mélodies du souvenir.
3.00—L'heure féminine.
4.00—**Les demandes spéciales.**
4.30—CHLN à votre service.
4.45—Mélodies du souvenir.
5.00—Canadian Press News.
5.05—Musique de danse.
5.15—Musique d'orgue.
5.30—Coquetel musical.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—La boîte à surprises.
6.15—**Le cinéma.**
6.30—Intermède musical.
6.40—**Mélodie-éclair Mozart.**
6.45—Musique du souper.
7.00—La mosaïque du soir.
7.15—**La prière du soir.**
7.30—Programme de la J.E.C. en marge du Congrès de la Jeunesse Etudiante.
7.45—**J.I.C.**
8.00—Echos de 1900.
8.30—Aux feux de la rampe.
9.00—Radio-Concert CHLN.
9.30—Causerie politique sous les auspices du parti Crédit social.
10.00—**Radio-Journal IV.**
10.15—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions.

Demain

7.55—Ouverture.
8.00—**La prière du matin.**
8.15—Réveille-martin harmonieux.
8.30—Fantaisie matinale.
9.00—Piano populaire.
9.15—**Radio-Journal I.**
9.30—Chansons françaises.
9.45—L'heure de la Mauricie.
10.00—**Le club des échanges.**
10.30—Dans le bon vieux temps.
11.00—Harry Horlick présente . . .
11.15—L'impromptu.
11.30—Les variétés lyriques.
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—La musique du dîner.
12.30—Sieste musicale.
12.55—Bulletin d'information.
1.00—La part de la terre.
1.30—Les plus belles voix du monde.
2.00—**L'heure récréative.**
3.00—L'heure féminine.
4.00—**Les demandes spéciales.**
5.00—Canadian Press News.
5.05—Musique de danse.
5.15—Musique d'orgue.
5.30—Coquetel musical.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—La boîte à surprises.
6.15—**Le cinéma.**
6.30—Intermède musical.
6.40—**Mélodie-éclair Mozart.**
6.45—Musique du souper.
7.00—La mosaïque du soir.
7.15—**La prière du soir.**
7.30—Le quart d'heure de la valse.
7.45—Rétrospective musicale.
8.00—Fantaisie du rythme.
9.00—Musique semi-classique.
9.30—Le répertoire populaire.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. Fin des émissions.

Bourse de Montréal

COURS DU 19 AVRIL 1945

	Haut	Bas	Ferm.
50 Acme Glove Works	12	12	12
50 Algoma Steel Corp.	13½	13½	13½
60 Aluminum Limited	107½	107	107
15 Amal. Electric nouv.	13	13	13
160 Asbestos Corp. Ltd.	23¼	22¾	22¾
210 Bathurst P. & P. A	16¼	16¼	16¼
88 Bell Telephone Co.	163	163	163
106 Brazilian T. L. & P.	24	24	24
5 British Col. Power A	22	22	22
10 do classe B	1 75	1 75	1 75
50 Bruck Silk Mills	11½	11½	11½
675 Building Products	20	20	20
100 Bulolo Gold Dred.	19¾	19¾	19¾
100 Can. North. Power	8¼	8	8
410 Cdn Breweries Ltd.	12	12	12
150 do privilégié	47¼	47¼	47¼
145 Cdn Car & Fdry	10¾	10¾	10¾
10 do privilegié	28	28	28
225 Cdn Celanese Ltd.	48	48	48
235 Cdn Locomotive Co.	16½	16½	16½
2508 Cdn Pacific Rail.	14¼	14¼	14¼
100 Cockshutt Plow Co.	12⅞	12⅞	12⅞
605 Con. Mining & S.	64	63½	63½
75 Dist. C. Seagrams	55¼	55	55
330 Dom. Bridge Co.	31¼	31¼	31¼
25 Dom. Coal priv.	11⅝	11⅜	11⅜
282 Dom. Steel & Coal B	7⅜	7⅜	7⅜
5 Dom. Stores Ltd.	15	15	15
385 Dom. Tar & Chem.	14⅞	14⅞	14⅞
31 Dom. Textile Ltd.	72	72	72
25 Gatineau Power Co.	12	12	12
50 General Steel Wares	15½	15½	15⅝
150 Gypsum Lime & Ala	9¾	9¾	9¾
205 Hamilton Bridge Co.	7	7	7
42 Imperial Oil Ltd.	14½	14⅝	14½
250 Imperial Tobacco	13⅜	13⅜	13⅜
50 Ind. Acceptance A	27½	27½	27½
243 Int. Nickel of Can.	36⅜	36⅛	36⅛
1820 International Paper	27	26½	27
30 do privilégié	99¼	99¼	99¼
17 Int. Utilities Corp.	32½	32½	32½
210 Int. Petroleum Co.	23½	23½	23½
200 International Power	29	29	29
50 Lake of the Woods	17½	17½	17½
150 McColl Frontenac	10¼	10¼	10¼
50 Mitchell Robert Co.	25	25	25
3085 Montreal Power Co.	23¼	22¾	23
14 Montreal Tramways	22	22	22
15 Nat. Breweries priv.	44	44	44
50 National Steel Car	18¼	18¼	18¼
80 Noranda Mines Ltd.	54	54	54
165 Ogilvie Flour Mills	27	27	27
75 Ontario Steel Prod.	16½	16½	16½
150 Ottawa Car & Alr.	5½	5½	5½
300 Powell River Co.	19¼	19¼	19¼
100 Price Bros & Co.	34	33½	33½
25 Rolland Paper Co.	12	12	12
10 St. Law. Paper priv.	60½	60½	60½
240 Shawinigan W. & P.	18	17¾	18
10 Steel Co. of Canada	70¼	70¼	70¼
8 Twin City	12	12	12
135 Viau Limited	13½	13½	13½
75 Winnipeg Electric	6¾	6¾	6¾
55 do privilégié	79	79	79
Les banques:-			
25 Commerce	14¾	14¾	14¾
5 Montréal	17	17	17
185 Nouvelle-Ecosse	28½	28½	28½
90 Royale	16¼	16¼	16¼
Les ventes:-			
Actions industrielles			26,700
Actions minières			171,800
			198,500

Curb de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
100 Abitibi P. P. 5 p.c. pr	46	46	46
10 do 7 p.c. priv.	146	146	146
25 Am. Bank Notes	16¾	16¾	16¾
128 British Am. Oil Co.	24½	24¼	24½
2 British Col. Packers	25	25	25
100 Broxn Company	3 05	3 05	3 05
40 Canada Dom. Sugar	25¼	25¼	25¼
205 Cdn Marconi Co.	2¾	2¾	2¾
5 Cassidy's Ltd. com.	9	9	9
500 Cl. Neon Gen. Adv.	10	10	10
298 Cons. Paper Corp.	8¼	8¼	8¼
75 Fairchild Aircraft	2¼	2¼	2¼
20 Ford Motor Can. A	27¼	27¼	27¼
25 Fraser Co's Ltd.	40	40	40
150 Maple Leaf Mfg Co.	12½	12¼	12¼
25 do priv. classe A	18	17½	18
25 Melchers Distilleries	2½	2½	2½
13 do privilégié	9	9	9
275 Mtnc. & Qué. Paper	13	13	13
500 Molson Breweries	23¼	23¼	23¼
30 Quebec Pulp priv.	42	42	42
1921 Southmount Invt.	30	28	30
Les mines:-			
4800 Aldermac Copper	16	15½	15½
14800 Arno Mines Ltd.	08½	08	08
13500 Beaufor Gold M.	21	20	20
5000 Bouscadillac G. M.	14	14	14
7500 Cartier-Malartic G.	11	10½	10½
12300 Central Cadillac M.	12	11	12
16900 Century Mining	32	28	30
1300 Donalda Mines	1 65	1 60	1 60
2500 Eldona Mines	1 60	1 50	1 60
7000 Heva Cadillac	50	46	47
2900 J.-M. Cons. G. M.	09	08	08
21000 Joliet-Quebec M.	74	70	70
4000 Kirkland Gold R.	20	18	18
7850 Louvicourt Mines	1 75	1 55	1 75
300 Labrador Mines	3 00	3 00	3 00
700 O'Brien Gold M.	3 45	3 35	3 35
1000 Paramaque Mines	33	33	33
17500 Pandora Cadillac	30	27	28½
500 Pato Cons. Gold	5 10	5 10	5 —
500 Quebec Gold Mines	98	98	98
6534 Stadacona Mines	85	80	80
4100 Shawkey Gold Mines	12	10	10
500 Siscoe Gold Mines	68	68	68
400 Sullivan Cons. M.	1 68	1 65	1 68
13400 Std Gold Mines	52	51	51
1700 Teck-Hughes G.	4 75	4 75	4 75
300 Wiltsey Cor. Ltd.	34	34	34
Les huiles:-			
1500 Homestead Oil Gas	13	12	13

Permis pour le local des C. de C. au Cap

Cap-de-la-Madeleine, 20. (D.N.C.) —Après plusieurs mois d'attente, les Chevaliers de Colomb de notre ville ont enfin obtenu du régisseur de la construction le permis requis pour la construction de leur local.

C'est ce que nous apprenait hier M. Richard Rochefort, grand-chevalier du conseil local. C'est grâce aux démarches du député, Me Hervé E. Brunelle, que le régisseur a enfin consenti à émettre le permis.

La Société Colombienne, organisme fondé spécialement en vue de la construction de cette salle, a tenu une réunion ces jours derniers. Elle en tiendra une autre dans quelques jours afin d'étudier les plans et devis et il se peut que l'on soit en mesure d'annoncer le début de la construction à brève échéance.

La semaine de la fierté étudiante à Louiseville

Louiseville, 20. — Dimanche dernier, le 15 avril, les étudiants de Louiseville ont brillamment inauguré la grande semaine de la J.E.C. sur la fierté étudiante. M. le vicaire Alfred Morin, aumônier de ce mouvement dans la paroisse, fit le sermon dominical sur les activités et les bienfaits des mouvements spécialisés, faisant ressortir particulièrement la mission de lumière qui est celle des jeunes étudiants catholiques. "On n'allume pas la lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison."

Après la grand'messe, les élèves se réunirent sur le portique de l'église et la population manifesta son encouragement, en venant nombreuse à cette démonstration publique préparée par les jécistes. Le couvent des Révérendes Soeurs de l'Assomption, l'école Notre-Dame, l'Ecole Supérieure St-Louis de Gonzague et les diverses écoles rurales se sont unis dans l'exécution d'un programme de chants sous la direction de M. Jacques Chicoine, étudiant en 9ième. Les plus hautes personnalités de la ville ont honoré de leur préesnce et encouragé de leurs paroles toute cette jeunesse étudiante, l'espoir de l'avenir.

Voici le programme de circonstance:

1—Chant du Xième anniversaire.
2—Allocution de M. Richard Legris.
3—Chant: Voilà les Etudiants.
4—Allocution de M. Jos.-H. Giguère.
5—"Ban".
6—Allocution de M. Germain Caron, m.p.p.
7—Chant: Réunis ensemble...
8—Allocution de M. René R. Béland, maire de Louiseville.
9—Chant: C'est ça le J.E.C.
10—Allocution de M. le Chanoine Donat Baril, curé.

M. Jean-Louis Trudel, étudiant en 12ième, agissait comme maître de cérémonie.

M. Richard Legris, président de la J.E.C., dans son magnifique discours, signala le mode de propagande du mouvement et le travail merveilleux qu'il accomplit dans notre Province. Il a expliqué le fonctionnement d'une section jéciste et termina par un vibrant appel aux étudiants pour qu'ils soient fiers de leur métier.

Le deuxième orateur fut le président de la Commission Scolaire, M. Jos. H. Giguère. "Personne autant que le Président de la Commission Scolaire, dit-il, ne s'intéresse à vous à vos activités, à vos études, à votre avenir. Dès mon arrivée à cette importante fonction j'ai eu à coeur de vous assurer le maximum de préparation nécessaire aux carrières de la vie et ce sera toujours une de mes plus grandes consolations de voir tous les jeunes de Louiseville poursuivre maintenant sans obstacle le cours supérieur et aspirer aux postes de commande de l'économie canadienne française. Votre démonstration me dit votre fierté d'être étudiants; je vous félicite de ce beau sentiment qui vous fait honneur..."

Me Germain Caron, m.p.p., prit ensuite la parole. Il commença par adresser de chaleureuses félicitations à la J.E.C. de Louiseville, si active et si débordante de vie. Dans tout l'univers on fait grand cas de la jeunesse; il faut en effet compter avec elle, car elle est à la base de l'édifice social. C'est elle qui formera l'avenir; voilà pourquoi on lui doit tout notre appui et pour ma part, je ferai tout mon possible pour la seconder...

L'orateur suivant fut M. René R. Béland, maire de la ville de Louiseville. Il dit la joie qu'il ressent de parler à la jeunesse car lui-même est jeune et connait l'ambition des jeunes. "Vos parents font des sacrifices pour vous, chers Etudiants, même les autorités de la ville consentent volontiers des deniers pour vous donner des loisirs intéressants surtout durant la période des vacances; appréciez bien tout celà en faisant mieux votre devoir en toute circonstance: priez quand c'est le temps ;travaillez quand c'est le temps et jouez quand c'est le temps. Ce sera la clef du succes..."

M. le Curé termina la série de discours par de chaudes paroles d'encouragement. Il rappela que le pape attend beaucoup de la jeunesse. Le mot d'ordre qu'elle se donne est la fierté; ce n'est pas l'orgueil, mais de la dignité personnelle. Il faut donner à nos jeunes l'idée d'être fiers et d'agir en chrétiens. La jeunesse a des luttes à soutenir et on doit l'aider... Espérons que lors de la victoire de nos armes sur les champs de bataille, il y aura aussi le triomphe de la jeunesse dans l'exercice de ses rudes devoirs...

Et l'on se disposera en chantant. L'organisation s'était assuré les services de puissants haut-parleurs, gracieuseté de M. Paul Deschesnes; aussi les services d'un photographe expérimenté, M. Côté, et enfin d'un journaliste en herbe, M. René Boisvert, étudiant en 8ième." M. Jacques Bareil cornetiste, étudiant en 10e, accompagnait les chants. MM. Guy Lainesse, de la 8ième et Paul Vincent de la 7ième avec leur équipe respective s'étaient chargés de la vente du superbe ruban souvenir de la J.E.C. de Louiseville. Les propagandistes de leur côté avaient orné le devant de l'église de diverses pancartes et banderoles rappelant la fierté étudiante; cette initiative relevait de M. Yvon Saucier, étudiant en 8ième et Mlle Jacqueline Côté, de concert avec leur équipe.

Bref cette démonstration restera longtemps dans le souvenir de la population et des Etudiants parce qu'elle aura été une véritable rencontre de compréhension, de fierté et de bonheur.

On remarquati aussi la présence de M. le vicaire Armand S. Tessier, de M. l'abbé Paul Aimé Trépanier, Rév. Père Fabien, assistante-technique et quelques membres de communauté, de Rév. Sr Supérieure du couvent de l'Assomption, de l'assistante-technique, Rév. Sr Philippe du Sauveur, et des autres religieuses, du Dr Trudel, M. et Mme Pierre Boisvert, M. Omer Gagnon, M. Henri Béland, M. Antoni Gravel, etc., etc.

(Communiqué).

Grand nettoyage à Victoriaville

Victoriaville, 20. (D.N.C.) — Par décision du Conseil, la période comprise entre le 16 et 21 avril a été choisie comme semaine du grand nettoyage.

Le public en général a été invité à coopérer avec les autorités municipales et les organisations locales pour que cette campagne, entreprise dans le but d'assurer la propreté de notre ville soit couronnée de tout le succès possible.

A la demande du Comité de Protection Civile de Victoriaville, la grande tournée de récupération se fera la dernière journée de cette semaine du grand nettoyage. Samedi, le 21 avril, les membres de ce comité passeront par les rues pour recueillir les objets récupérables tels que: papier, vieux linge, caoutchouc, amassés en nettoyant les dépendances, remises, caves et greniers, suivant demande expresse du Maire et les autorités civiles de notre ville.

UNE MEILLEURE LAME QUI SÈCHE D'ELLE-MÊME SANS ROUILLER

Distributeur exclusif au Canada: **Best Blades (Canada Ltd), Sherbrooke, P. Q.**

DENTISTE
Dr Roland Baribeau
Chirurgien-Dentiste
1408, Rue Hart Tél: 3380

WHIST
CE SOIR A 8 HRES
Organisé par les Zouaves au No. 756 Radisson
Prix de présence: $1.00
Nombreux prix
Admission: 15 sous

IMPERIAL
AUJOURD'HUI

Joan DAVIS in COLUMBIA'S KANSAS CITY KITTY
with BOB CROSBY, JANE FRAZEE, ERIK ROLF and The Williams Brothers
Deuxième Film
HUMPHREY BOGART in Warners PASSAGE TO MARSEILLE
CLAUDE RAINS - MICHELE MORGAN - PHILIP DORN
SYDNEY GREENSTREET - HELMUT DANTINE - PETER LORRE

CAPITOL
Dernière fois aujourd'hui
En français
"Le trésor secret de Tarzan"
avec
JOHNNY WEISSMULLER

CINÉMA de PARIS
Dernier jour
"MA TANTE DICTATEUR" et "LA PORTEUSE DE PAIN"
Commençant demain

Deuxième film à l'affiche
TOUCHE-A-TOUT
avec FERNAND GRAVEY, JULES BERRY, COLETTE DARFEUIL, SUZY VERNON

ENCAN
20-40
VACHES
pur sang — croisées
HOLSTEIN
ayant subit les 3 (tests)
Age 4 à 7 ans
lundi 23
avril 1945
sur la ferme de
Arthur LACERTE
Banlieue de T.-Rivières
Tél. 4264-W

J.-S. FONTAINE
SPECIALISTE
EXAMEN DE LA VUE
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Autrefois de la rue Saint-Maurice
226, des Forges. Tél. 120-3050

ABSENT
Docteur Maurice
BELLEMARE
SPECIALISTE
Yeux - Oreilles - Nez - Gorge
en voyage d'études du 16 au 23 avril
402, rue Laviolette
Téléphone 660

Votre vie domestique et tout ce qu'elle comporte de mieux peuvent être protégés par un placement sur des Obligations de la Victoire.

ACHETEZ ET CONSERVEZ LES MEILLEURES VALEURS DE PLACEMENT— DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Moyennant un faible déboursé, cette Banque protégera vos Obligations de la Victoire en les plaçant dans ses coffres-forts ou ses voûtes. Laissez vos Obligations à n'importe quelle succursale. Vous pouvez les obtenir en tout temps.

Il n'est pas nécessaire de vendre des Obligations de la Victoire pour obtenir de l'argent pour ses besoins prévisoires. La Banque acceptera tout de suite les Obligations de la Victoire à faible taux d'intérêt comme garantie des emprunts.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
664F

Les familles Arseneault et Lapierre
ont la douleur de vous faire part du décès de
Adélard Arseneault
époux de feu Joséphine Lapierre
survenu le 18 avril, 1945 à l'âge de 81 ans

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 10.00 heures en l'église Ste-Madeleine samedi le 21 avril.

Le convoi quittera les Salons mortuaires Rousseau & Frère 460, rue Des Forges à 9.45 heures pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Trois-Rivières 20 avril 1945

AIRF

Les familles
Trépanier et Carignan
ont la douleur de vous faire part du décès de
Isaac Trépanier
époux de Parcillia Carignan
survenu le 18 avril à l'âge de 80 ans et 3 mois

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9 heures en l'église Ste-Madeleine du Cap, samedi le 21 avril.

Le convoi quittera la résidence mortuaire 527 Notre-Dame à 8.45 heures pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Cap-de-la-Madeleine, 20 avril 1945

MAISON J.-D. GARNEAU
Entrepreneur funéraire

NOUVELLES BRÈVES de JOHNS-MANVILLE

Votre client préféré sur simple demande!

Les laboratoires de recherches de Johns-Manville produisent à volonté toutes les températures connues du bureau météorologique... et d'autres encore, pour éprouver scientifiquement les matériaux de construction J-M.

Dans les "salles froides", par exemple, on maintient une température de vingt degrés sous zéro pour vérifier les résistances à la gelée; l'humidité, qui atteint cent pour cent de saturation dans les "salles de brume", sert à déterminer les résistances à l'humidité extrême; quant à la "salle des saisons", les matériaux qu'y sont soumis à une violente lumière artificielle, pendant un mois, ont reçu un traitement égal à une année d'exposition aux intempéries.

Les techniciens de J-M utilisent tous ces procédés scientifiques pour s'assurer que les matériaux de construction Johns-Manville peuvent résister sans danger à tous les temps.

Henri — **Par Carl Anderson**

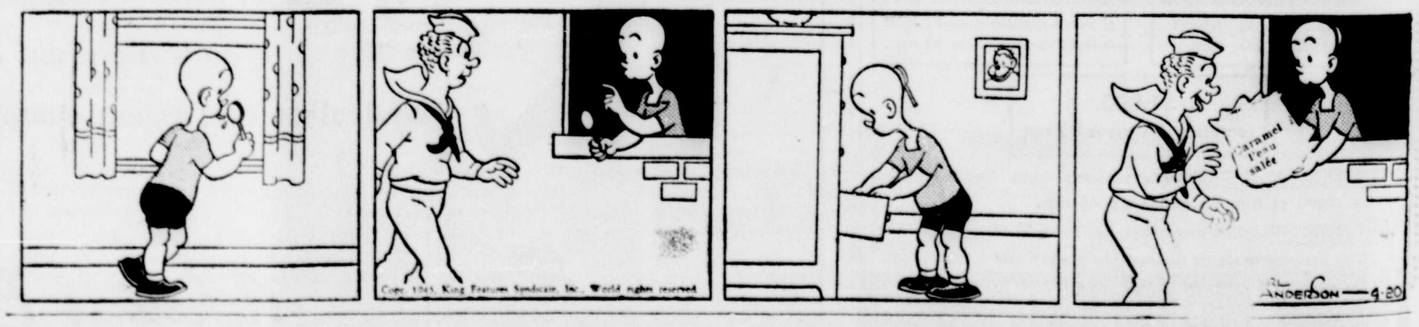

Blondinette — **Intrusion dans la vie privée**

RETIREZ PROFIT DES ARTICLES QUE VOUS AVEZ DE TROP: Les Annonces classées du Nouvelliste vous les feront vendre sûrement.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

No de mots	1 fois	3 fois	6 fois	13 fois	un mois
20	1.00	1.80	3.00	5.00	
20	42	1.05	1.89	3.15	5 25
21	44	1.10	1.98	3.30	5 50
22	44	1.15	2 07	3 45	5 75
23	46	1 20	2 16	3 60	6 00
24	48	1.25	2 25	3 75	6 25
25	50	1.30	2 34	3.90	6 50
26	52	1.35	2 43	4 05	6 75
27	54	1.40	2 52	4.20	7 00
28	56	1.45	2.61	4.35	7 25
29	58	1.50	2.70	4.50	7 50
30	60	1.55	2 79	4.65	7 75
31	62	1.60	2 88	4.80	8 00
32	64	1.65	2 97	4.95	8 25
33	66	1.70	3.06	5.10	8 50
34	68	1.75	3.15	5.25	8 75
35	70	1.80	3 24	5 40	9 00
36	72	1.85	3.33	5.55	9 25
37	74	1.90	3.42	5.70	9 50
38	76	1.95	3.51	5.85	9 75
39	78	2.00	3.60	6.00	10 00
40	80	2.05	3.69	6.15	10 25
41	82	2.10	3.78	6.30	10 50
42	84	2.15	3.87	6.45	10 75
43	86	2.20	3.96	6.60	11 00
44	88	2.25	4.05	6.75	11 25
45	90	2.30	4.14	6.90	11 50
46	92	2.35	4.23	7.05	11 75
47	94	2.40	4.32	7.20	12 00
48	96	2.45	4.41	7.35	12 25
49	98	2.50	4.50	7.50	12 50
50	1.00				

— REGLEMENTS —

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance. Les prix mentionnés ci-dessus sont pour insertions consécutives Pour loyer d'un casier, ajouter dix sous chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit, cependant, les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ou une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours de 8 h. 30 a.m. à 5 h 30 p.m. et le samedi jusqu'à midi

Téléphone: 3000

ET NOUS FERONS LE RESTE

1 Propriétés à vendre

ALPHONSE COSSETTE. Immeubles. Maisons privées et Terrains en ville Terres en culture près ville Maisons d'été Chalets 218 Des Forges. Téléphone 3322. 128-153

Pour ACHETER ou VENDRE propriétés, terres, terrains Aussi ADMINISTRATION de propriétés Consultez AGENCE D'IMMEUBLES CARILLON 1184 rue St-Olivier Trois-Rivières Tél: 2997-W 118-143

A VENDRE: la propriété suivante: No 1038 rue St-Maurice, Trois-Rivières, à des conditions faciles de paiement S'adresser: CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. 72, Côte de la Montagne, Québec. 142-147

PROPRIETE 3 logements, située 43 St-Henri, Cap-Madeleine, à vendre. S'adresser: Arsène Comeau, 836 coin St-Sévère et St-François-Xavier, tél. 743. 143-144

3 Terres à vendre

ON DEMANDE une terre à louer immédiatement, avec ou sans roulant. Ecrire au Casier No. 1022 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 143-145

TERRE dans 10e rang, St-Wenceslas, chez Alcide Bergeron, avec ou sans roulant, bien bâtie, 3 arpents x 28, toute en culture. Cause mortalité. Georges Aubry, Ste-Eulalie, Co. Nicolet. 140-145

TERRE à vendre 270 arpents: 135 en culture avec roulant, 10 vaches, 3 chevaux etc... Electricité, 7 arpents gare C.N.R., 1 mille village. ECHANGERAIS pour Propriété en ville. S'adresser: Elzear Boisvert, St-Paulin, Co. Maskinonge. 143-145

200 LOTS à bâtir, près église St-Odilon école nouvelle, Station, industries, Champ d'Aviation. Prix variant suivant dimensions: $130. à $200. Comptant ou termes. Convenant à l'Acheteur. Prochainement nouvelle industrie belge. Adresser: Emile Halin, 990 St-Maurice Appt. 3. 143-148

VENDRA ou Echangera Terre, 90 arpents roulant, bâtisses, à St-Luc, pour propriété en ville. Informations: Philippe Beaudoin, 820 Ste-Cécile, Tél.: 1697-R. 142-153

8 Terrains à vendre

A VENDRE au LAC BERUBE REDNORD: 2 Lots contenant 185 âcres en bois et 1 âcres en lacs, bordant le Nord du Lac 15 arpents de grève formant endroit IDEAL et PROPRICE pour bâtir CHALETS S'adresser: Dr P. Miette, 142 rue Defond, Shawinigan. Tél. 3644 132-157

2 TERRAINS 43 x 89½ pi. situés rue Ste-Ursule, à vendre. S'adresser: Lucien Maillhot "Boucher", 825, rue Ste-Angèle. 141-143

TERRAIN VACANT situé entre les nos 493 et 525, rue St-Paul près de l'église Ste-Cécile S'adresser à L P Gouin, 1258 rue Hart 3-Rivières 128-153

9 Commerces à vendre

OCCASIONS D'AFFAIRES pour prompt acheteur. COMMERCE établi depuis 25 ans. Centre Commercial. Bonne clientèle. Bonnes conditions pour comptant. Renseignements: Ecrire Casier No. 1020 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 142-144

10 Commerces demandés

ACHETERAIS Epicerie-Boucherie, bonne place d'affaires, dans Trois-Rivières ou le Cap. Ecrire: Casier No. 1019, Le Nouvelliste Trois-Rivières. 142-144

16 Logis à louer

LOGEMENT 3 pièces à louer. A VENDRE: Ménage complet, cause maladie. Ecrire: Casier Postal 584, Bureau des Postes, Trois-Rivières. 141-143

17 Logis demandés

DAME SEULE demande logement 3 ou 4 pièces, à Trois-Rivières, Cap-Madeleine ou 6 pièces aux Trois-Rivières, S'adresser: 3 St-Georges, Cap-Madeleine. Tél. 3275-J. 143-145

LOGEMENT demandé, 2 adultes, 2 enfants, 4, 5, 6 pièces, chauffé ou non, n'importe quel quartier. Acheterais poêle de camp. Appelez 728 à 39 Du Platon. 141-143

LOGEMENT 5 ou 6 pièces, chauffé ou non, dans ville pour 4 personnes. Fournira références. 871 Laviolette Tél 1889-W. 143-145

27 A vendre divers

BOUCHERS: comptoirs frigidaires spécialement pour VOUS. Compresseurs et serpentins. Moulins à viande Trancheurs Voyez: ALPHONSE ROUSSEAU, 695, rue Bonaventure, Trois-Rivières Tél 2197 118-143

ATTENTION! FEVES AU LARD cuites au four. Pots individuels. Livraison assurée si commandées avant jeudi. Livrons samedi pour dimanche. L P LAVENTURE 573 St-Georges Tél. 1586. 137-162

AMEUBLEMENT de chambre. Lit simple, sommier et matelas neufs. Matelas de plume. Fournaise à air chaud. 543 St-Maurice, Appt. 7. 142-144

AVONS 5 feuilles ciment 24 pouces diamètre, 3 pi. long, à vendre. Acheterais: Poêle à gazoline "Coleman", 2 à 3 ronds, réservoir dans côté. Signalez tél. 3624-J-1. 142

CABANE à pêche, 7 x 9 avec 4 châssis et porte screen. Très propre. Peinturée. Confortable pour servir camp d'été. S'adresser: 17, Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél. 3277-J. 143-145

CAROSSE chromé d'avant-guerre, ressorts, rouge-vin, très propre, pour bébé. S'adresser: 518, McDougall, 3e étage. 142

COMPTOIRS vitrés (show cases) de différentes grandeurs. S'adresser à 931, rue Royale, Téléphone; 689. 143

2 POULAILLERS à vendre bien bon marché. Aucune offre raisonnable refusée. Cause départ. S'adresser: 2032 St-François-Xavier, tél. 2046-R. 141-143

ECRAN (Sreen) pour protéger contre chaleur du feu ou d'un foyer, presque neuf et autres petits articles. S'adresser: 153 Brunelle, Cap-Madeleine. 142-143

IMPERMEABLES pour hommes, enfants neufs, usagés. Chapeaux neufs pour hommes, enfants, partir $1.50. Beau lot toile pour linge vaisselle. Bottines souliers militaires, cuir. Etoile 1ère qualité partir de $1.00.—Magasin de l'Ouvrier, 1015 St-Maurice. Tél. 1754-J. 142-144

LIT de camp avec petite table de salon, à vendre. S'adresser: 666 Laurier, Trois-Rivières. 142-144

LIT fer pliant avec matelas: $6.50.— Lit 4 x 6 sommier, matelas: $20.— 2 chiffonniers: $2. et $5.—Table en chêne avec 4 chaises solides pour cuisine ou été ou campagne: $20.— Manteau d'hiver, 12-14 ans, bleu-vert: $10. Manteau poiret bleu-marine, 12-14 ans: $10. Manteau imperméable, doublé, pour homme, gr. 38. Grosses chalnes pour Draveurs: 16 cts. la livre. Ecrire: Casier No 1021, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 142

LIT double avec matelas Marshall. 1 table de salon chaises de bureau et de cuisine. Fixtures électriques Sac de Golf avec quelques bâtons. Carabine Gouery 22 calibres, modèle 82, etc. S'adresser: 1160, rue Du Fleuve de 3-5 heures. 142-144

MOTEUR ½ force, neuf. Lavabo usagé avec chantepleure. Eléments pour poêle électrique. S'adresser: P. Cartier, tél. 727-J. 142-144

PIANO — PIANO. PIANO PROPRE. la meilleure qualité, en excellente condition. A prix raisonnable. Adressez-vous immédiatement à: 554 Laurier. 126-151

PIANO — Piano droit, marque BELL, acajou solide: $125.00, une aubaine aussi meubles divers. S'adresser: 1524 rue Notre-Dame, tél. 4104-W. 141-143

PIANO en très bonne condition, excellent pour la pratique ou le chalet d'été, au BAS PRIX de: $85. S'adresser: 572 rue Laurier. 143-168

PETIT PIANO très propre, bon marché. Cause vente: manque d'espace. Robe blanche de Mariée. 16 ans. S'adresser: 1059 Ste-Angèle, T.-Rivières. 141-143

PETITE bâtisse de 12 x 12, pouvant servir de chalet, maisonnette, etc. S'adresser: C. Brouillette 630 Des Commissaires. 142-144

PIANO! PIANO! PIANO! . . . Bon piano Automatique aussi bon que neuf à prix raisonnable, avec GARANTIE. Adresse: 554 Laurier. 128-153

POULAILLER, poêle de cuisine, Bureau, Matelas, Valise garde-robe. S'adresser: 1552, rue Royale. 143-145

PELEUSE de patates, coupe-patates, comptoir frigidaire porcelaine 6 pieds, livraison immédiate. Coffre-forts, balances, tranche-jambon, caisse enregistreuse, système MacCasky, Hache viande. P H GAUTHIER. 1038 St-Maurice, Trois-Rivières. Tél. 731.

POELE en fonte émaillé, bois et charbon. Poêle à l'huile 2 feux. Set cuisine. Manteau printemps, bleu, dame, gr. 18. S'adresser: 1730 St-Philippe. 142-144

SPECIAL. Chaussure enfant: 50c Homme: $1.00. Dame $0.50; Pardessus enfant: 50c homme: $2.00. Dame $1.50 Tapis Turquie: 50c la verge. Tasse Granit: 5 cts 1,000 autres marchandises vendues à sacrifice. Une visite vous convaincra. LAVIOLETTE JOBBING, Magasin Second-Main, neuf. 983 Champflour, tél. 4520-W. 141-143

SET salle à dîner noyer, 9 morceaux. Poêle électrique blanc, 4 ronds, fourneau et réchaud. Fauteuil. Ecran. Meubles et jouets pour enfant, 1 paire patins homme, 10, 1 paire patins fantaisie, fillette, 5½. Linge pour homme, femme, enfant. S'adresser: 640 Ste-Julie. 142-144

TABLE de Pool, 4½ x 9, en bonne condition avec set de boules et 2 sets de baguettes, tél. 4478-M. 142-144

VENTE d'objets usagés aura lieu au sous-bassement de l'église ST-ANDRE, rue Hart SAMEDI, 21 avril à 10 heures A.M. 142-143

28 A louer divers

GARAGE à louer. Aussi grand terrain à vendre. S'adresser: 1024 Ste-Ursule Tél. 2189-W. 143-145

PECHEURS! qui désirez louer un CAMP à partir du 21 avril pour le temps de la PECHE . . . HATEZ-VOUS, et adressez-vous: "Le MANOIR LAC CACHE" B. Lemay, propriétaire, St-Alexis-des-Monts. 138-143

29 On demande à acheter

ARGENT, EN VOULEZ-VOUS? . . . ACHETONS: Bibelots, Linge, Vaisselle, Montre, Vieux Cadran, vieux fer à repasser, tout ce que vous n'avez plus besoin. LAVIOLETTE JOBBING, 983 rue CHAMPFLOUR, tel. 4520-W. 141-146

JE DESIRERAIS acheter une repasseuse neuve ou usagée pour maison privée. S'adresser: Mlle D. Héon, 753 Blvd. Des Forges coin St-Denis. 141-146

RADIO sur table onde longues et courtes. Aussi 2 autres petits radios sur table. S'adresser: 1042, Ste-Angèle, Georges Dery. 140-143

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: LA COMPAGNIE LAFAYETTE Enrg. B P 1404, Place d'Armes, Montréal, P.Q. 138-163

TIMBRES. Payons bon prix comptan' pour Collections et accumulations de Timbres. Ecrire QUEBEC STAMP CO., Boite Postale 30, Station N., MONTREAL. 143-168

36 Matériaux pour bâtir

BLOCS DE CIMENT. 8 x 16 po. 16 cts chacun. LIVRAISON à domicile si désiré. S'adresser: LEO-PAUL PELLERIN, St-Barnabé Nord, Co. St-Maurice. Tél. 26. 129-154

VIEILLES BRIQUES, briques nettoyées, Fer, Beam, ainsi que bois charpente à vendre. S'adresser: MASSICOTE & CAREAU, 3 rue Fusey, Cap-Madeleine. 141-146

37 Plomberie - Chauffage

A VENDRE: Poêles neufs avec têtes. Avons maintenant poêles avec haut réchaud ou tablette et poêle usage en ordre LA FONDERIE D'ISLET LTEE, 1892 St-Philippe Trois-Rivières Tél 2907. 134-159

40 Articles de ménage

J. A. ALAIN. 1251, rue Laviolette, 3-Rivières, a tous les meubles à votre usage: Poêles Sets Chesterfields Studio, sets à déjeuner et chambre à coucher Lits, sommiers, matelas Tapis, carts. MORCEAUX pour tous genres poêles Appelez-le à 544, où vous aurez le service le plus courtois. 137-162

DIVAN Studio set cuisine, 2 bureaux, table toilette, Prélart passage, Sofa, Glacière. Très propre. S'adresser: 253 St-Georges. 142-144

DIVAN STUDIO avec chaise berçante. Très bon marché. S'adresser: 840 Richard. 143-15

2 SETS CHAMBRE, 1 set salle à manger, 1 poêle à bois. Tout en bonne condition. Visible entre 2 et 5 heures et 7 à 10 P.M. S'adresser: 2400-4e Avenue. 143

POELE à vendre. S'adresser: 666, rue Laurier Trois-Rivières. 142-144

POELE FINLAY combiné électricité, bois et charbon, en parfaite condition S'adresser 606, rue Saint-Paul Tél 745 126-j.n.o.

POELE en fonte, 6 ronds, bois et charbon, 2 ronds électriques. Aussi set de cuisine. Visible 1 à 4 heures P.M. S'adresser: LUCIEN MAILHOT, 869, Ste-Cécile. 141-143

POELE à bois et charbon. Chesterfield 3 morceaux. Table salon. Vendra bon marché. Tél. 37-J. 142-145

POELE "Gurney", bois et charbon, bien propre. S'adresser: 2078 rue Royale, Appt. 2. 143-144

SET de salle à manger 9 morceaux, à vendre, cause départ. S'adresser: 1785, rue Royale. 141-143

SET DE SALLE à dîner de 9 morceaux en noyer solide très propre. Pour informations. S'adresser: Tel. 717-J. 143-145

SET SALON, 2 petites tables, 2 lampes, 2 chaises, 1 bureau, 1 lit double. S'adresser: 975 Champflour 3e étage, à gauche. 143

TABLE cuisine, 4 chaises. Poêle Finlay. Poêle électrique 2 ronds. Barrières extension. Parc d'amusement. Bassinette, Chaise haute, Chaise berçante. Table salon. S'adresser: 456 St-Roch. 141-143

41 Chambres à louer

CHAMBRE double et simple, bien éclairées, endroit paisible. S'adresser après 4 heures à 103 Des Forges, 3e étage, tel. 1173-W. 141-143

CHAMBRE à louer pour Monsieur dans famille sans enfant. Usage téléphone et eau chaude. S'adresser: 903 Ste-Julie 141-143

CHAMBRE à louer dans familles 3 personnes. Usage téléphone, bain. Aussi Divan Studio à vendre. S'adresser: 912 Nérée-Duplessis-Bochard. 143

2 GRANDES chambres à louer meublées ou non, au No. 1026, rue St-Maurice. Trois-Rivières. 143-145

48 Camionnage-Transport

APPELEZ PARCEL DELIVERY. Tel: 2978 — Pour service de livraison en ville et au Cap-de-la-Madeleine: Paquet, Valise, Radio, Laveuse ou autres articles. 134-159

49 Déménageurs

DEMENAGEMENT - TRANSPORT GENERAL. Local, longue distance, Montréal. Assurances. Camions neufs. Informations M. A. T. Gélinas 3054 Blvd des Forges. Tél. 3632-w-3. 136-151

Silhouettes par Ken Reynolds

"Souviens-toi de tous ces outils que tu employais, eh bien, je les ai annoncés en vente dans LE NOUVELLISTE."

DEMENAGEMENT LOCAL: Ouvrage général avec chevaux, Labourage de jardin. Transport général. S'adresser: F. Marchand, 1447 Champflour. 141-143

51 Horlogers

GARANTIE de SATISFACTION. Reparations montres américaines et suisses Horloges et bijoux Nous achetons le vieil or, le plus haut prix payé. J A PROULX, édifice Cordonnerie Lacombe, 336, Radisson Tél 379 118-143

REPARATIONS MONTRES, horloges, réveils. Prix: SATISFACTION GARANTIE A 1062, St-Prosper, Trois-Rivières: Chez ALBERIC GARCEAU. Tél. 3019-W. 118-143

MONTRES usagées réparées à neuf, pour hommes et dames. S'adresser: 1062, St-Prosper. Tél. 3019-W 130-155

53 Service domestique

FILLE demandée pour ouvrage de maison, en général. Pas de cuisine. Très bon salaire. S'adresser: 467 Bonaventure, Appt 4. 143-145

FEMME ou FILLE demandée sachant faire cuisine. Entretien général de maison. Bon salaire. Bon chez-soi. References. S'adresser: 322 Bonaventure. Tél. 720-W. 143-145

ON DESIRE une bonne pas de cuisine, pas de grand ménage. S'adresser: 1005 St-Maurice, Tél. 1378-J. 143-145

SERVANTE demandée dans famille privée. Tous les soirs et dimanches libres. Bon salaire. S'adresser: 2026 Blvd Laviolette, Tél. 2768-J. 142-144

54 Hommes demandés

COUPLE ou **FERMIER** d'expérience demandé pour s'occuper d'une Ferme. PROPOSITION très avantageuse. Louera si désiré S'adresser: 338 Des Forges. Green Pansy. 141-146

SI VOUS ne faites pas tout l'argent que vous souhaiteriez, pourquoi ne pas entreprendre un commerce Familex à temps libre? Ventes faciles et payantes dans toutes les maisons. Couvrez un territoire rural si vous avez cheval et voiture ou automobile. Détails gratis: FAMILEX, 1600 Delorimier, MONTREAL. 143

55 Femmes demandées

FEMMES demandées à temps libre, ouvrage agréable. En ville et en dehors. Ecrire: Casier No. 1023 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 143-145

ON DEMANDE une cuisinière ou cuisinier d'expérience pour restaurant Bon salaire. S'adresser au bureau du Service Sélectif National ou au Restaurant chez JOHN 1034 rue Champflour. 141 j.n.o.

63 Cours privés

ANGLAIS: — Classe privée conversation, verbes — Succès garanti: Renseignements 5-9 p.m., dimanche compris. M. Lenghan, 967 Cartier. 119-144

NOUVELLE METHODE: Anglais par correspondance garantie par écrit en 2 mois. Pour détails sans aucune obligation, adressez-vous à: S.-A.-F. Fortier St-Ubald Portneuf, Québec. 141-166

64 Salons de coiffure

SALON ALICE. Permanentes à la Crême, à l'Huile avec ou sans machine Tous genres de coiffure. Ouvrage GARANTI 1558 rue Royale Tél 4371-J 143-163

MONSIEUR Arthur Lafrance, expert coiffeur, gradué Hôte, Pennsylvanie, New-York, informe sa clientèle qu'il se spécialise dans coupe de cheveux Hollywood pour hommes et garçons. Cold-Wave et tous genres de permanentes. 1009 St-Maurice. Tél 1113 143-168

74 Autos à vendre

A VENDRE: Studebaker "Président" 1932, 8 cylindres. S'adresser au Marché aux Denrées, Trois-Rivières. M Torrieri. 135-j.n.o.

AUTOMOBILE demandée, pas plus vieille que 1938. Argent comptant. Tél 2649-R, entre midi et 2 heures P.M. Le soir: 6 à 8 heures. 143-168

POULAILLER avec 15 poules à vendre. Aucun prix raisonnable ne sera refusé. S'adresser: 1404 rue Cartier, tél. 2691-M. 142-144

POULETTES: Plymouth Rock Barrées et Leghorn blanches améliorées, âgées de 4, 5 et 6 semaines. Frais de transport payés sur commande de 100 poulettes et plus. La Société Coopérative Avicole, St-Marc-des-Carrières. 141-152

90 Objets trouvés

GROS CHIEN St-Bernard, brun, visage blanc, trouvé à 1546 Laviolette Réclamer en payant cette annonce à 1546 Laviolette, tél. 3857. 141-143

91 Objets perdus

2 TRAINES de plastique noir, perdues partir chez M. Verrette à rue Ste-Julie. Récompense promise si rapportées à 1573 rue Badeaux. 142-144

MONRE de poignet en or, avec bracelet cuir noir perdue sur route Nationale No 2, 5 à 15 milles à l'ouest de Louiseville. Récompense. Smith G. Boite Postale, 519. Montréal. 142-147

PERDU lundi, chaîne et pendatif, 2 coeurs plastiques gravés. Aux environs Dominion Rubber Muntions, autobus Laviolette. Souvenir. Récompense Rapporter Mme Laberge. Tél. 228, entre 9 et 5 heures. 141-143

92 Personnel

LES COMPRIMES SLENDOR sont d'une efficacité rapide. Traitement de 2 semaine: $1.00 - 12 semaines: $5.00 Aux Pharmacies AUBIN, NORMAND et ST-MAURICE Avril

HOMMES 30, 40, 50 VOTRE VIGUEUR ou vitalité baisse. Essayez: Tablettes Ostrex. Contiennent toniques, stimulants, facteurs d'entrain normal. Paquet d'essai SEULEMENT 35 cts. Toutes PHARMACIES. Avril

LES TABLETTES SLENDOR sont efficaces. Traitement de 2 semaines, $1.00. - 12 semaines, $5.00 Aux Pharmacies HENAULT ROYALE et ST-ONGE. Avril

L'HUILE LEONARD pour les oreilles a apporté du soulagement à plusieurs souffrant de maux d'oreilles et de bruits dans la tête dûs au catarrhe. Prix: $1.00 — Recommandée et vendue par tous les PHARMACIENS.

POUR GRANDIR, maigrir, améliorer vue, débarrasser lunettes, timidité, tabac, alcool, rhumatisme, pousser cheveux, remédier cheveux gris, cuiture physique beauté, psychologie, reussir Envoyez 10c, Loadstone, 3838 Rivard Montréal. 119-144

VIGORINE pour hommes de constitution faible, debilité générale epuisement mental et physique. Donne nouvelle énergie et entrain. Tonifie Fortifie le Système nerveux entier. Traitement de 15 jours $1.00 la boîte. Vendu aux Pharmacies NOMAND. 143

96 Rembourrage

REMBOURRAGE. Ne jetez pas vos vieux Chesterfields, divans chaises, fauteuils et matelas SPECIALITE: Reparation de matelas à ressorts ARMAND PROULX 1105 rue St-Prosper, Trois-Rivières. Tél. 2495-W. 137-162

98 Réparations générales

ATTENTION. . . AVIS: aux automobilistes. Il me fait plaisir d'Annoncer à ma nombreuse clientele que je viens d'ouvrir, en plus des réparations générales, REPARATION de TUBES et de PNEUS de toutes sortes OUVRAGE GARANTI fait par un EXPERT de 20 ans d'EXPERIENCE Venez nous voir JULES ROY, coin Fusey et Notre-Dame, Cap-Madeleine 125-150

BALAYEUSE ELECTRIQUE, louage, réparations, échange, service, fourniture, cristaux. Désinfectant de toutes sortes, nettoyeur pour tapis, etc. ARTHUR FOURNIER, 1204 rue Ste-Marie Tél. 3763. 137-162

MATELAS réparés par ouvriers experts. SPECIALITE: Réparations de matelas à RESSORTS ainsi que tous genres. TROIS-RIVIERES MATELAS ENRG., 2 Notre-Dame, Cap-Madeleine Tel 2597 ou Résidence 557 Des Forges. Tél 1299. 125-150

REPARATION DE LAVEUSES. Service "Beatty" autorisé Réparations de laveuses, repasseuses, balayeuses de toutes marques SATISFACTION GARANTIE E. Hudon, 1522, Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1316. 137-162

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marque SPECIALITES: parties d'Eureka, aussi moteurs électriques ANTONIO BOILDUC, 1833, rue Bellefeuille Tél 2545-J 137-162

POUR ACHAT belles et bonnes fourrures toutes sortes Colliets printemps toutes couleurs, Renard argenté, belge, vison, loutre, kangourou SPECIALITE: Manteaux mouton Persan sur mesure. N. A. Gélinas, 1521 Notre-Dame. Trois-Rivières 124-149

105 Fourrures - Réparation

SALON BEA. AVIS AUX TRAPPEURS: Nous achetons les PEAUX RATS MUSQUES au plus haut prix du marché. 1514 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1325. 143-154

120 Coupons-Tissus

CHEZ MADAME E. ROUETTE. 1557 rue St-Olivier Tél: 3011-J vous trouverez, à bas prix, gros tissus bleu-marine pour Matinées, Brassières, etc aussi beau choix de Crêpe, cotonnade etc... Une visite vous convaincra 134-159

MARCHANDISES à écouler au prix coûtant. Nous avons reçu un ballot de coton, crêpe, Broadcloth uni, imprimé, toile cirée, salopettes roses pour bébé. 1779 St-Philippe Tel 3115-R, Mme F. Gélinas. 128-160

REMARQUEZ BIEN: grand choix de broadcloth, crêpe, jersey uni, imprimé, Alpine, spun flanelle, corduroy, velours chiffon, quadrille laine, matériel à manteaux assorti, crêpe à lingerie blanc bleu, rose Mlle PELLAND 953, Champflour, Trois-Rivières. 134-159

122 Vêtements à vendre

MANTEAU vert mousse, 14 ans, 2 habits gr. 40, 1 grise, 1 bleu-marine. Cause mortalité. S'adresser: 878 Ste-Ursule. 141-143

2 HABITS grandeur 38: 1 brun et 1 noir rayé. Pardessus de printemps, 32. S'adresser: 199 St-Roch. 143

MANTEAU pour fillettes et garçons 3-12 ans. Robes, habits, couvertures de laine pour enfant. Jouets. S'adresser: 454 Laurier. 143

MANTEAU printemps: 1 gabardine, 1 tweed pour dame, gr. 12 ans. S'adresser: 1115, Ste-Marie. 143-144

RENARD argenté, en parfait ordre, à vendre. S'adresser: 1032 Lavérendrye. 142-144

SHAWINIGAN

Téléphone: 2500

A VENDRE: poêles neufs avec réchaud ou tablette L'ISLET entièrement emaillés. Venez les voir au magasin FONDERIE DE L'ISLET 150, Station, tél 2251. S127-152

A VENDRE: Poêles neufs avec réchaud ou tablette l'ISLET entièrement émaillé. Venez les voir au magasin FONDERIE DE L'ISLET, 150 Station, Tél 2251 S127-152

A VENDRE: maison neuve cause de vente, départ, deux grands loyers. A. Lapointe, 186, St-Alexis. S-138-143

A VENDRE: trois terrains 46 x 90, situés 14ème rue Almaville-haut, aussi carrosse de bébé. Modèle anglais. Téléphone 3573. S-141-143

A VENDRE: 2 maisons 2 logements, chacune, Blvd St-Maurice, à vendre séparément, bonnes conditions. 535 11ème rue, Almaville-haut. Tél. 2142 S-143-145

A VENDRE: Plymouth 1940, sedan, bien chaussé, bien propre. S'adresser après 5 hres. 281 Lambert. S-141-145

AVONS RECU grand choix de marchandises sèches pour printemps telles que crêpe, jersey imprimé, sheer broadcloth imprimé ou uni, sous vêtements avec élastique pour dames et enfants, materiel à draperies, ruban tapis ciré, voir Madame J. A Gélinas, coupons et nouveautés. 347 RUE ST-MARC. Tél. 4219. S123-148

A VENDRE: Maison 4 logements de 5 pièces, 2 étages, située rue Champlain. Bon marché pour prompt acheteur, s'adresser: M. Ménard, 132 St-Mathieu, tél.: 2784. S-142-144

A VENDRE bicyclette pour hommes, en très bonne condition, bons pneus. S'adresser 62c 2ième rue, Shawinigan Falls. S-142-144

A VENDRE: set de salon neuf, Trailer avec pneus balaveuse électrique Royal bonnes conditions, s'adresser 66 3ième rue. S-142-144

A VENDRE: lampe de salon, machine à coudre un lit d'enfant, bassinette, 1 carrosse, voiture d'hiver, chaise haute. Le tout en bonne condition. Bon marché, cause départ. 407E Frigon. S-143

A VENDRE: deux dactylographes, deux poêles set boudoir, fournaise à l'huile, blé-d'inde bantam doré de semence. 146 4ème rue. S-143-145

A VENDRE: CROUTES de bois mou sec, 4 pieds, $7.00 la corde. S'adresser à 15 rue Cloutier Tél., 4268. S-143-143

AVONS 5 feuilles ciment 24 pouces diamètre, 3 pi. long, à vendre. S'adresser: Restaurant M. Boisclair, Côte Cachée. Tél. 3624-J-1. S-143

ACHETONS, VENDONS: radios, laveuses, moteurs, machines à coudre, poêles électriques, balaveuses, carosses de bébés, bicycles, accessoires électriques, et meubles. P.-E. Bélanger, 61 Champlain, tél. 3757. S131-156

A ECHANGER convertible coupé Plymouth 1935 pour coach ou 4 portes de la même année. S'adresser 73A 1ère. S-143

A LOUER: 2 grands appartements non meublés pour couple sans enfant. S'adresser 89B Lévis, de 4 hres à 8 hres P.M. S-143-145

A LOUER: logement moderne chauffé, 4 appartements, occupation 1er mai. Aussi bois à vendre, planches, colombages, madriers. S'adresser: Georges Dupont, 38 St-Prosper, apt. 2, Tél. 2179. S-143-145

AUTOMOBILE A VENDRE: Plymouth, 4 portes, 1937, bons pneus, bonnes conditions. Garage Antonio Matteau, 831, 6ème avenue, Grand'Mère, tél. 351. 141-143

BARBIER d'expérience demandé, bon salaire position à l'année. S'adresser PH. Brouillette Hôtel Shawinigan ou Service Sélectif. S-141-146

ELECTROLUX: vente, accessoires, services reparation. Aussi terrain 50 x 90 Situé sur 13ème Rue, à vendre, s'adresser L. Lachance, 457, 13ème Rue Almaville-Haut. Tél. 2431. S134-159

FUTURS MARIES: serge bleue, nouveaux rayés pour habits, costumes et ensembles. Voyez le Tailleur Trudel, 20 Trudel tél: 796 S-120-145

IMPORTANT, avant procéder au ménage printanier peinturage, etc., faites exterminer coquerelles, punaises par exterminateur d'expérience. Estimé gratuit. B.B. EXTERMINATION CO tél: 3808. S-117-142

LAMES DE RESSORTS à vendre, stock complet pour autos et camions. Soudure gaz et électricité. Travail d'experts. Shawinigan Welding Enrg. 7a cinquième rue, Tel: 3674. S-117-142

LOGEMENT DEMANDE de 4-5 ou 6 appartements. Possession le plus tôt possible. S'adresser: 130 Lambert, Tel. 4251. S-143-143

MACHINERIE A VENDRE: bouilloire à vapeur, 5 forces, une scie combinée, un feu de forge, tour à bois 6 pieds, 1 enclume, malaxeur à ciment. 205 4ème après 7 hres. P.M. 141-143

OFFRES D'EMPLOIS: on demande un vendeur et une vendeuse. Personnes sans expérience peuvent obtenir ces emplois si de bonnes familles. Nous montrons à travailler et à vendre. — Chance pour devenir chef de département. Bons salaires augmentant graduellement avec compétence. Positions permanentes, voir KASTNER Limitée, 60, 5ème Rue, Shawinigan, Tél. 3671, ou Service Sélectif Shawinigan. S138-149

ROULEAUX DE RETORDEUR, faites refaire vos rouleaux de retordeur au lieu d'en acheter des neufs. Voyez magasin Beauchemin, 49 Station, Tél 541 S127-152

A LOUER: appartements 3 ou 4 pièces rue St-Marc, téléphone, 3396 S-142-143

PERDU Collier de perle satin, jeudi, Marc, récompense si rapporté à 73 St-12 avril au Théâtre Cartier ou rue St-Marc ou téléphonez 2941.. S-142-144

PROPRIETES A VENDRE: un 12 logements, un 9 logements, deux 6 logements S'adresser: Ernest Blais, 395, Boulevard Gigaire. S133-144

REPARATIONS: confiez vos laveuses à un machiniste compétent 12 ans d'expérience. Diplôme école technique Ouvrage garanti. Joanette, 118 4ème Rue. Tél 4059 S136-161

REMBOURRAGE moderne, meubles et automobiles, réparations de meubles en général voir 17, 6ième rue, arrière Théâtre Auditorium, près Shawinigan Automobile tél. 4108. S-142-143

SALON YVONNE: permanents, ouvrage garanti. A vendre: machine permanent avec enseignement gratuit. Salon Yvonne 98, 5ème rue, tél. 732 S-141-143

TERRAIN à vendre 52 x 95, coin Lambert et Laval, bon marché. Voir M. H.R. St-Cyr 156 Lambert. S-142-144

VOUTE MODERNE pour entreposage des fourrures, assurance douze mois. All

Vains efforts des tiers partis

(Suite de la 1ère page)

M. Duplessis répond qu'il faut que cet officier soit nommé par quelqu'un et ce quelqu'un, dit-il, c'est le gouvernement qui a la confiance du peuple. Il dit que la présente loi est une amélioration considérable sur l'ancienne. Il estime qu'il faut une unité de direction pour que l'on puisse procéder avec toute la diligence nécesaire et déclare que le peuple pourrait toujours se prononcer si le gouvernement fait une mauvaise nomination. La Chambre peut toujours d'ailleurs désavouer la nomination du gouvernement, si elle est mauvaise.

M. André Laurendeau appuie la demande du député de Riviere-du-Loup, mais l'article reste tel quel. Une amendement du député de Laurier est rejeté sur l'article 14 et l'on en arrive à l'article 32, qui dit qu'au plus tard le 42ième jour avant la date fixée par le scrutin le président général des élections doit faire parvenir, sous pli recommandé au premier ministre et au chef de l'Opposition officielle, une copie certifiée conforme de la liste des sections de vote de chaque district électoral. M. Laurendeau suggère que la liste des sections de vote au lieu d'être envoyées ainsi au chef des deux partis soit publiée dans la Gazette officielle pour donner à tous les groupes l'occasion d'en prendre connaissance.

Le débat suivant se produisit sur la nominations des énumérateurs. La loi dit que l'un doit être choisi sur la recommandation du premier ministre et l'autre sur la recommandation du chef de l'opposition. M. André Laurendeau proposait qu'on l'amendât en disant que l'un sera nommé sur recommandation du candidat qui, lors de la dernière élection dans le district électoral a obtenu le plus grand nombre de votes et l'autre, sur recommandation du candidat, qui, à ladite élection représentait un parti politique différent et opposé, a reçu le plus grand nombre de votes après le premier.

Le député de Laurier prétend que le système proposé par la loi est injuste et anti-démocratique. Il reproche aux vieux partis de savoir s'unir lorsqu'il s'agit de défendre leurs intérêts.

Il ajoute qu'on ne doit pas oublier le fait que son parti a obtenu près de 200,000 votes aux dernières élections ainsi que le fait que dans plusieurs comtés les candidats qui ont obtenu le plus de vote furent les candidats des groupes non officiels. Il cite le cas de Rouyn-Noranda, où on a élu un CCF, tandis que le deuxième candidat qui a obtenu le plus de votes était celui du Bloc populaire. Avec la présente loi, il se trouve que ni l'un ni l'autre n'auront leur mot à dire dans le choix de l'énumérateur, contrairement à ce qui devrait se faire.

Il exprime l'opinion que la loi fédérale donne la priorité aux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de votes.

M. Duplessis riposte que le régime démocratique ne reconnait pas la minorité dans la minorité. Il s'objecte à ce qu'on parle de vieux partis pour désigner l'Union nationale qui ne date que de 1936. Quant au Bloc populaire, il dit dit qu'il n'a jamais vu un parti perdre autant de dépôts en aussi peu de temps et dit que le résultat de la présence du Bloc dans la dernière élection fut de permettre aux libéraux de faire élire un plus grand nombre de députés. Il estime qu'il n'existe qu'un moyen de rendre justice à tous, c'est de laisser le choix aux partis officiels et que c'est aussi le seul gage de stabilité.

La discussion continue et M. Délisle intervient pour suggérer que le député de rouyn-noranda (M. David Côté) s'entende avec les libéraux pour obtenir le choix d'un énumérateur. M. Duplessis souligne que le député de Rouyn-Noranda ne représente qu'un neuvième des électeurs. Ce qui fait demander à M. Laurendeau si le fait pour M. Côté de ne représenter qu'un neuvième de l'électeur ne soit pas entré au parlement de façon régulière et légitime. Il a autant le droit de siéger en ne représentant qu'un neuvième de l'électorat que le gouvernement a le droit de gouverner la province sans représenter la majorité de l'électorat.

M. Duplessis: Nous avons eu la majorité dans la partie rurale de la province. Le surplus de vote des libéraux provient du fait que les Anglais et les groupes étrangers dans Montréal ont voté contre le gouvernement et aussi dans le fait qu'il y a eu des "télégraphes".

M. Laurendeau répond que pas un partie n'a eu de majorité absolue, mais il ajoute que, dans bien des comtés, des candidats du Bloc sont arrivés avant celui du gouvernement ou de l'opposition officielle. Il prétend que, dans un comté où un candidat a obtenu la majorité, il lui appartient de choisir un énumérateur, sans qu'il soit nécessaire, qu'il appartienne à un des vieux partis.

M. René Chaloult, député de Québec Comté, trouve étrange que dans son comté, ce soient ses deux adversaires qui aient le droit de choisir les énumérateurs et de profiter de tous les avantages que cela procure. Il estime que c'est une injustice flagrante et qu'on n'a pas le droit de mettre un indépendant sur un pied d'inégalité, pour la seule raison qu'il soit indépendant.

M. David Côté (C.C.F. Rouyn-Noranda) soutient le même point de vu et trouve que la loi est anti-démocratique.

Promotion

Le marin Norman-J. Bell, fils de M. et Mme C.-M. Bell, de notre ville, a été promu sous-officier et vient de l'apprendre à ses parents dans une lettre. Le sous-officier Bell s'est enrôlé dans la Marine à l'âge de dix-sept ans, voici quatre ans. Il a servi un peu sur tous les océans.

Emprunts faits par la ville

En attendant l'adoption du budget et la rentrée de taxes la ville a décidé de contracter un emprunt temporaire au montant de 0450,000. à la banque pour défrayer le coût de l'administration.

On sait que la loi permet à la ville d'emprunter le quart du montant total des recettes de l'année précédente. En 1944 les recettes de la ville se sont établies à $1,997,954.50.

L'emprunt de $450,000. tient lieu et remplace un emprunt de $250,000 il y a quelques mois. La ville emprunta à 4 pour cent d'intérêt par année et s'engagea à payer complètement cet emprunt avant la fin du présent exercice financier.

Autre emprunt

La ville a aussi décidé de passer un billet à la banque pour le paiement de coupons d'intérêts et d'obligations devenant échus le premier mai prochain. Il s'agit d'une somme de $288,695.50 répartie comme suit: $221,995.50 en coupons d'intérêts et $66,700. en obligations.

Entrepôt Jourdain

Le maire Rousseau a été autorisé à signer le contrat de vente des bâtisses situées aux nos 1811 et 1821 rue Notre-Dame (Entrepôt Jourdain) à M. Alphonse Caron. Cette vente avait été décidé en principe il y a quelques mois. La ville vend cet immeuble pour le prix de $14,000 M. Alphonse Caron paiera $1200. par année pendant cinq ans. A l'expiration des cinq ans, il paiera la balance comptant, soit une somme de $8,000.

Plusieurs autres questions ont été décidées. M. l'échevin Albert Paquin a donné un avis de motion à l'effet qu'il proposera un amendement au règlement de construction No 4, concernant la construction sur certaines rues.

Nos édiles ont reçu plusieurs délégations en comité, entre autres les représentants du "village" Carleton.

On passe à l'article 105, qui dit qu'en campagne, il n'y aura qu'un seul énumérateur dans chaque section de vote. M. Casgrain dit qu'il devrait y en avoir deux, comme dans les villes. M. Duplessis répond qu'en campagne, tout le monde se connait et qu'il y a beaucoup moins de danger de fraudes ou d'erreurs. En n'ayant qu'un énumérateur on sauve cent vingt-cinq mille dollars. M. Duplessis signale aussi qu'il y aura, même dans les districts ruraux une revision par deux reviseurs. L'article est adoptée, après discussion.

Sur l'article 216, qui fixe à six heures et demie la fermeture des bureaux de votation. M. André Laurendeau propose un amendement demandant qu'elle soit retardée à huit heures. Il souligne que la fermeture trop hâtive des polls a pour résultats d'empêcher de voter beaucoup de gens qui travaillent en dehors de la ville où ils habitent, même si la loi permet à chacun de s'absenter pendant trois heures de son travail pour se rendre voter. Il souligne que, lors du vote sur le plébiscite, on vota jusqu'à huit heures et que le vote fut plus considérable que d'habitude.

M. Duplessis admet que la proposition est bonne en soi et que, dans bien des cas, il y aurait avantage à ce que les polls ferment plus tard. Mais il y a aussi des inconvénients. Il cite les cas des représentants qui doivent passer toute la journée renfermés et estime qu'ils ont bien le droit d'être libres à six heures et demie. Il y a aussi un danger considérable. C'est en effet dans les dernières heures que se passent d'ordinaire la majorité des "télégraphes" et retarder la fermeture à huit heures serait favorisé ce genre d'irrégularités.

M. Honoré Mercier, député de Châteauguay, suggère qu'on ouvre les polls à dix heures et qu'on les ferme à sept heures. Il est onze heures et demie et le comité rapporte progrès. L'étude de la clause se continuera cet avant-midi, alors que l'on continuera l'étude de la loi électorale.

Une journée tertiaire le 17 juin

Une journée tertiaire aura lieu aux Trois-Rivières le 17 juin. Cette date a été fixée lors de la réunion plénière du 18 avril du conseil urbain du tiers-ordre.

Cette journée est organisée pour les tertiaires de la ville et des environs. Les détails du programme seront publiés plus tard.

Attention ! Trois-Rivières, Attention !

LE MAGASIN

★ à l'Etoile Bleue ★

163, rue St-Antoine

vous offre des aubaines sensationnelles de fin de semaine

PANTALONS

★Pour hommes
★Pour jeunes gens
★Pour garçonnets

Venez de bonne heure profiter de ces occasions uniques. Venez économiser plusieurs dollars !

PANTALONS DE TRAVAIL 2000 PAIRES
Solides pantalons de travail. Couleurs variées. Grandeurs de 30 à 52. Spécial à **$1.95** la paire

PANTALONS KAKI POUR HOMMES
500 paires seulement. Belle qualité. Grandeurs de 30 à 44. Spécial à **$1.75** et plus la paire

PANTALONS DE TWEED
1000 paires de pantalons en tweed fin, de belle qualité. Toutes les teintes populaires. Grandeurs de 30 à 44. Spécial à **$3.95** et plus la paire

PANTALONS DE TOILETTE
3000 paires de superbes pantalons de toilette, serge de laine, worsteds. Teintes pour appareiller vos vestons. Grandeurs 30 à 44. **$5.95** et plus la paire

PANTALONS POUR GARCONS
Longs ou courts. Matériel de qualité. Grandeurs de 36 à 34. Prix réduits.

Aussi pantalons faits de tissus tropicaux. Nos prix vous surprendront tellement ils sont bas.

POUR LES GARCONS

Vous trouverez ici, Mesdames, le plus beau choix de vêtements de jeu, salopettes et culottes de toile et autres tissus. Bas prix.

Le Magasin à l'Etoile Bleue

Le magasin des aubaines sentionnelles

163, rue St-Antoine Tél. 4176 Trois-Rivières

Suggestions pour Meubles

MOBILIERS DE CHAMBRE 6 — MORCEAUX

Comprend 1-Bureau -- 1-Coiffeuse -- 1-Commode 1-Couchette -- 1-Banc -- 1-Sommier en Métal

Les 6 Morceaux **$79.75**

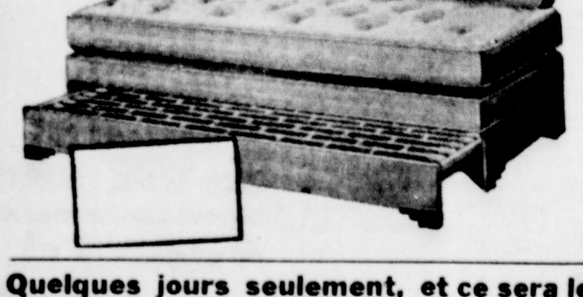

SOFA-STUDIO

dans des différentes couleurs, avec ressorts

Prix de **$34.00** jusqu'à **$69.00**

Quelques jours seulement, et ce sera le temps des déménagements. N'attendez pas au dernier moment pour faire les changements nécessaires. Nous meublerons vos appartements au plus bas prix possible.

La Comp. J. N. BEAUDOIN, Ltée

Tél. 2225 *676 Champflour*

Subtil !

Cake Make-Up

par Lentheric

Pour obtenir la plus belle des expressions, employer le Cake Make-Up de Lentheric ... Couleurs naturel — Medium — Tan. Présenté dans des compacts finis en plastique noire, gentillement décorés bleu turquoise.

$1.75

BOUQUET LENTHERIC

Restez fraîches avec une goutte de parfum Bouquet Lentheric. Vous pouvez choisir votre parfum du jour parmi l'un de nos variétés Lentheric. TWEED - MIRACLE - et A BIENTOT.

Prix partant de **$1.25**

Une visite à nos comptoirs de cosmétiques vous fera constater que nous possédons le choix d'articles de beautés le plus moderne. Nous avons un choix complet de lotions, parfums et crème de toilette pour tous les goûts.

Une visite vous donnera satisfaction !

Pharmacie ROYALE

331 rue Royale Tel. 688

R. LEROUX, propriétaire, Trois-Rivières

Mesdames !

Pour votre grand ménage du printemps, nous possédons tout ce que vous désirez pour désinfecter votre maison.

SPECIAUX POUR LA FIN DE SEMAINE :

Sel de fruit avec un verre gratis ..... .43
Huile minérale 40 onces ..... .89
Liquide à punaise ..... .49

En plus une visite à notre département du bébé vous fera constater que nous avons tout ce qu'il lui faut.

Pharmacie ST-MAURICE

910, rue St-Maurice Tél. 606 R. Leroux, B.A., B.PH.

NOTRE NOUVEAU DEPARTEMENT DES

CHAPEAUX

vous offre, Mesdames un choix délicieux des plus charmantes créations de la saison, qu'il s'agisse de modèles de grande toilette ou de modèles sportifs.

PRODUITS DE BEAUTÉ *"Mireille"*

VISITEZ NOTRE COMPTOIR D'ARTICLES DE BEAUTE

CAMIRAND & OUELLET, Prop. J. L. OUELLET, Confection pour dames.

Offre spéciale de *Mireille*

Crème anti-rides (2 onces) 85c
Poudre (2½ onces) 90c

LE TOUT POUR 90c

Quantité limitée, pour une courte période seulement

1396 Rue Hart Trois-Rivières Tél. 1153

Nous pouvons hâter son retour

Dans les vieux livres, on trouve des dictons de ce genre: "Faute d'un clou, le fer est perdu. Faute d'un fer, le cheval est boiteux. Faute d'un cheval, la bataille est perdue."

Souvent un léger détail peut faire échouer une affaire importante. En vérité, y a-t-il quelqu'un qui ne souhaite le prompt retour de nos gars! Ce désir se réalisera à condition que chacun s'y emploie sans réserve.

Le 8e Emprunt de la Victoire nous en fournit le moyen. Prêtons donc nos dollars et hâtons le retour de nos gars.

Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

J. L. FORTIN LTEE